



Rapport d'activités

2022



Avec le soutien de :





Table des matières

L'équipe du CBAI	7
Les organes décisionnels du CBAI	8

Partie I - Secteur INFO-DIFFUSION CULTURELLE

Introduction.....	10
1. Le Festival Cinemamed.....	13
Films d'associations	13
Focus Palestine	14
Les sons du réel	14
Darnafest.....	15
Le palmarès	16
2. Le festival BRuMM	17
Journée d'étude et d'échanges	17
Les concerts	18
Médiation et espace de rencontre.....	19
Les suites données au projet	20
3. L'Imag – le magazine édité par le CBAI	20
Journalisme social	20
Thématiques abordées en 2022	20
Question de genre	23
A la rencontre des publics	24
4. Les productions radiophoniques et audio-visuelles.....	26
Documentaire audio : Violetta et Nora – 2 épisodes – 16'53" et 17'37"	26
Portrait de Dema, artiste bruxellois	28
Réalisation : Pascaline ADAMANTIDIS - 2023 © CBAI Production	28
Production dans le cadre du projet IREP	28
« Dans les archives de la Fonderie : Jusqu'où va-t-on ? »	29
« A quoi sert (encore) l'interculturel ? »*	30
Suite à cet événement, le CBAI a produit 3 capsules vidéos qui mettent le focus sur trois acteurs du secteur interculturel :	30
Productions dans le cadre des activités du CRAcs	32
Capsule « Caméra Quartier », diffusée au Festival Cinemamed *	32
Réflexions et enjeux autour de la politique d'accueil ** :	
le CBAI a filmé cet événement et l'a retransmis en direct :	32
Coproduction avec l'AETCIS	33
Production d'un teaser – Parlement *	34
Une production « La Culture a de la classe »	34
5. La communication digitale du CBAI.....	36
Explorer	37
Les productions diffusées en 2022	37
Projets & actions.....	38
Agenda	39
Le Cbai	39



6. Service d'accompagnement de projets culturels, d'évaluation de programme

et de formation : la culture a de la classe	40
Le contexte.....	40
Nos réalisations.....	40
Un accompagnement renforcé	40
Création d'un cycle d'intervisions et de formation.....	42
Un nouvel outil pédagogique.....	43
Permanence de certaines activités	43
Approche du travail.....	43

Partie II - Secteur FORMATIONS

1. Introduction.....	45
2. Formations intra-muros.....	46
2.1 Module : «Initiation à l'Approche Interculturelle».....	46
2.2 Initiation à l'approche interculturelle.....	46
2.3 « Des stéréotypes aux racismes »	46
2.4 « Identités en jeux »	47
3. Formations sur mesure : approche interculturelle	47
3.1 Proforal : 15 et 29/01/22 ; et 19/02 et 02/04-22	47
3.2 Mission locale de Saint-Josse, « interculturalité – vivre ensemble »	48
3.3 Centre Hospitalier EPICURA – Sensibilisation à l'approche interculturelle	48
3.4 Formation VIA – Intégration de l'approche interculturelle dans les pratiques professionnelles.....	49
3.5 Service Civil International (SCI) – projets internationaux.....	50
3.6 Service de prévention et de cohésion sociale de Watermael-Boitsfort	50
ONE : « Mieux décoder les règles culturelles »	50
3.7 PAC, Formation écrivain public : démarche interculturelle	51
3.8 Bras Dessus Bras Dessous.....	51
3.9 ONE : projet Ciné club	51
3.10 ADDE, Parcours « Intégration et Droits » : Intégration et interculturalité	52
3.11 FOCEF Hainaut et FOCEF Brabant, Conférences :	
« Le français langue d'apprentissage et l'interculturalité »	52
3.12 Rhizomes : médiation interculturelle.....	53
3.13 CRIBW : La notion d'interculturel	54
3.14 ERAP – Formation des Gardien.nes de la Paix : « l'interculturel et la gestion de la diversité »	54
3.15 Abracadabus	54
3.16 UMons (Mons-Bruxelles)	55
4. Formations sur mesure : thématiques connexes.....	55
4.1 Le Centre Placet : des stéréotypes aux racismes.....	55
4.2 Maison de Jeunes Regard : Stéréotypes	56
4.3 Siréas asbl : Identités	56
4.4 Solidarité asbl : sensibilisation aux mécanismes menant aux discriminations	56
4.5 Watermael-Boitsfort – rencontre intergroupes : « Balance tes préjugés »	56
4.6 Le Centre culturel La Villa – « La communication interculturelle, un outil pour améliorer les relations » ...	57
4.7 Bruxeo – Atelier sur la gestion de l'expression religieuse au travail.....	57
4.8 Clowns Sans Frontières – table ronde : « Enfants et migrations : le cirque social comme outil de résilience et d'intégration »	57



4.9 Jagora : ouverture du chantier de réflexion « Enrichir l'approche interculturelle ? ».....	58
5. Projet ZELDA	59
6. Appui aux professionnel.les qui travaillent avec les primo-arrivant.es	60
6.1 FOCOI (Formation de Formateurs.trices à la Citoyenneté)	60
6.2 Groupe d'analyse de pratiques pour les formateurs.trices des Bureaux d'Accueil pour Primo-Arrivant.es (BAPA)	61
7. Accompagnements et supervisions	62
7.1 Rhizomes Café solidaire.....	62
7.2 Visit Brussels-Salle Homo Bruxellensis	63
7.3 Acteurs Jeunesse Ixelles.....	63
7.4 Accompagnements d'équipe	63
8. Formation longue d'Agent.e de Développement et de médiation interculturelle	64
8.1 Rencontre bisannuelle InterBasic – 03 mai	64
8.2 De janvier à juin 2022: Cycle 2020-2022, fin de deuxième année.....	64
8.3 Jury BAGIC 2022 – 14 et 16 décembre	65
8.4 De janvier à juin 2022 :Cycle 2021-2023, fin de première année	66
8.5 Septembre à décembre 2022 : Même groupe, début de deuxième année.....	67
8.6 De septembre à décembre 2022 : Cycle 2022-2024, début de première année	67
9. Formation longue d'Animateur.trice en milieu multiculture 68	68
9.1 Formation d'animateur.trice en milieu multiculturel.....	68
9.1.1 Historique de la formation	68
9.1.2 Description du public	69
9.1.3 Objectifs de la formation	69
9.1.4 Méthodologie	70
9.1.5 Évaluation	70
9.1.6 Témoignages	71
9.1.7 Remerciements	71
10. CADMI.....	71
Partie III - Secteur CRAs	
1. Présentation du CRAs.....	73
1.1 Missions.....	73
1.2 Formations	73
2. La cellule de cohésion sociale	74
2.1. Contexte	74
2.2. Appui	75
2.3 Concertations locales	75
2.4 Chambre des coordinations	76
2.5. Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé – section Cohésion sociale.....	76
2.6 Diagnostics locaux	76
2.7 Liste des formations	78
2.8 Suivi des recommandations : les risques psycho-sociaux pour les travailleurs et travailleuses du secteur.	79
3. Évaluation et recherche	79
4. Étude de faisabilité pour le projet « enquête »	80



5. Interventions internes	81
6. Valorisation	81
6.1 Rencontre associative du 6 décembre 2022	81
6.2 Jeudi de l'hémicycle	81
6.3 Interview pour la revue l'Échos de Bruxelles laïque	82
7. Perspectives	82
7.1 Enquête auprès des bénéficiaires de la politique de cohésion sociale	82
7.2 Les agréments associatifs	82
8. La cellule primo-arrivants.....	83
Introduction et contexte	83
Appui	84
Réunion BAPA-COCOF	84
Réunions BAPA-Opérateurs linguistiques (COCOF)	84
Réunions Application Primo-arrivé (APA)	84
Réunion et note sur les défis de l'insertion socioprofessionnelle (septembre 2022)	85
Appui et suivi dans la perspective de la bi-communautarisation du parcours d'accueil à Bruxelles	85
Le comité d'expert.es	85
Expertise technique	85
Dénombrement du « public obligé » du parcours d'accueil pour primo-arrivants	86
Cartographie de l'offre des opérateurs linguistiques (Avril-Mai-Juin 2022)	86
Valorisation et diffusion du rapport de recherche 2021	86
Publication web des recherches 2021 à destination du grand public	86
Organisation d'une journée d'étude le 17 mai	87
Programme de l'évènement du 17 mai :	87
Rédaction et publication des actes de la journée d'études du 17 mai	88
Présentation du rapport et échanges avec l'équipe du BAPA VIA	88
Présentation au parlement le 18 novembre	89
Interview pour la revue « Démocratie »	89
9. Interventions externes	89
Organisation et modération du débat au Festival Cinémamed : Les éclaireuses	90
10. Rapport de recherche 2022	90
11. Rapport d'évaluation annuel	91
12. Récit : focus sur l'insertion socio-professionnelle. Une aide du CRAcs au processus de la prise en compte de cette dimension dans le parcours d'accueil	92
13. Perspectives	93
Perspectives pour la recherche 2023	93
Cette recherche poursuit à plusieurs objectifs :	93
Rapport d'évaluation annuel	93
La « cocomisation » du parcours d'accueil et le futur des missions du CBAI-CRAcs	94



L'équipe du CBAI

Salariés :

Trente-huit personnes ont travaillé pour le CBAI durant l'année 2022 :

- 34 sous contrat à durée indéterminée (CDI)
- 2 sous contrat à durée déterminée (CDD) ou sous contrat de remplacement (CDR)
- 2 sous contrat ALE.

Celles-ci étaient :

Direction :

Alexandre ANSAY, directeur ;
Georgia Ablavi ADANLETE, accueil et secrétaire de direction

Secteur Administration et Finances :

Roberta STEBEL, coordinatrice ;
Alsira ANGULO ALMEIDA, comptable ;
Paul d'ARTET, administration,
Malika MEFTAH, administration du personnel,
Sanae AALOUCH, accueil et appui administratif (personnel ALE)

Entretien des locaux :

Ndelela SEMBELEKE ;
Sisi OMASOMBO MWETE (personnel ALE)

Appui administratif inter-secteurs :

Patrick SIX

Secteur Formation :

Zoï DETHIER, coordinatrice ;
Graziella CUTAIA, adjointe à la coordination

Formateurs :

Julie AGLAVE ;
Mohamed BELLAFKI ;
Gilles GROSSEN (< 9 mars 2022) ;
Judith HASSOUN ;



Ikram MÂAFI ;
Hamel PUSSANT ;
Xavière REMACLE ;
Denise RENSON ;
Daniela SALAMANDRA (> 7 novembre 2022) ;
Mohamed SAMADI

Secteur information et diffusion culturelle :

Pascal PEERBOOM, coordinateur ;
Giuseppina MANZELLA, administration ;

Pascaline ADAMANTIDIS ;
Massimo BORTOLINI ;
Nathalie CAPRIOLI ;
Hélène DELAPORTE
Tanju GOBAN ;
Chadia HEZUKURI (CDD < 1er décembre 2022) ;
Vanessa VINDREAU

Centre Régional d'Appui en cohésion sociale – CRAcs :

Valeria LUCERA, coordinatrice
Sarah BELLET (> 9 janvier 2022) ;
Beatriz CAMARGO MAGHALHAES ;
Simon DEBERSAQUES (< 10 janvier 2022) ;
Fernanda FLACCO (< 17 janvier 2022) ;
Noé GRENIER ;
Anthony PREGNOLATO (CDR < 3 octobre 2022)

Les organes décisionnels du CBAI

Assemblée générale :

Au 31 décembre 2022, l'Assemblée générale est composée des membres suivants :

Isabelle ALLINCKX ; Mamadou BAH ; Nicolas BARDOS FELTORONYI ; Mohamed BOUKANTAR ; John Ilungu BUYANI, secrétaire ; Eric BUYSSENS ; Luc CARTON ; Ali CICEK ; Luca CICCIA ; Marc COOLS ; David CUSATTO ; André du BUS de WARNAFFE ; Jacques DEBATTY, vice-président ; Christos DOULKERIDIS ; André DROUART ; Ahmed EL KTIBI ; Shadi FARKHOJASTEH (< 27 janvier 2022) ; Christine KULAKOWSKI ; Younous LAMGHARI ; Michel LEMAIRE ; Malika MADI (< 7 juin 2022) ; Mélody NENZI, trésorière ; Ali NIAZ (< 27 janvier 2022) ; Daniela NOVAC ; Nouria OUALI ; Harun OZDEMIR ; Dogan OZGÜDEN ; François RINSCHBERGH ; Ana Isabel RODRIGUEZ MARIN ; Roberto SANTA MARIA ; Christine SCHAUT, présidente ; Angela SCILLIA ; Gabriel SOLBU ; Jonathan UNGER ; Benoît Van der MEERSCHEN ; Bruno VINIKAS ; Fatima ZIBOUH ; Pol ZIMMER, vice-président (> 27 janvier 2022).



Conseil d'administration :

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'administration est composé comme suit :

Isabelle ALLINCKX ; Nicolas BARDOS FELTORONYI ; John Ilungu BUYANI, secrétaire ; Eric BUYSSENS ; André DROUART (> 7 juin 2022) ; André du BUS de WARNAFFE ; Younous LAMGHARI ; Mélody NENZI, trésorière ; François RINSCHBERGH (< 24 mai 2022) ; Ana Isabel RODRIGUEZ MARIN ; Christine SCHAUT, présidente ; Gabriel SOLBU ; Jonathan UNGER (< 24 mai 2022) ; Bruno VINIKAS ; Pol ZIMMER, vice-président (> 27 janvier 2022).

Bureau :

Au 31 décembre 2022, le Bureau est composé comme suit :

- Christine SCHAUT, présidente ;
- Pol ZIMMER, vice-président (> 27 janvier 2022).



Introduction

Il y a tout juste un an, nous exprimions notre préoccupation face à la situation budgétaire que rencontrait notre institution laquelle devait affronter les effets de plusieurs phénomènes concomitants liés aux différentes indexations (augmentation importante de la masse salariale), à l'augmentation des coûts énergétiques ainsi qu'à certains dispositifs de subsidiation qui, du fait de ne pas inclure de mécanismes d'indexation, se trouvent figés depuis plusieurs années sur des montants immobilisés.

Dans un premier temps, nous avons considéré qu'il était important d'interpeller certaines fédérations ou organismes intermédiaires (CBCS, FESEFA, FEBISP) afin de déterminer si ces difficultés que nous rencontrions étaient vécues par d'autres associations. Le cas échéant, il s'agissait de participer à la mise en place d'une démarche collective. Nous avons voulu également interpeller les pouvoirs publics afin de solliciter auprès de ces derniers une aide pour nous permettre d'envisager une situation budgétaire équilibrée.

Force est de reconnaître que nous avons été entendus. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons exprimer notre gratitude à l'adresse du Gouvernement francophone bruxellois ainsi qu'au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutefois, ne nous laissons pas bercer par de douces illusions : il ne faudrait pas que cette situation momentanément favorable dissimule le fait que notre institution, comme d'autres, est exposée à d'importantes conditions de vulnérabilité structurelle qui ne tarderont pas à produire leurs effets.

Les missions du CBAI nous mettent au contact des réalités vécues par les associations. Nous percevons les forces qui les animent, qui nourrissent leurs espoirs, qui les maintiennent debout face à ces enfants, ces hommes et ces femmes qui continuent à répondre aux propositions qu'elles tentent, dans des conditions de plus en plus précaires, de mettre en œuvre. Comment ne pas nous faire l'écho des difficultés croissantes qu'elles rencontrent dans l'exercice de leurs missions ?

Des forces qui dévitalisent

Ces difficultés sont connues depuis longtemps. Elles ont fait l'objet d'analyses récentes¹ lesquelles soulignent également les forces de vie qui caractérisent les pratiques associatives.

A certains égards, les situations associatives peuvent être aussi perçues comme des situations d'embûches. Ces dernières résultent de plusieurs facteurs notamment de l'existence de violences de société qui projettent de plus en plus de familles, comme nous le constatons dans nos publics en formation, dans des conditions d'insécurité existentielle. Les travailleurs et travailleuses du social ont alors affaire à des êtres abîmés aux prises avec des enjeux de survie qui les détournent de notre offre associative. Il nous faut alors essayer de maintenir la force de cette accroche née de la rencontre entre une destinée individuelle et l'existence de la proposition interculturelle associative que nous leur adressons.

Les pratiques associatives doivent également faire face à l'inflation des exigences et des contraintes administratives lesquelles manifestent le renforcement d'une rationalité technocratique de plus en plus déliée de la réalité des mondes vécus.

¹ « Cent ans d'associatif en Belgique », du Collectif 21, ouvrage collectif qui réunit une cinquantaine de contributrices et contributeurs, coordonné par Mathieu Bietlot, Manon Legrand et Pierre Smet, 2022. On citera également « Autonomie associative menacée : des défis et ambitions pour garantir nos libertés », Couleur Livres, octobre 2021, ouvrage coordonné par la FESEFA.



Il existe aussi une stratégie de la gouvernance qui obéit au principe dit de l'« infra subsidiation ». A l'échelle d'une même association, chaque pouvoir public s'engage à apporter un soutien dont il sait par ailleurs que ce dernier est insuffisant pour couvrir l'ensemble de l'action envisagée. A charge de l'association de trouver les moyens complémentaires. « Y a qu'à ... »

Et, de fait, c'est en assemblant, suivant un art savant de l'ingénierie associative, les différentes composantes budgétaires que les associations parviennent à donner un contour à la réalité organique que forment leurs pratiques. Elles sont alors en mesure de constituer ces morceaux et ces parties, en une totalité qui fait sens avec leur objet social.

Ces modalités administratives produisent sur les pratiques associatives des effets de fragmentation qu'elles parviennent avec des fortunes diverses à neutraliser. Ces effets sont de nature à dévitaliser les forces de proposition qui animent l'agir associatif. Cette réalité, nous pensons qu'il est important de la rappeler dans ces quelques lignes d'introduction.

Déstabiliser et ouvrir vers de nouvelles reconfigurations

Des participants et des participantes vont être déstabilisées au cours d'un jeu réflexif sur l'identité, des travailleurs et travailleuses au sein d'un service public vont s'interroger sur les capacités de cette dernière à mettre en place des aménagements en vue d'accorder la diversité, des professionnels d'une institution aux prises avec des faits de racisme, invités à travailler sur les préjugés et les stéréotypes vont contester le bien-fondé des cadres et des procédures proposés par les formateurs et formatrices. Ces situations ont ceci de commun que quelque chose vacille. Quelque chose ? Une représentation de soi, de ce qu'on croit être, de ce qu'on croit devoir faire, dans le respect des règles déontologiques du métier pratiqué. Une façon de percevoir les autres, ces autres-là, pas ceux auxquels on est habitué et qu'on aime fréquenter dans l'« entre soi » protecteur que nous chérissons. Ces autres avec lesquels il faut négocier le projet professionnel et militant, ces autres que nous n'avons pas choisi et avec lesquels il faut construire une issue.

Les métiers par lesquels notre institution fait vivre l'action interculturelle nous projettent dans ces espaces de frottement. Dans toutes ces situations, les travailleurs et travailleuses du CBAI font l'expérience d'un déséquilibre : des configurations et des cadres de perception sont déstabilisés, mais dans ces moments d'effondrement, une force de recomposition est à l'œuvre, une nouvelle configuration devient possible et nous faisons le pari que celle-ci peut mettre les participants en recherche, qu'elle peut les ouvrir à la complexité du monde et des univers culturels. Cette dernière n'étant pas l'aboutissement d'un amer constat mais la promesse d'un avenir à construire. Le pluriversalisme² disait Achille Mbembe.

² Achille Mbembe, *Politique de l'inimitié*. La découverte, Paris, 2016.



PARTIE I

Secteur INFO-DIFFUSION CULTURELLE

1. Le Festival Cinemamed

Après deux éditions perturbées, le Festival du cinéma méditerranéen de Bruxelles ,dont le CBAI est partenaire depuis 1989, a pour sa 22 ème édition offert une vitrine à une production cinématographique méditerranéenne foisonnante encore trop peu présente sur les écrans belges.

L'édition placée sous le signe des « Retrouvailles » a proposé 85 projections agrémentées de rencontres débats et concerts au cinéma Palace, au cinéma Aventure et à Bozar. De nouveaux partenariats avec l'Espace Magh et un peu plus loin avec le W:Hall ont vu le jour permettant de diversifier et d'augmenter le public. Le Festival Cinemamed collabore également avec de nombreux centres culturels de la région de Bruxelles-Capitale et avec le cinéma Churchill – Les Grignoux à Liège.



Le CBAI participe pleinement à l'organisation générale du festival et s'implique plus particulièrement dans la programmation de la section documentaire, les rencontres débats et les animations et concerts qui en font aussi un événement festif. Il est également actif dans la mise en place de partenariats et de collaborations avec le tissu associatif bruxellois.

Nous avons sélectionné ci-après des événements marquants de cette 22ème édition

Films d'associations

Le Cinemamed organise des séances associatives. Parmi les films proposés, relevons « Cette nuit-là » de Safia Kessas un documentaire dans lequel Kenza Isnasni nous parle du meurtre raciste commis sur ses parents, il y a 20 ans, à Schaerbeek.

Dans le cadre de nos missions liées à l'accueil des primo-arrivants nous avons proposé une séance du documentaire « Eclaireuses » de Lydie Wisshaupt-Claudel. La réalisatrice suit Marie et Juliette qui ont quitté l'enseignement classique pour ouvrir au coeur de Bruxelles une école où elles accueillent des enfants souvent issus de l'exil. Le film a été ponctué par un dialogue avec la réalisatrice et les porteuses du projet et des acteurs associatifs qui ont interrogé la notion 'd'accueil' en région bruxelloise et la place donnée aux dispositifs 'innovants' portés par des associations émergentes.

En plus de ces séances réservées aux groupes associatifs, nous avons proposé la projection de 2 films réalisés par des associations bruxelloises : « Fatima, une vie de militante » du réalisateur Mohammed Dabani , un film ancré dans la réalité de la capitale, qui montre le parcours et l'engagement de Fatima Maher Alouie à Schaerbeek. Il a été suivi de « Bounono, le fils du vent » de Bruno Frère. Cette séance préfigure la mise en place d'une nouvelle section consacrée à des films produits par des associations bruxelloises que le CBAI portera dès la prochaine édition.



Focus Palestine

La section « Regards sur la Palestine », avait pour objectif de mettre en valeur les productions par et sur la Palestine et le Moyen-Orient à travers le cinéma, mais aussi la musique, la danse et les arts visuels. Une possibilité qui nous est rarement offerte vu les difficultés pour les réalisateurs et réalisatrices palestiniennes de s'exprimer et de produire au quotidien.

La proposition pluridisciplinaire a reçu un très bel accueil :

- **Cinéma** : « Les derniers jours d'avril » de Laurence Buelens et Jean Forest (meDoc), « Foragers » de Jumana Manna (meDoc), « Huda's Salon » de Hany Abu-Assad (Panorama), « Mediterranean Fever » de Maha Haj (Compétition officielle - Halaqat), « Alam » de Firas Khoury (Compétition Rêvolution)
- **Performance live** de calligraphie par un collectif emmené par DEMA
- **Atelier de danse** : dabke par Hala Dabka ;
- **“Yalla Nightlife Palestine & Middle East”** Dj-sets et musique live par Comartinuts et Cheb Runner.

Les sons du réel

Nous avons choisi de faire la part belle au documentaire musical, genre qui connaît un bel engouement depuis quelques années. Derrière les histoires que racontent ces films se révèlent les luttes, les utopies, les rêves, les félures et les révolutions des cultures méditerranéennes – traditionnelles, actuelles, urbaines, souterraines. Des séances prolongées par des rencontres débats et des prestations musicales au palace et à l'Espace Magh. Soulignons les projections de :

« **Giovanna : Stories of a Voice** », suivi d'une rencontre avec la protagoniste Giovanna Marini, musicienne chanteuse et une des plus importantes chercheuse en ethnomusicologie italienne. La séance a été ponctuée par la chorale « *Le chant des garennes* » interprète du répertoire de Giovanna Marini.

Autre figure féminine de la promotion musicale de son pays, le Maroc, Izza Génini était présente pour présenter 3 opus de son incomparable filmographie dont « **Transes** », le long métrage consacré au groupe Nass el Ghiwane. Une projection suivie d'une performance musicale du groupe féminin Dakka Chaimae.

Enfin « **Love, Deutschmarks and Death** » de Cem Kaya (Turquie) qui relate, à travers ses multiples productions musicales, la difficile intégration de la population originaire de Turquie, en Allemagne a été suivi d'une rencontre avec le réalisateur et d'un concert en lien direct avec le film puisque Charbonnage KDR adapte des grands standards du rock turc.

Les films proposés :

« **El Arena** » de Jay B Jammal (Liban), « **Fosforito , a Flamenco Story** » de Alejandro Fernández Barrientos (Espagne), « **Giovanna, Stories of a Voice** » de Chiara Ronchini (Italie), « **Sirens** » de Rita Baghdadi (Liban), « **Transes** » de Ahmed El Maânnouni (Maroc) « **Aïta et Rythmes** » de Marrakech, de Izza Génini (Maroc)

Darnafest

Le CBAI et le Cinemamed ont collaboré au Darna Fest, organisé par Darna vzw, dont l'objectif était de mettre en valeur le regard artistique de femmes et leur lien à la culture judéo-marocaine.

Le close-up Izza Génini mentionné ci-dessus ainsi que la projection du film Transes composaient le volet cinéma qui complétait un panel pluridisciplinaire où littérature et musique étaient également représentées. Le DARNA Fest s'est achevé avec un concert de Neta Elkayam, une chanteuse et compositrice israélo-marocaine qui conjugue dans sa voix des influences musicales andalouses, berbères et méditerranéennes.





Le palmarès

« Interdit aux chiens et aux italiens » de Alain Ughetto a été plébiscité et a reçu Le Prix Spécial du jury, le prix Ci-neuropa et le prix du public. Le film raconte le mouvement migratoire de la famille du réalisateur exilée en France au début du 20ème siècle. Le petit-fils retrace ici des années d'histoire, de souffrance, de joie, de racisme et de travail.

C'est le film « Alcarràs » de Carla Simon qui a emporté le prix du jury tandis que « Mediterranean fever» de Mara Haj (Palestine) repartait avec le prix de la critique.

Le palmarès complet est sur www.cinemamed.be

Le Cinemamed en quelques chiffres :

- 9 jours, 9.095 festivalier·ères, 85 projections avec 79 films de 19 pays méditerranéens dont 12 avant-premières.
- 7 films en « Compétition officielle », 7 en « Compétition RêVolution », 17 en « Panorama », 2 en section « A voir ou à revoir », 16 en section « meDoc », 14 en section « Coup de coeur du court », 21 étaient « Med in Belgium ».
- 30 séances scolaires, famille ou associatives.
- Nous avons accueilli 37 invité·es, organisé 9 concerts ou soirées avec plus de 35 musicien·nes, et le marché méditerranéen a accueilli 3 stands et 3 ateliers.
- Le festival a accrédité près de 25 journalistes et plus de 45 personnes du monde audiovisuel, culturel et associatif belge. Le Cinemamed compte pas moins de 70 partenaires : 9 institutionnels, 10 médias, 27 associatifs, 17 privés en plus de 5 restaurants et 2 hôtels.

Extraits de presse :

Le Festival Cinemamed de Bruxelles revient du 2 au 10 décembre 2022 pour sa 22e édition. Depuis 1989, le Cinemamed invite le public à découvrir des films d'auteurs de qualité, ancrés dans le paysage méditerranéen. Il s'engage à promouvoir la multiculturalité en mettant en avant des thématiques essentielles. Moustique – 21/11/22

Avec plus de soixante films au compteur, son menu 2022 s'annonce alléchant et copieux. (...) Cette 22e édition salue en effet la fin de la disette culturelle des deux années écoulées et met résolument le cap sur la fête avec des concerts presque quotidiens et même un karaoké méditerranéen, ainsi que de nombreux moments de rencontre et de convivialité. LaLibre.be – 26/11/22

De nombreux Bruxellois ont un lien avec l'un des vingt pays qui se partagent la mer Méditerranée, mais peu de films issus de ces cultures si diverses parviennent jusqu'à nos écrans. Cinemamed remédie à ce déséquilibre. Se laisser surprendre par des films dans une ambiance chaleureuse constitue le charme de ce festival qui met à l'honneur la tolérance, l'échange et l'interculturalisme. Bruzz select – 01/12/22

Les Sons du Réel, quand la musique s'empare du Cinemamed. L'excellent festival du film méditerranéen Cinemamed reprend ses droits jusqu'au 10 décembre à Bruxelles et sur Sooner l'occasion de se plonger, entre autres, dans huit documentaires qui nous font découvrir la culture cinématographique méditerranéenne sous un autre jour : celui de la musique. A travers sa sélection « MeDoc », le Festival illustre à merveille l'une de ses missions, à savoir apporter un regard différent sur les pays du sud européens. RTBF.BE – 06/12/22



2. Le festival BRuMM

Les musiques venues d'ailleurs sont désormais d'ici. Elles se sont perpétuées et réinventées dans un contexte socioculturel bien différent des sociétés qui les ont vues naître. Elles font partie du patrimoine musical bruxellois. Cependant, elles restent méconnues, voire totalement inaudibles.

Avec le Festival BRuMM, le CBAI et ses partenaires souhaitent participer au décloisonnement de ces pratiques musicales en les inscrivant dans l'espace public et en créant des espaces de rencontres, de connaissances et d'expériences partagées. Les musiciens sont associés le plus possible à l'élaboration de la programmation et à la réflexion sur les actions à mener. Leur implication va bien au-delà d'un simple rapport de prestation artistique.

Le festival a été créé en 2018 à l'initiative de Stéphanie Weisser, ethnomusicologue, alors directrice de la Villa de Ganshoren. Dès le début, elle a souhaité s'associer à d'autres acteurs du monde culturel et académique. Au fil des éditions, les partenariats se sont consolidés et étoffés. L'édition 2022 est ainsi le résultat d'un travail commun entre La Villa de Ganshoren, la Maison de la création de Neder-Over-Hembeek, le Senghor (Etterbeek), la Vénérerie (Watermael-Boitsfort), le Centre d'Etude de l'Ethnicité des Migrations (CEDEM-ULg), le laboratoire de musicologie de l'ULB, PointCulture Bruxelles, Digital Transmedia et le CBAI.

A la suite de l'asbl La Concertation, le CBAI a repris la coordination du festival en 2020 avec la volonté de poursuivre les intentions premières et de développer les actions interculturelles. Pour atteindre ses objectifs, le festival allie différentes actions complémentaires : journée d'étude et d'échange, concerts, résidences de création, activités de médiation et constitution d'un fond de ressources documentaires.

Journée d'étude et d'échanges

La journée d'étude et d'échanges consacrée à la thématique annuelle du festival "Musiques migrantes et engagement", s'adressait à un public le plus large et divers possible. C'est pourquoi, nous avons choisi un lieu accessible à tous, à l'instar de PointCulture Bruxelles et un format propice aux échanges et à la convivialité : tables rondes où entrent dialogue des musiciens et des chercheurs (ethnomusicologues, sociologues,...), et interludes musicaux. Ces derniers ne sont pas de simples pauses musicales : avoir fait connaissance avec les musiciens prépare l'écoute.

Deux tables rondes ont donc été organisées, entrecoupées d'interludes musicaux. Après chaque débat, un temps était donné au dialogue avec le public.

La première table ronde, modérée par Marco Martiniello, directeur du Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM-ULg) questionnait les différentes formes d'engagement des artistes réfugiés ou en exil. Elle a permis de mettre en dialogue le musicien syrien Tamman Al Ramadan et la sociologue française Emilie Da Lage. Cette dernière a démontré notamment l'importance de la musique dans les espaces de migration et de transit, comme au camp de Grande-Synthe, près de Dunkerque (France). La musique permet la reconstitution d'un territoire. Tammam Al Ramadan a évoqué son parcours, ses projets musicaux interculturels en Belgique mais aussi l'importance pour lui, au bout de plusieurs années en Belgique, d'être enfin perçu comme musicien tout court et non plus comme musicien réfugié.

Les échanges ont été suivis par un interlude musical de Tamman Al Ramadan, accompagné du percussionniste belge Robbe Kieckens.

La seconde table ronde, modérée par Hélène Sechehaye, ethnomusicologue et professeure au Conservatoire de Bruxelles, portait sur la pratique féminine comme forme d'engagement en soi. Elle réunissait la danseuse anatolienne Nil Görkem, la chanteuse belgo-marocaine Laïla Amezian et la musicienne belgo-marocaine Jamila Akhdim.



Il fut question d'interdits, d'obstacles mais aussi de victoires de ces femmes artistes qui imposent leur art dans un milieu professionnel majoritairement masculin. Elles ont pu montrer en quoi s'affirmer comme artiste au même titre que les hommes est très difficile et parsemé d'embûches. Ce furent trois paroles fortes et inspirantes, jamais dans la plainte, qui ont pu se déployer. Le dialogue avec la salle, et notamment l'intervention de certains hommes, a montré à quel point le sujet était sensible.

Cette table ronde a été, elle aussi, suivie par un interlude musical et dansé par Nil Gorkem, accompagnée d'Aykut Dursen à la contrebasse et Robbe Kieckens aux percussions.

Bien ayant eu lieu en semaine (mardi 13/03/2022), l'événement a attiré plus de cinquante personnes. Nous avons eu le plaisir de constater que notre objectif d'accueillir un public plus varié, plus divers que celui qui se rend habituellement dans les colloques universitaires avait été atteint. Outre des étudiants et des universitaires, le public était composé d'adultes d'horizons divers. Certains avaient entendu parler du festival par les artistes invités. C'est ainsi que nous avons eu le plaisir d'accueillir un groupe de femmes bruxelloises d'origine turque qui ont l'habitude de faire des sorties culturelles ensemble qui étaient venues à l'invitation d'une des artistes présentes.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons poursuivre, car cela nous semble un bon moyen de partager des connaissances, de façon simple et conviviale, tout en intéressant un public varié.

Les concerts

Le festival s'est déployé sur plusieurs semaines dans les quatre centres culturels partenaires. Les concerts proposés étaient pour la moitié le résultat de résidences. Ces dernières ont été pensées soit pour permettre aux artistes de travailler leur répertoire dans de bonnes conditions, soit pour favoriser des rencontres musicales inédites. Ainsi le groupe Banalenke, né de la rencontre de musiciens originaires du Burkina faso, de la Côte d'Ivoire et de la Belgique, a été accueilli en résidence à la Vénerie en amont du festival avant de se produire sur scène le 26/03/2022.

De même, le joueur de oud irakien Hussein Rassim et le batteur argentin Alfredo Bravo ont pu créer un répertoire original à la Maison de la création de Neder-Over-Heembeek avant de le présenter devant une salle comble et très enthousiaste le 18/03/2022.

Au Senghor, la chanteuse Lisa Rosillo et la formation du saxophoniste Michel Mainil ont présenté leur version jazzifiée des chansons du célèbre poète chilien engagé, Victor Jara. C'est avec beaucoup d'émotions que les musiciens ont donné leur interprétation personnelle de ses compositions et évoqué le parcours tragique du chanteur, assassiné durant la dictature de Pinochet. La grande salle du Senghor étant en travaux, le concert a eu lieu au bar de celui-ci, réaménagé en petit club de jazz. La jauge était pleine, limitée à une cinquantaine de personnes. L'accueil du public était très chaleureux. Une partie d'origine latino-américaine connaissait bien le répertoire de Victor Jara et n'a pas hésité à chanter à la fin du concert.

Le festival s'est clôturé de façon très festive avec les Sultanat B'net Chaabi à La Villa de Ganshoren le 27/03. Les musiciennes, chanteuses et percussionnistes ont littéralement enflammé le public de la Villa. A l'image des ghayat, ces chanteuses qui depuis le début du siècle passé ont développé un art vocal et musical urbain propre aux villes du nord du Maroc, les Sultanats B'net Chaabi sont animées d'un désir de perpétuer, en Belgique, cette tradition musicale héritée des anciennes.

Habituées à animer durant de longues nuits lors des mariages marocains, elles ont adapté leur immense répertoire à la scène. En une longue suite, presque ininterrompue, elles ont enchaîné les mélodies chaabi, la pulsation s'accélérant progressivement en même temps qu'augmentait le désir du public de danser. Une partie des gens présents connaissait très bien ce répertoire et entraînait les autres dans leur appréciation de la musique. Le plaisir qu'ont ses musiciennes à jouer était très communicatif.

Médiation et espace de rencontre

Suivant ses spécificités propres, chaque centre culturel s'approprie le festival. Un même esprit demeure toutefois : un fort accent est mis sur la médiation. Ainsi, outre les concerts tout public, sont organisées des rencontres à destination du public scolaire (deux classes de primaire ont assisté au Senghor à un concert autour de l'engagement politique du chanteur populaire chilien Victor Jara), ou associatif (Hussein Rassim et Alfredo Bravo ont rencontré des jeunes Pachtounes accueillis dans un centre Fedasil). La médiation peut aussi s'adresser au grand public. Ainsi le concert des Sultanat B'net Chaabi à la Villa de Ganshoren a été précédé d'une conférence d'Hélène Sechehaye et de Laïla Amezian sur le chaabi marocain, suivie d'un échange avec les musiciennes. Quelle que soit la forme adoptée, il s'agit de créer des rencontres et de donner de clés d'écoute pour entrer dans un répertoire musical.

L'an passé, un musicien iranien nous confiait avoir été touché par l'émotion et la réceptivité d'une élève lors d'une animation dans une école de Neder-Over-Heembeek. Il nous a dit que c'est dans des moments comme cela que son travail prenait tout son sens. Avec BRuMM, nous espérons catalyser d'autres nombreuses belles rencontres.

L'ensemble des concerts et activités est filmé. En marge des événements, des portraits de musiciens et des interviews des intervenants de la journée d'étude sont réalisés. Progressivement, nous aimerions ainsi constituer une cartographie sonore et visuelle des musiques migrantes de Bruxelles.



On se promène un matin à Jette et soudain on est saisi par le son de clarinettes turques. Ce sont des musiciens venus chercher une mariée à son domicile. D'autres jours, c'est le chœur d'une église évangélique qui répète dans une arrière maison, des musiciens brésiliens dans un café près de la gare du Midi, une fête équatorienne dans un centre culturel grec, la rencontre entre des musiciens belges et afghans dans un bistro, un mariage marocain dans une salle des fêtes, des chants albanais durant un repas entre amis... Bruxelles, ville multiculturelle est immensément riche de toutes ces pratiques musicales. Pour autant, elles restent méconnues. Il y a celles que l'on a la chance de connaître, celles que l'on perçoit, et puis toutes celles qui restent à découvrir et à partager.

Quelques chiffres

- 5 lieux
- 5 concerts
- 1 journée d'études
- 450 spectateurs (jauge limitée)
- 3 ateliers
- 75 personnes
- 6 vidéos pédagogiques
- 6 captations replay





Le numéro de l'IMAG (363) consacré à BRuMM a été pensé comme une prolongation du festival.

Nous avons fait appel à des travaux de chercheurs (Marco Martiniello, Hélène Sechehaye et Emilie Da Lage) et des entretiens ou portraits de musiciens (Jamila Akhdim, Hussein Rassim, Nil Görkem et Tammam Al Ramadan). L'info dessinée a rendu compte de la rencontre entre des jeunes mineurs non-accompagnés d'un centre FEDA-SIL et les musiciens Hussein Rassim et Alfredo Bravo.

Les suites données au projet

Le CBAI a candidaté et obtenu une labellisation du festival BRuMM par le PCI. Nous allons pouvoir approfondir nos actions en renforçant notamment tout le volet médiation interculturelle par le financement de résidences de création mais aussi d'action de médiation de longue durée à destination d'un public scolaire ou associatif.

3. L'Imag – le magazine édité par le CBAI

Journalisme social

Avec l'Imag, nous pratiquons le journalisme social – une méthode complémentaire au métier de formatrices et formateurs à la démarche interculturelle.

Voici une brève illustration de la méthode du journalisme social par une citation de Florence Aubenas : « L'essentiel est d'oublier tout ce que vous savez pour apprendre tout ce que vous ne savez pas encore ». Pour apprendre aussi de la marge, des déclassés, des oubliés. En même temps que nous cherchons à exercer cette « capacité d'étonnement involontaire », nous sommes soucieux d'appréhender les injustices sociales et les questions d'interculturalité à partir de personnes concernées qui nous livrent non seulement leurs témoignages mais aussi leurs analyses et expertises. Chaque sommaire d'Imag l'illustre puisque nous veillons à inviter des personnes de terrain et des témoins directs à s'impliquer en écrivant ou en étant interviewés.

Nous tentons ainsi de montrer des situations à la fois concrètes et en mouvement – ce qui explique pourquoi nos dossiers ne proposent jamais de conclusion – à travers des pratiques et des projets qui attirent peu ou pas l'intérêt (notamment médiatique grand public). Cela avec une visée d'éducation permanente, telle que définie dans l'article 1 du décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2018) :

- *l'analyse critique de la société* : chaque Imag met en évidence des contradictions sociales et/ou politiques du point de vue souvent inédit de celles et ceux qui les subissent ;
- *la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives* : chaque Imag éclaire des bonnes pratiques et des personnalités inspirantes dans l'action interculturelle, et cela dès la première page avec « La dédicace ». Nous essayons aussi de renforcer cette stimulation en rencontrant divers publics (cf. le point 4) ;
- *le développement de la citoyenneté active* : nous considérons qu'en faisant connaître de nouveaux projets ou des courants de pensée, nous participons à nourrir la citoyenneté ;
- *et l'exercice des droits sociaux culturels, environnementaux et économique* : un horizon à atteindre

Thématiques abordées en 2022

La conception d'un Imag est un processus dynamique basé sur la participation :

- La « réunion de réactions » ou brainstorming avec les collègues intéressés est le point de départ de quasi tout



numéro. Là s'y échangent des contacts de personnes ressources, de projets ou initiatives à mieux connaître, des questions à travailler, des plaidoyers et débats contradictoires à mettre en avant.

- Nous recueillons aussi par échange d'emails les réactions du comité éditorial, composé de 4 expertes et de 9 experts issus du monde associatif et académique.
- Nous enchaînons ensuite en rencontrant des personnes extérieures ou associations qui souhaitent s'impliquer en raison de leur expertise liée au thème de notre dossier. C'est le cas de l'asbl Panathlon pour le dossier sur l'inclusion dans le sport, de l'asbl LABA (Les amitiés belgo-algériennes) pour le focus sur la communauté algérienne de Belgique, ou encore de formatrices et coordinateurs ou coordinatrices d'écoles de devoirs.

Cette dynamique nous permet de partir des centres d'intérêt des participants pour travailler à la montée en généralité des problèmes et questions de société que nous traitons, afin de proposer au lectorat les moyens d'une lecture critique.

Sur la base des propositions recueillies, nous sélectionnons les 5 thèmes annuels en tenant compte de critères divers :

- la diversité des sujets entre eux ;
- en lien avec l'actualité sociale et politique ;
- en réponse à un intérêt manifesté au CBAI et à l'extérieur ;
- selon des opportunités de diffusion vers des publics cibles lors d'événements précis ;
- en cohérence intersectorielle avec d'autres projets menés au CBAI (projet ZELDA, recherches menées par le CRAcs, Festival BRuMM, Festival Cinemamed).

Les sujets abordés en 2022 répondent à ces 5 critères.

Imag 360 – janvier-février

PANORAMIQUE (26 pages/44) : Ecoles de devoirs, devoir des écoles

Portée par des militantes et militants dès ses débuts dans les années 1970, l'école de devoirs (EDD) a d'emblée été pensée comme un projet politique émancipateur. A telle enseigne qu'à l'école de devoirs, on n'y fait pas toujours que des devoirs – d'où le vieux débat jamais clos de renommer l'entreprise. Les défis des EDD sont considérables. Comment être à la fois militant et sensibilisé à la didactique ? Une fois objectivées les inégalités socio économiques reproduites à l'école, que faire ? Comment impliquer les parents dans la dynamique collective des EDD ? Et aussi, dans ce parcours de sauts d'obstacles, quelle alliance éducative signer entre l'école, les parents (si vite qualifiés de démissionnaires) et les EDD ? Des pistes de réponses pour de meilleurs partenariats et, en même temps, un rappel à la vigilance face au sous-financement récurrent des EDD (346 reconnues à ce jour par l'ONE) et face aux dispositions que réserve le Pacte pour un enseignement d'excellence.



Imag 361 – mars-avril

PANORAMIQUE (21 pages/44) : Fabrique de liens. Mémoire familiale et histoire des migrations

Comment transmettre son récit migratoire à ses enfants, trouver les mots justes et le bon moment, regarder les réalités en face... en sachant de toute façon que se raconter, c'est aussi fabriquer, réécrire, embellir, trahir, dissimuler, bricoler, fantasmer. Car il arrive qu'on transforme le passé pour mieux supporter le présent. Et puis aussi, comment apprivoiser son héritage ? Selon Vincent de Gaulejac, sociologue clinicien français, le travail sur l'histoire familiale favorise une restauration



de soi et de ses origines. Ce faisant, « l'histoire n'est plus vécue comme un poids dont il faut se dégager, au risque de se couper de ses origines, mais comme un passé qui a marqué les destinées des uns et des autres, qu'il convient de reconstruire pour comprendre en quoi il a été marquant » (Vincent de Gaulejac).

Imag 362 – mai-juin

PANORAMIQUE (21 pages/44) : A quoi sert (encore) l'interculturel ?

« Les compétences interculturelles sont des capacités psychosociologiques permettant aux personnes (et pas uniquement à celles issues de l'immigration) de faire face, de manière plus ou moins « efficace », à des situations complexes engendrées par la multiplicité des référents culturels, dans des contextes sociaux, économiques et politiques inégalitaires » (Altay Manço). De plus en plus inégalitaires, pourrait-on renchérir.

Dans un contexte où les crises se multiplient et se durcissent, la question de l'efficacité de l'interculturel n'est pas rhétorique. Des critiques pointent les limites de cette approche, son incomplétude, voire sa mièvrerie au vu des défis actuels de cohésion sociale. Il est vrai que les effets de l'interculturel sont d'autant moins spectaculaires que le long terme est notre urgence. Néanmoins, ce constat n'a jamais empêché les formatrices et formateurs de questionner leur méthode pour tenter de mieux la charpenter à nos sociétés multiculturelles. Profitant des réflexions collectives brassées au sein de ZELDA, projet européen de formation à l'interculturel impliquant le CBAI et 5 autres associations, nous avons ouvert le débat sur base de pratiques à l'œuvre en Belgique, en France, en Italie et en Hongrie. Ces réflexions critiques sont des jalons pour continuer à (re)nouer les relations entre les êtres humains, aussi modestes que soient les résultats, aussi proche que soit l'instant des dangers pour notre démocratie affaiblie dans ses fondements.



Imag 363 – septembre-octobre

PANORAMIQUE (31 pages/44) : BRuMM, Musiques migrantes et engagement

La notion d'engagement est trompeuse. Elle semble simple et univoque mais elle est loin de l'être. Historiquement, la notion d'engagement des artistes est souvent comprise en référence exclusive à leur mobilisation et à la contestation politiques explicites. Ainsi, les musiciennes et musiciens exilés sont considérés comme engagés lorsque leur musique et leurs textes servent de vecteur de la revendication de droits, de la lutte contre le racisme et les discriminations ici, ou encore de la lutte contre les régimes dictatoriaux dans les pays d'origine. Cette approche de l'engagement des artistes est réductrice. Différentes formes d'engagement des artistes à travers notamment la musique en contexte migratoire et post-migratoire

dovent être distinguées. A partir de celles-ci, on peut alors s'interroger sur le sens profond de cette notion d'engagement, que ce soit dans le champs artistiques ou ailleurs.

Qu'ont en définitive en commun les différentes formes d'engagement des artistes ? Elles reposent toutes sur la croyance qu'à travers les pratiques musicales, elles et ils vont pouvoir être écoutés, vues comme ils et elles veulent être vues, et qu'elles vont pouvoir changer à leur avantage les rapports de pouvoir parfois brutaux à la faveur desquels, elles et ils sont marginalisés, exclus ou invisibilisés. L'engagement par la musique n'est pas donc qu'une affaire de chansons protestataires.

Imag 364 – novembre-décembre

PANORAMIQUE (25 pages/44) : L'inclusion est un sport. Et réciproquement

Alors non, il ne sera pas question de la coupe du monde de football au Qatar dans ces pages. Avec un petit regret, il faut vous l'avouer... Lorsqu'on est tombé sur le communiqué de l'Union belge sur « le Fan Village créé à Vilvorde [au] caractère résolument oriental. Le rêve de tous les supporters étant bien sûr que notre équipe nationale écrive un nouveau chapitre des contes des Mille et Une Nuits ». Et le délire orientaliste continue de plus belle à coup de caravanes de supporters, de danses du ventre dans un décor digne de Lawrence d'Arabie et de diseuses de bonne aventure (apparemment égarées dans cette brochette de clichés sur l'Orient lointain). Ah vraiment, cette coupe nous offrait de la matière à foison sur un plateau d'argent, des perles comme nous les aimons, nous qui nous attelons à déconstruire les stéréotypes et l'exotisation de l'étranger. Regret, donc.



En attendant la prochaine coupe du monde, nous nous sommes penchés sur le sport comme vecteur d'inclusion et de lutte contre le racisme, le sexism et les discriminations présents sur les terrains de jeu et autour. Le monde ne risque pas de s'arranger, mais on peut attendre beaucoup de femmes et d'hommes qui ont le cran de dénoncer et le cœur à construire.

Focus (5 pages/44) : Algérien.nes de Belgique. Une minorité en croissance

L'immigration algérienne en Belgique a connu plusieurs temps forts, souvent rythmés par l'actualité économique et politique des deux Etats. Passée à la trappe de l'histoire, la présence d'Algériens en Belgique remonte déjà aux deux Guerres mondiales, lorsqu'ils étaient enrôlés de force comme tirailleurs dans l'armée française. Ensuite, une immigration s'est accentuée à l'époque de la colonisation française fin des années 1940, suite aux expropriations de terres et à l'appauvrissement des Algériens. Ouvriers et mineurs de fond ont continué à arriver dans le cadre de l'accord pour l'envoi de travailleurs signé en 1970 par la Belgique et l'Algérie. A leurs côtés, des boursiers censés rentrer au pays ont préféré faire leur vie ici. Vint ensuite la Décennie noire (1991-2022) où des Algériens ont demandé l'asile politique : d'un côté, des islamistes du FIS (Front islamiste du salut) opposés au régime algérien et, de l'autre, des intellectuels, artistes et journalistes fuyant les menaces islamistes – ce clivage politique s'est immanquablement répercuté dans la diaspora déjà présente. Et ces dernières années, les arrivées ne cessent d'augmenter. Entre 2019 et aujourd'hui, le nombre d'Algériens et Algériennes résidant en Belgique est passé de 44.900 à 50.600, d'après les chiffres du Consulat général d'Algérie à Bruxelles. Sans compter les personnes sans papiers.

Selon ces temps forts successifs, ces Algériens et Algériennes ont connu une histoire, des luttes et des acquis différents, qui sont à ce jour insuffisamment étudiés. Modestement, nous avons cherché à décrire par petites touches quelques composantes de cette communauté plurielle, en cette année du 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Question de genre

Nous appliquons l'écriture inclusive dans Imag. Concrètement :

- les sujets (au sens grammatical) apparaissent dans leurs formes féminines et masculines. Exemple : les citoyens et citoyennes.
- l'accord se fait avec le plus proche (et plus selon la règle du « masculin qui l'emporte »). Exemple : Les citoyens et citoyennes ont été entendues.
- nous féminisons des mots. Exemple : les autrices, les professeures.

Nous sommes également attentifs au respect de l'équilibre gender dans nos pages, que ce soit dans les articles et dans le choix des photos.

Quelques chiffres :

En comptabilisant l'ensemble des contributions signées par des autrices et des auteurs en un an, nous observons que 60 % des articles sont signés par des autrices. En détail :

Imag n°	 Ils signent l'article	 Elles signent l'article
360	5	9
361	4	8
362	5	7
363	6	8
364	7	8
	= 27 > Soit 40 %	= 40 > Soit 60 %

Le même calcul opéré pour les photos publiées en un an indique que la représentation des femmes et des hommes est joliment équilibrée puisque 36 % des photos montrent des femmes, 34 % des hommes, et 30 % la mixité.

Imag n°	 Ils apparaissent sur la photo	 Elles apparaissent sur la photo	  Mixité
360	3	5	4
361	3	8	2
362	6	2	4
363	7	5	7
364	6	6	5
	= 25 > Soit 34 %	= 26 > Soit 36 %	= 22 > Soit 30 %

A la rencontre des publics

Nous avons présenté et distribué les Imag à divers publics lors de ces événements :

Imag 361 - Fabrique de liens. Mémoire familiale et histoire des migrants

Événement > Festival Med lors de la projection du film de Chloé Cohen sur la transmission de son histoire familiale.

Date et lieu > 9 décembre - Cinéma Aventure

Nombre de participants > 56

Événement > Dépôt de 50 exemplaires au restaurant social Kom à la maison qui fait l'objet de l'info dessinée.

Date > avril

Imag 362 - A quoi sert (encore) l'interculturel ?

Événement > Festival Med.

Dates > Du 2 au 11 décembre

Nombre de participants > 60



Événement > Harmony Week 2023

Dates > Du 1 au 13 février

Imag 363 - Bruxelles Musiques migrantes

Événement > Rencontre Casi-Uo autour de la conférence chantée Chanson de Sarah par Henri Goldman.

Date et lieu > 28 octobre au Coop

Nombre de participants > 50

Événement > Atelier Femmes et media. Tunisiennes en mouvement – AIM.

Date et lieu > 11 juin - Hôtel de Ville de Bruxelles.

Nombre de participants > 50

Événement > Table ronde dans le cadre du Festival Aflam du Sud, en partenariat avec l'ADTB et le CBAI.

Date et lieu > 13 octobre 2022 - Centre Culturel Tunisien à Ixelles

Nombre de participants > 32

Imag 364 - L'inclusion est un sport. Et réciproquement

Événement > Fair Play Award

Date et lieu > 16 novembre - Aywaille

Nombre de participants > 400

Événement > Radio albanaise Jehona e Shqipës - Présentation en particulier de l'article sur l'équipe du Football Club Kosova de Schaerbeek

Date > Émission du 27 novembre

Nombre de participants > 400

Événement > Journée internationale du Handicap, avec AMA Jeunesse (asbl qui a contribué au dossier)

Date et lieu > 3 décembre - La tour à plomb

Nombre de participants > 46

Événement > Diffusion du dossier sous forme électronique aux membres de Panathlon (asbl impliquée dans le dossier) et au fichier presse sportive de Panathlon.

Imag 364 - Focus Algérien.nes de Belgique

Événement > Harmony Week

Date > Du 2 au 11 décembre

Événement > Festival Med

Événement > Rencontre avec Fatima Ezzarhouni et Sophie Pirson (cf. l'info dessinée).

Date et lieu > 27 janvier 2023 - UPJB

Nombre de participants > 23



Imag 356 (mars -avril 2021) - Mouvances décoloniales

Événement > Forum-débat organisé par l'UPJB : Entre confiscation de la parole par les privilégié·es, droit pour les opprimé·es d'être acteurs et actrices de leur libération, volonté de réunir les combats contre toutes les injustices, où placer le curseur ?

Date et lieu > 2 juin - Maison du livre de Saint-Gilles

Nombre de participants > 58

4. Les productions radiophoniques et audio-visuelles

Documentaire audio : Violetta et Nora – 2 épisodes – 16'53" et 17'37"

Pour la 3ème fois , le CBAI a soutenu la réalisatrice Anaïs Carton, associée cette fois à la réalisatrice Chloé Despax, en produisant les 2 épisodes d'un documentaire radio consacré aux travailleuses domestiques sans papiers. Après « **A leurs corps défendant** » (2021 - Anaïs Carton, Pauline Fonsny, prix Scam Radio 2021) - qui traitait des conditions de détention dans les centres fermés en Belgique, la réalisatrice poursuit son travail de militante en utilisant la forme du documentaire radio, le son s'avérant un médium particulièrement pertinent pour rendre compte des conditions de vie de personnes sans-papiers en Belgique tout en garantissant l'anonymat de ces dernières.

Des invisibles

Les travailleuses domestiques sans-papiers vivent dans l'isolement, la peur et des conditions de vie précaires malgré leur rôle indispensable au fonctionnement de notre société. En Belgique, les travailleuses domestiques sans-papiers sont souvent confinées dans les maisons de leurs employeurs, exerçant un travail invisible, pénible et dévalorisé, alors que le système d'exploitation des travailleuses domestiques les prive de leurs droits les plus élémentaires.

Les réalisatrices ont rencontré deux de ces femmes sur plusieurs mois, afin de leur proposer une démarche de co-construction d'un récit d'elles-mêmes, sur elles-mêmes, avec elles-mêmes dans une perspective d'émancipation. Elles ont souhaité que ces femmes participent activement à la réalisation même du documentaire. Ainsi, la limite entre portrait et autoportrait est floue : il y a eu une part de co-écriture avec elles, personnages principaux de cette série. Elles ont réfléchi, expérimenté, écrit ensemble, sur certaines thématiques comme celles de l'invisibilisation, de la pénibilité du travail et sur leurs rêves liés à ces questions. Par ailleurs, les femmes ont été parties prenantes lors de différents enregistrements en studio grâce à la mise en place de rencontres entre chacune de ces femmes et la musicienne Pak Yan Lau (auteure de la bande musicale originale), afin de les intégrer dans le processus de création sonore et musical.

Violeta et Nora viennent de Colombie et du Maroc. Leurs parcours de vie les ont amenées à habiter Bruxelles où elles font des travaux domestiques chez des particuliers ou dans des hôtels. Sans titre de séjour légal, elles sont davantage exposées à l'exploitation dans les secteurs du travail de soins. Dans ces deux récits à la première personne, paysages sonores, création musicale originale et poésie des langues sont autant d'entrées pour faire entendre leur réalité quotidienne.

Violeta et Nora développent des stratégies de résistance individuelles et collectives pour prendre soin de leur santé mentale et physique. Du souffle au cri, c'est toute la puissance de ces femmes et de leur corps qui surgit.

Leurs trajectoires singulières illustrent une histoire collective des migrations et du travail domestique en Belgique. Ainsi, cette série documentaire se veut un outil de lutte et de réflexion en éducation permanente autour des larges questions de domination et de migration.

Chacune de ces femmes, par un récit intime sur son parcours, abordent des sujets qui touchent éminemment aux questions de genre, à la pénibilité du travail et à l'invisibilisation. Elles expriment la colère face à l'injustice, ou avec douceur l'attachement à la Belgique, à leur pays d'origine.

À travers le travail de récolte de la parole de Violeta et Nora, sur leurs réalités et leurs aspirations, Anaïs Carton et Chloé Despax rendent audibles ces ‘invisibles’, leur donnent corps à travers leurs voix, leurs pensées, leurs gestes.

Ce que ces témoignages font apparaître, ce ne sont pas une succession de cas individuels mais un véritable problème de société.

Avec la volonté que ces objets sonores puissent être utilisés comme des outils de sensibilisation, la durée de 17 minutes nous apparaît plus accessible qu'un documentaire de 50 minutes pour un auditeur lambda. En effet, nous souhaitons que ces créations relevant du récit de vie, de l'éducation permanente, deviennent des outils de réflexion et d'interpellation sur cette problématique sociétale.

Violeta : « Moi je déteste cette expression ma femme de ménage. Parce que ça veut dire comme si tu es la propriété de quelqu'un. Ça m'a remis dans une situation de la colonisation, de l'esclavage. »



Crée en 2018 par des femmes philippines, appuyées dans leur action par la CSC-Comité des Sans-papiers, la Ligue des travailleuses domestiques regroupe des femmes sans-papiers. Elles sont sorties de l'anonymat pour révéler au grand public leur situation et pour revendiquer, entre autres, une régularisation par leur travail mais aussi la lutte contre l'exploitation et les violences dont elles font l'objet au quotidien.



Diffusions

Les 2 documentaires ont été présentés devant une salle comble au Théâtre Poème à Saint-Gilles, ainsi qu'à la librairie ‘Manifesten’ à Marseille et ont été diffusés sur la RTBF, Radio Panik, Radio Campus, BX1, 48 fm, Radio Grenouille (FR), présélectionnés au Festival Longueur d'ondes, dans la catégorie Grandes ondes et diffusés au festival Tumultes (FR). Ils sont en écoute sur les sites du CBAI, de l'ACSR et de Radiola.

Une production du Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) avec le soutien de l'Atelier de création sonore radiophonique (acsr) et du Fonds d'Aide à la Création Radiophonique de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FACR)

Portrait de Dema, artiste bruxellois



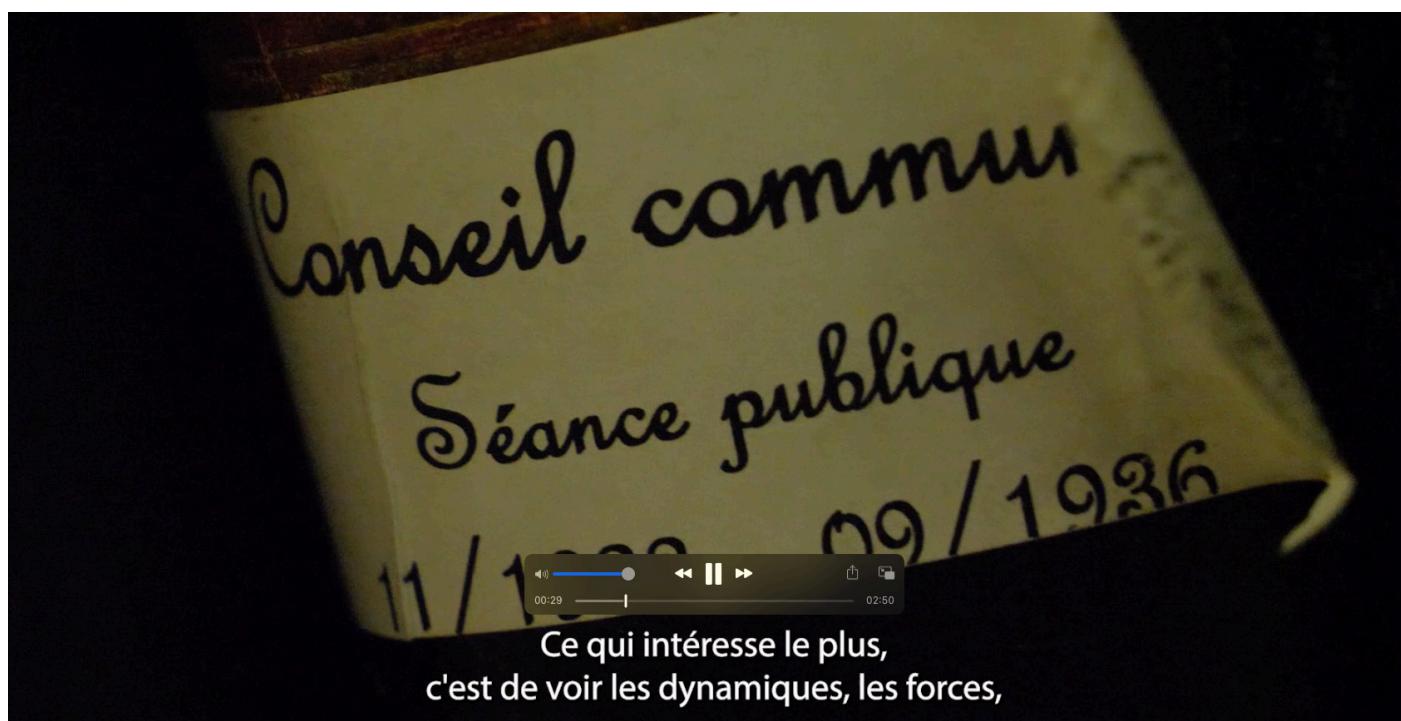
Dans ce reportage vidéo, le CBAI dresse le portrait de Dema, un artiste bruxellois graffeur et calligraphe, avec tout l'engagement, l'intelligence et la sincérité qui le caractérisent. Depuis plus de 30 ans, Dema allie la calligraphie arabe et l'art du graffiti. Porteur de nombreux projets artistiques et urbains, il occupe désormais une place centrale dans le paysage belge, même si sa réputation internationale n'en est pas moindre (Europe, États-Unis, Afrique, Amérique du Sud) ! Ses œuvres font toujours émerger une philosophie, un message, qui reflètent son parcours de vie, ses expériences citoyennes et surtout, son souhait d'accompagner les jeunes générations. Car c'est là son enjeu primordial : grâce à sa noble et longue expérience sur le terrain, il favorise l'expression des jeunes et les fait exister dans un espace public leur appartenant souvent trop peu. Les œuvres de Dema sont un mélange original et clairement identifiable d'art ancien traditionnel et d'expression urbaine contemporaine. Dans l'espace public, ses œuvres sont souvent le résultat d'un travail collaboratif, qui associe des citoyens, des associations et des institutions, avec en filigrane toujours, le désir de démocratiser l'art urbain, d'en faire une priorité pour les futures générations et de sensibiliser néanmoins un public large de tous âges et de cultures différentes.

Réalisation : Pascaline ADAMANTIDIS - 2023 © CBAI Production

Productions dans le cadre du projet IREP

Le CBAI avait introduit une demande de financement auprès d'Innoviris pour le projet « Inclusion et représentation dans l'espace public » et le projet a démarré début décembre 2021. En partenariat avec les communes d'Etterbeek et d'Ixelles, ce projet de recherche, porté par le *Group for research on Ethnic Relations, Migration & Equality* (GERME, ULB), le Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations (CMCLD) et le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI), part du constat que l'espace urbain bruxellois, par définition, devrait appartenir à tous et être inclusif. L'espace public doit se poser comme un lieu où chacun se reconnaît. Un pro-

blème se pose quand cet espace incorpore des représentations culturelles (statues, monuments, noms de rue, etc.) qui excluent, minorisent ou infériorisent des groupes spécifiques de citoyens et n'offre pas de regard critique sur celles-ci. Cela crée une rupture en termes de cohésion sociale et un risque d'augmentation des tensions dans notre ville. Aujourd'hui, l'espace urbain bruxellois connaît une rupture en raison des représentations glorifiant un passé colonial, fondé sur une idéologie raciste, hiérarchisant les citoyens sur base de la couleur de peau et justifiant la colonisation. Le présent projet se propose donc de réfléchir à la manière dont on peut rendre l'espace public plus inclusif de manière démocratique, dans sa façon de présenter et de représenter l'histoire, en se concentrant plus particulièrement sur l'histoire coloniale puisqu'elle affecte plus que jamais les relations entre des nombreux groupes dans une ville multiculturelle telle que Bruxelles. Le projet de recherche pose les questions suivantes : dans quelle mesure l'espace public dans sa façon de présenter l'histoire coloniale est-il inclusif et démocratique? Pour aborder cette question, nous avons identifié deux communes bruxelloises (Ixelles et Etterbeek), qui ont accepté de rejoindre ce projet de co-recherche avec intérêt et enthousiasme. Le projet de co-recherche s'articule autour de trois phases, chacune se nourrissant l'une de l'autre.



« Teaser » du Projet

Nous avons réalisé un teaser du projet afin d'en favoriser la compréhension et la diffusion. Le teaser a été réalisé avec des images tournées tout au long du projet : des visites guidées aux fouilles dans les archives, en passant par les tables rondes réunissant des expert.es de la décolonisation de l'espace public.

Réalisation : Pascaline ADAMANTIDIS - Musique : Hicham Chahidi, « La rue » - 2022 © CBAI Production

« Dans les archives de la Fonderie : Jusqu'où va-t-on ? »

Ces productions ont pour objectif de garder une trace du travail réalisé et de pouvoir être mobilisées comme outils d'information et de communication. Ce reportage vidéo a été réalisé lors d'une séance de recherche des membres de l'équipe IREP à la Fonderie, un lieu qui a fondu les statues qui se trouvent dans l'espace public aujourd'hui. Les archives regorgent donc d'informations utiles au projet.

Réalisation : Pascaline ADAMANTIDIS - Musique : Hicham Chahidi, « La rue » - 2022 © CBAI Production

« A quoi sert (encore) l'interculturel ? »*

La journée s'inscrivait dans le cadre du projet ZELDA mené par six organisations dans quatre pays européens (Italie, Hongrie, Belgique et France). Le projet visait à renforcer les compétences professionnelles des formateurs d'adultes dans le champ interculturel par la diffusion de la méthode et de la pratique de Margalit Cohen-Emeric, l'organisation d'événements multiplicateurs et le développement de l'approche interculturelle afin d'aider à lutter contre les discriminations, le racisme et l'extrémisme.

Cet événement a été également l'occasion pour le CBAI d'exposer sa conception de l'action interculturelle. Pour ce faire, nous avons présenté les structures de sens (« prémisses ») sur lesquelles s'appuient les métiers de l'action interculturelle par lesquels notre institution met en œuvre l'objet social de notre institution.

L'approche interculturelle de Cohen-Emeric invite les formateurs, éducateurs, volontaires, voire tout le monde à vivre les différences et chocs culturels comme autant d'opportunités d'une prise de conscience des points de vue culturels de chaque individu et de pouvoir les partager afin de promouvoir le dialogue et la compréhension réciproque.

Les organisations partenaires de Zelda : Artemisszió Foundation, Elan Interculturel, CESIE, DIESIS network, The Cooperative Ruah et le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle.

Une capsule vidéo a été produite à partir des vidéos tournées lors de la formation Zelda. Cette capsule a été présentée lors de la journée.

Suite à cet événement, le CBAI a produit 3 capsules vidéos qui mettent le focus sur trois acteurs du secteur interculturel :

Altay Manço, « A quoi sert (encore) l'interculturel ? Entre l'expression de la diversité et la nécessité de vivre ensemble »



* Voir aussi Projet zelda - page 59



**Esther Koublan, « A quoi sert (encore) l'interculturel ?
Sa convergence avec l'antiracisme »**

Esther Francine KOUABLAN
Directrice du MRAX (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie)

et c'est en Flandre
que j'ai connu mon premier choc culturel.

QR code

**Basile Nzolameso, « A quoi sert (encore) l'interculturel ?
Visiter mes ressources pour apprendre de l'autre »**

Basile NZOLAMESO
Educateur au Centre pour mineurs étrangers non accompagnés (MENA) d'Assesses

L'interculturalité,

QR code

Productions dans le cadre des activités du CRACs

Capsule « Caméra Quartier », diffusée au Festival Cinemamed *



Cette vidéo a été réalisée pour illustrer le rapport annuel du Centre Régional d'Appui à la cohésion sociale (CRACs/CBAI) « Vers un monitoring de la politique de cohésion sociale ». Nous nous sommes rendus chez Caméra Quartier pour interroger les travailleurs et les jeunes sur ce que les projets de cohésion sociale leur apportent. Un récit qui révèle, avec simplicité, toute la complexité de faire de l'auto-évaluation pour discerner les effets des actions associatives dans la vie des jeunes.

Production: CBAI/CRACs - Réalisation : Pascaline ADAMANTIDIS - Musique : Hicham Chahidi, « Argueno » - 2022 © CBAI Production

Réflexions et enjeux autour de la politique d'accueil ** : le CBAI a filmé cet événement et l'a retransmis en direct :

<https://www.youtube.com/watch?v=1KfQVUwivtY>

Il s'agit d'un retour en images sur la journée d'étude (17/05/2022, Coop, Anderlecht) qui, à partir des recherches du Centre régional d'Appui à la Cohésion Sociale (CRACs-CBAI) sur l'impact du parcours d'accueil bruxellois pour les personnes primo-arrivantes, a proposé une réflexion sur la politique d'accueil bruxelloise et ses composantes à travers quatre thématiques : la santé mentale, l'insertion socio-professionnelle (ISP) et l'emploi, l'apprentissage de la langue et le logement. Retrouvez les interventions de Noé Grenier, Chargé de recherche au CRACs, Juliana Santos Wahlgren, Chargée de plaidoyer à l'ENAR (European Network Against Racisme) et d'Alain Maron, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative.

Coproduction avec l'AETCIS



Cette vidéo coproduite par le CBAI et l'Association Européenne de Thérapie Communautaire Intégrative et Systémique en Belgique (AETCIS), propose une piste de réflexion sur les rondes, un véritable outil de cohésion sociale, issu des favelas du Brésil dans les années '70. La Thérapie Communautaire Intégrative et Systémique (TCIS) est née de la rencontre entre des pratiques populaires et un savoir scientifique. Des règles très simples sont mises en place pour garantir la qualité des échanges : pas des jugements, ni de grands discours, pas de conseils. Chaque personne ne parle que de soi, s'exprimant avec des poèmes, des chansons, des proverbes... un pas de danse. Si elle le veut bien. C'est un espace ouvert, public, donc pas de grands secrets, chacun choisit ce qu'il veut y partager. La TCIS, présente aujourd'hui dans 25 pays, est un outil de cohésion sociale, une pratique communautaire qui mène à une autre manière de voir le monde, l'autre et d'exister dans la relation avec l'autre.

*Images : Yago Achilles, Jessy Luz, Michel Dubois - Narration : Camélia Prado et Ana Brandão - Réalisation : Pascaline ADAMANTIDIS -
Photos : Fortaleza Nobre, Google Maps, MISMEC 4 varas - 2022 © CBAI Production*

Production d'un teaser – Parlement *



Le CBAI propose ici un teaser de l'événement qui a eu lieu le jeudi 6 octobre 2022 au Parlement francophone bruxellois. Dans le cadre des jeudis de l'Hémicycle, le Parlement francophone bruxellois a invité le CBAI-CRAcs, Lire Et Ecrire Bruxelles-CREDAF et le CEDD-CREDASC, à présenter leur travail dans le cadre du nouveau décret de cohésion sociale qui a vu le jour en 2018. La matinée a situé les actions prioritaires du décret, ses missions et finalités, mais aussi les enjeux pour le secteur et son public.

Réalisation : Pascaline ADAMANTIDIS - 2022 © CBAI Production

Une production « La Culture a de la classe »





En prémissse d'un projet de conception d'outils pédagogiques, le CBAI a réalisé une vidéo réunissant les voix de Martine Tassin, Isabelle de Vriendt et Bruno Derbaix : « Les enjeux de l'éducation à la culture » à Bruxelles :

Les trois intervenants sont des expert.es en pédagogie et développent une pensée autour de la construction d'un projet culturel.



5. La communication digitale du CBAI

Pierre angulaire de la communication digitale du CBAI, le nouveau site internet fut lancé en juin 2021 après un long temps de gestation, nécessaire à la mise en place de groupes de travail au sein de l'équipe, l'élaboration d'un cahier des charges, la désignation d'un opérateur (Signélazer), la conception d'un layout attractif et le développement d'un outil sur mesure, sans oublier les nombreuses phases de test et de résolutions des bugs. Le CBAI dispose désormais d'un site dynamique au service de l'association, de la diffusion de ses productions, des thématiques qu'elle travaille, des actions et des missions qu'elle met en œuvre. Le site répond aussi aux besoins du secteur associatif et socioculturel bruxellois, à travers la mise en évidence de nombreux événements, formations et publications, offrant par ailleurs la possibilité d'héberger ou de relayer des productions proposées par les différents partenaires du secteur.

La communication digitale est également assurée par une présence sur les réseaux sociaux, page facebook du CBAI (5500 followers) mais également du festival BRuMM (900 followers) ainsi qu'une page Instagram et par une newsletter régulière (6250 inscrit.es)

Le site est géré en interne par le CBAI à partir d'une interface de gestion de contenu WordPress, et est organisé autour de quatre entrées dans le menu principal : "Explorer", "Projets & actions", "Agenda", "Le CBAI".

The screenshot shows the CBAI website's homepage. At the top, there is a navigation bar with links for "EXPLORER", "PROJETS & ACTIONS", "AGENDA", and "LE CBAI". Below the navigation is a large portrait of Francine Esther Kouablan, a woman with glasses and a purple jacket, with the text "INTERCULTURALITÉ" above her name. The main headline reads "Francine Esther Kouablan L'interculturalité et sa convergence avec l'antiracisme" and "A quoi sert (encore) l'interculturel ? Episode #2". Below the portrait, there is a search bar and a "RECHERCHER" button. The "À LA UNE" section features three articles: "ARTS EN MIGRATION" (Fritland), "COHÉSION SOCIALE" (Le chantier du siècle), and "CITOYENNETÉ" (Fascists not welcome). Each article has a small thumbnail image and a brief description. The "INTERCULTURALITÉ" category is highlighted in red for the first article.



Explorer

Cette entrée est un moteur de recherche performant qui donne accès aux productions (ou médias) du CBAI réparties en sept catégories (ou ressources) : « revue », « articles », « projets vidéos », « podcasts », « outils pédagogiques », « études et analyses », « publications ». Le moteur “Explorer” permet aussi de faire des recherches à partir des huit thématiques prédéfinies : “arts en migrations”, “citoyenneté”, “cohésion sociale”, “enseignement”, “interculturalité”, “migrations”, “politiques d’intégration”, “stéréotypes et préjugés”. NB : chaque contenu du site, article, news, événement, médias, etc., est défini par une ou plusieurs thématiques. Les résultats peuvent être filtrés selon trois autres critères de recherche : par auteur, par types de médias (PDF, vidéo et audio) et par date de publication.

Les productions diffusées en 2022

Revue : chaque nouveau numéro de l’Imag est mis en ligne (avec un texte de présentation et le sommaire) et est disponible dans une version PDF téléchargeable. Il faut ajouter les anciens numéros de l’Imag (depuis février 2019) et de l’Agenda Interculturel qui sont progressivement mis en ligne par nos équipes, ce qui représente 17 numéros sur l’année 2022.

Articles : une sélection de 25 articles de l’IMag et de l’Agenda Interculturel a été mise en ligne en 2022.

Projets vidéos : les contenus audiovisuels produits ou coproduits par le CBAI sont hébergés sur la chaîne YouTube du CBAI et diffusés sur le site avec une fiche de description. 14 productions ont été diffusées en 2022.

- > **Interview de Dema :** «Seuls sont épuisés ceux qui pensent être arrivés».
- > **Présences tunisiennes en Belgique. Partie 1:** la première génération.
- > **Présences tunisiennes en Belgique. Partie 2 :** Deuxième et troisième générations.
- > **Le festival BRuMM 2022 expliqué par Hélène D.** Présentation du projet BRuMM- Bruxelles Musiques Migrantes.
- > **Réflexions et enjeux autour de la politique d'accueil.** Le replay de la journée d'étude du 17/05/2022.
- > **L'AETCIS et la thérapie communautaire.**
- > **Les dessous de la cohésion sociale :** interview d'Angélique Mayele Wamituma (Les Manguiers en Fleurs)
- > **Les dessous de la cohésion sociale :** interview de Ruben Armada (Esperluète)
- > **Les dessous de la cohésion sociale :** interview de Maxime Kouvaras (Zin TV)
- > **Les dessous de la cohésion sociale :** interview de Fadi Zoghlami (Entraide Bruxelles)
- > **La politique de cohésion sociale :** constats et enjeux. Retransmission de la matinée consacrée au décret Cohésion sociale au Parlement francophone bruxellois (6/10/2022).
- > **La politique de cohésion sociale :** constats et enjeux. Synthèse de la matinée consacrée au décret Cohésion sociale au Parlement francophone bruxellois (6/10/2022).
- > **Caméra Quartier.** Vers un monitoring de la politique de cohésion sociale
- > **La culture a de la classe :** Les enjeux de l’Éducation à la Culture et aux Arts (ECA) à Bruxelles



Podcasts : les contenus audio sont diffusés sur le site mais aussi, via une extension (ou plugin) gérée depuis l'interface d'administration WordPress, sur la plupart des plateformes d'écoutes de podcasts: Apple Podcast, Google Podcast, Spotify, Deezer, Acast, etc. En 2022, 3 podcasts ont été diffusés.

- > **La démarche interculturelle de Margalit Cohen-Emerique. Episode 1:** Ariella Rothberg
- > **La démarche interculturelle de Margalit Cohen-Emerique. Episode 2:** Veronika Varhegyi
- > **Que deviennent les primo-arrivants ?** Interview de Sarah Bellet

Études et analyses : cette section rassemble principalement des rapports et travaux liés aux missions d'évaluation et d'accompagnement des politiques publiques confiées par la COCOF au CBAI : le dispositif de cohésion sociale, le parcours d'accueil pour primo-arrivants et le programme "La culture a de la classe". En 2022, 7 rapports ont été diffusés.

- > **Quelle efficacité pour la politique d'accueil des primo-arrivants à Bruxelles ?**
Rapport annuel - 2021 [complet]
- > **L'impact du parcours d'accueil dans l'installation des personnes migrantes à Bruxelles**
Synthèse du rapport de recherche - 2021
- > **Actes de la journée d'études sur la politique d'accueil des primo-arrivants à Bruxelles (17/05/2022).**
- > **La résilience associative en temps de crise.**
Synthèse du rapport annuel du CRAcs - 2021
- > **Vers un monitoring de la politique de cohésion sociale.**
Rapport annuel du CRAcs - 2022 [complet]
- > **Vers un monitoring de la politique de cohésion sociale.**
Synthèse du rapport annuel du CRAcs - 2022
- > **Médiation et gestion de la diversité en Belgique. Entre pacification et émancipation**
Article de Massimo Bortolini paru dans la Revue des Médiations (n° 1, été 2022).

Outils pédagogiques : si les deux mallettes Identités en jeux et Des stéréotypes aux racisme contenant des outils d'animation en formation ont été mises en ligne au format PDF en 2021, nous n'avons pas publié d'outils pédagogiques dans cette section en 2022.

Publications : on retrouve ici les fiches de présentation d'ouvrages et de revues rédigées dans le cadre de la veille documentaire du centre de ressources du CBAI. 4 fiches ont été publiées en 2022.

Projets & actions

Cette entrée permet d'accéder aux pages dédiées aux actions, missions et projets portés par le CBAI.

Imag, le magazine de l'interculturel : présentation de la revue du CBAI, affichage des derniers numéros en ligne et formulaire de commande/abonnement. Dans chaque numéro de l'Imag, un bouton permet d'ouvrir une fenêtre pop-up avec le formulaire de commande. L'Imag est également visible dans une section de la page d'accueil du site.

Formations : présentation générale et liens vers les différentes offres de formation du CBAI en cours ou à venir, classées par ordre chronologique.



Les offres de formations sont également visibles dans une section de la page d'accueil du site.

Evaluations des politiques publiques : page d'accès aux missions du CBAI en liens avec les dispositifs institués par la COCOF : les décrets relatifs à la cohésion sociale et au parcours d'accueil pour primo-arrivants (dans le cadre de ses missions de Centre Régional d'Appui à la Cohésion sociale) et le programme "La culture a de la classe".

Les pages liées à ces 3 missions sont également accessibles dans une section ad-hoc de la page d'accueil.

Centre de ressources : présentation du centre de ressources du CBAI (anciennement centre de documentation), informations sur les conditions d'accès et liens vers les dernières publications (ouvrages, revues, travaux de recherches...) présentées sous forme de fiches, dans le cadre de la veille documentaire du centre.

Agenda

Cette rubrique se veut une vitrine de la multitude d'événements et d'initiatives qui reflètent la diversité et le bouillonnement culturel de la région bruxelloise : musiques, théâtres, danses, expositions, festivals, colloques, conférences, formations, animations, ateliers...

Les 12 prochains événements dans l'ordre chronologique sont aussi visibles dans la section "À venir" sur la page d'accueil. Le visiteur accède au moteur de recherche en cliquant soit sur le lien "voir tout" de la section "A venir", soit sur l'entrée "Agenda" du menu principal. Le moteur de recherche permet de filtrer les événements selon trois catégories : "Nos événements", "événements partenaires" et "autres événements". On peut également faire une recherche sur l'année, le mois, le type d'activités (concert, formation, festival...) et les huit thématiques prédefinies (voir ci-dessus). Sur chaque fiche "Agenda", on trouvera une description détaillée de l'activité, les visuels promotionnels, les dates, lieux et coordonnées, les tarifs et conditions d'entrée, un bouton d'info et/ou réservation.

195 événements ont bénéficié d'une couverture promotionnelle sur le site internet en 2022.

Le Cbai

Comme le titre l'indique, cette rubrique compile les pages liées à l'organisation de l'association : une brève présentation du centre, de ses champs d'expertise (missions) et de ses valeurs, les membres de l'équipe, de l'organe d'administration et de l'assemblée générale, les offres d'emploi proposées par le CBAI, la politique de confidentialité mise en œuvre en matière de traitement des données à caractère personnel et enfin une page de contact avec un formulaire d'abonnement à la newsletter du CBAI.



6. Service d'accompagnement de projets culturels, d'évaluation de programme et de formation : la culture a de la classe

L'année 2022 est marquée par le lancement de nouvelles activités et d'un travail d'accompagnement des partenaires plus approfondi dans un contexte institutionnel et général apaisé.

Le contexte

Avec la disparition des mesures de prévention liées à la présence du Covid, les établissements ont retrouvé des conditions d'enseignement habituelles favorables à la mise en œuvre des projets culturels. Les sorties culturelles, la venue en classe d'intervenants extérieurs sont redevenues possibles. Cependant ce grand 'revival' n'occulte pas les conséquences désastreuses que les restrictions liées au confinement ont produit sur les jeunes et la nécessité pour les enseignants de travailler sur les « nouveaux » besoins de ces publics.

Parallèlement, la mise en place du Parcours d'éducation à la culture de la FW-B encourage les instituteur·trices à trouver des démarches culturelles et à documenter leurs pratiques.

Dans ce contexte, nous avons donc renforcé notre accompagnement des partenaires culturels et scolaires et soutenu et enrichi leurs pratiques par l'instauration d'un nouveau cycle d'intervention et de formation et le démarrage de l'élaboration d'un nouvel outil pédagogique.

Nos réalisations

Toutes ces activités forment des réponses aux constats provenant de l'évaluation de la pertinence du programme réalisée en 2020. Cette étude rappelait notamment que les projets soutenus par la Culture a de la classe sont « au service de l'école et de ses missions » lorsqu'ils permettent d'amener les publics éloignés de l'école à se rapprocher de la culture dominante, c'est-à-dire des récits sociaux que l'école impose.

Or les objectifs de l'éducation à la culture sont bien plus vastes et globaux et concernent tout autant l'accès aux institutions que les processus par lesquels l'enfant, le jeune, devient sujet producteur de culture.

Toutes nos activités ont donc été pensées pour renforcer les pratiques participatives d'éducation à la culture et aux arts que ce soit à travers l'accompagnement des projets, la formation des opérateurs culturels ou encore l'outillage des pratiques et de la réflexion sur celles-ci.

Un accompagnement renforcé

De janvier à juillet 2022, nous avons accompagné 30 projets lors de l'année scolaire 2021-2022 (certains démarrent seulement quand d'autres se poursuivent) et de septembre à décembre 2022, nous avons commencé l'accompagnement des 30 nouveaux projets sélectionnés. Ce sont donc environ 60 projets que nous avons suivis durant l'année civile 2022.

Nous choisissons prioritairement les projets parmi ceux dont les partenaires sont nouveaux dans le programme et ceux que les jurys ont estimé devoir être suivis car présentant quelques faiblesses à l'examen du dossier. Il nous arrive parfois de sélectionner un ou deux projets bien rodés, exemplaires sur la mise en œuvre de certains aspects clefs du programme (méthodologie, travail en partenariat, participation active des élèves, qualité de réflexion entre les partenaires,...).

Notre accompagnement consiste à leur fournir les repères utiles pour la conduite de leur projet ainsi que des premiers conseils pour augmenter l'aspect participatif de leur approche. Il vise également à soutenir le travail en



partenariat entre des opérateurs aux univers parfois très différents. Enfin, il éduque les regards et l'attention aux effets positifs que le projet génère sur les élèves en termes de connaissance de l'autre et de sens des actions collectives et des récits qui s'y jouent.

Il allie principalement des temps d'observation, des animations et des temps de conseils méthodologiques et de réflexion lors de réunions qui jalonnent les projets : au démarrage, à mi-parcours et à l'évaluation. L'accompagnement est à ce titre un élément de construction du processus réflexif d'auto-évaluation pour les partenaires. Lors des réunions de démarrage, notre rôle consiste à revoir ensemble les intentions des acteurs du projets, leurs objectifs et les méthodologies pour y parvenir, en tenant compte des réalités qui s'offrent à eux. Nous devons saisir assez vite les dynamiques entre les partenaires afin d'adapter notre accompagnement. Un projet n'est pas l'autre. Les situations, si diverses, font l'intérêt de notre métier. Quoi de commun par exemple entre un projet porté par un artiste et un enseignant ayant conçu ensemble leur projet et celui où un enseignant découvre le jour de la réunion de démarrage qu'il avait été pressenti par sa direction pour participer à un projet ? Nous prêtons une attention particulière à la méthodologie, à la qualité du partenariat entre enseignant et animateur, ainsi qu'à la place donnée aux élèves dans le processus décisionnel.

En cours de projet, la réunion permet de faire un état des lieux, de réajuster, réorienter la méthodologie si nécessaire. C'est parfois l'occasion de dénouer une situation conflictuelle exprimée ou bien latente. « *Je suis heureuse que l'on ait pu aborder le problème en réunion, cette fois je crois que le message est passé* », nous dit une bibliothécaire qui ne parvenait pas à faire comprendre à ces collègues qu'elle souhaitait qu'ils soient moins passifs. Ou bien encore une autre qui a l'issue d'une réunion où il aura été question de réorganiser le projet, d'en revoir les objectifs à la baisse pour être au plus près des réactions des élèves, nous dit « être soulagée de savoir qu'il est possible de réorienter à ce point le projet. Je ne me doutais pas que l'on pouvait avoir tant de liberté ».

Une fois le projet achevé, nous accompagnons le processus d'évaluation. Là encore, nous amenons les opérateurs à considérer leurs résultats à partir du vécu des élèves. Leurs retours sont précieux pour apprécier la démarche. Avec les partenaires, nous dégageons dès lors les éléments de méthode qui ont contribué à faire du projet une réussite ou un échec d'après les élèves. L'attention est notamment portée sur l'appréciation de la qualité de l'expérience collective et des expressions individuelles, des possibilités de découvrir les autres et soi-même, enfin des enseignements citoyens que les élèves retirent chacun individuellement du contenu, des sorties culturelles et des éventuelles actions mises en place. Enfin, nous réfléchissons aux améliorations à apporter si le projet devait être proposé.

Notre participation aux animations proposées nous permet d'être au cœur des approches de transmission et de construction des savoirs ou compétences recherchées. Nos observations portent sur les points suivants : la posture de l'animateur et de l'enseignant et leur attitude encourageante ou non vis-à-vis des élèves, la nature des animations et la dynamique de groupe, la structure du projet et les moments où les élèves sont mobilisés pour choisir, décider, agir. Nous sommes notamment attentives à la prise en compte par les opérateurs des réactions et questionnements des élèves dans la construction du fil rouge du projet. Nous pouvons également apprécier la qualité des échanges entre les élèves et les possibilités qui leur sont offertes de s'exprimer, de se découvrir, de débattre et d'agir ensemble dans l'idée de mener à bien le projet.

Durant cette année 2022, il nous a été possible de nous rendre à plusieurs reprises dans les écoles.

Et grâce à cette fréquence, nous avons pu clairement observer à l'œuvre et dans différents contextes scolaires, la délicate construction du sens du collectif à partir des vécus d'élèves souvent faits de solitude et de rejets, la prise de conscience de l'importance de sa place dans les groupes et de sa capacité d'agir. Voici quelques témoignages d'élèves :

« J'ai pu en effet, par groupe de deux, mettre en valeur notre créativité, ainsi qu'approfondir mes idées et comprendre la difficulté des tâches dans ce type de travail. En observant le travail des autres, j'ai pu également comprendre la diversité d'idées de chaque personne, rendant le projet encore plus passionnant. »



« Ce que j'ai apprécié dans ce projet est principalement le travail d'équipe. J'ai fait équipe avec un camarade de classe qui avait comme moi un fort caractère. Au début ce fut très difficile car chacun voulait imposer ses propres idées et l'autre n'était pas d'accord. Mais au fur et à mesure on a appris à s'entendre et à trouver des idées communes. Au final nous avons été complémentaires et efficaces. »

« Sur moi-même, j'ai appris que je pouvais avoir le courage de prendre la parole en classe. J'ai manqué de confiance sur ce point pendant mes années scolaires. Grâce à cette activité, j'ai pris conscience que je pouvais être pertinent et bon à l'oral. J'essaye de travailler dessus notamment au niveau de l'articulation. »

Création d'un cycle d'intervisions et de formation

Ce cycle s'est tenu au CBAI les 2 et 23 février, le 30 mars, le 27 avril et le 8 juin 2022.

Il se présente en cinq séances de trois heures alternant 2 séances d'intervision et 3 de formation.

Il a été conçu pour apporter un cadre de réflexion à la fois théorique et pratique sur l'éducation à la culture et les attentes des pouvoirs publics en termes de résultat attendus et sur les enjeux des méthodes participatives dans les projets culturels soutenus par le programme. Notamment les participants doivent pouvoir situer les démarches participatives dans la chaîne des résultats et cerner les outils qui stimulent la participation culturelle. Il offre également la possibilité, avec les intervisions, de construire une pensée réflexive sur sa pratique.

Les séances de formation sont construites à partir des échanges en intervission et dans le respect de la démarche d'éducation permanente. Les intervenants ont été choisis pour leurs expertises dans le champ de la participation ou de l'éducation à la culture.

Ouvert à tous les participants du programme La culture a de la classe (enseignants, artistes, animateurs et coordinateur de projets), nous avons dû limiter le nombre d'inscrits à 10 personnes afin de garantir la bonne marche du processus. Le groupe était composé majoritairement de personnes issues du secteur socioculturel. Deux personnes travaillaient dans les écoles.

Ce premier cycle d'intervisions et de formation semble avoir répondu à de réels besoins, comme en témoignent les retours positifs des 10 participants :

« C'est une très bonne initiative de rassembler autour des questions posées par le projet. J'ai beaucoup apprécié la diversité du groupe, échanger avec des gens qui occupent des postes différents est très enrichissant (artistes, structures diverses, profs...).... Je me disais que c'était le seul moment dans mon chemin professionnel où j'ai pu exposer des difficultés sans être mal à l'aise.»

Pour une autre, le partage des difficultés rencontrées sur le terrain par les participants lui a permis de se sentir moins seule et d'opérer un déplacement des enjeux qu'elle s'était fixés: « *Cela fait du bien d'entendre qu'il y a ce qui est dans le dossier où on a tendance à se monter la tête et ce qui se passe sur le terrain. Cela permet de redescendre de sa version idéalisée du projet* ». Le partage d'expériences et les différentes suggestions avancées par le groupe lui ont permis de revisiter son projet sous un autre angle et : « *Oui, c'était galvanisant. Cela remotive de pouvoir parler de son projet, de prendre du recul, ... je repartais avec de nouvelles idées et contactais les partenaires pour en parler* ».

La diversité des approches des formateurs a apporté de la hauteur ainsi qu'une grille d'analyse externe leur permettant de rencontrer, valoriser, questionner leur pratique.

Un enseignant participant en a largement tiré profit en précisant « avoir reçu une assise théorique à ses intuitions et (avoir vu) sa légitimité renforcée ». Il a salué la méthode utilisée en intervission qui selon lui, « pourrait per-



mettre à l'école de progresser » (si elle y était utilisée). Plusieurs participants ont pu prendre du recul, prendre conscience, repenser leur projet à l'aide d'idées nouvelles et anticiper en se projetant plus loin que leur réalité du moment. Ce cycle a permis de relativiser certaines difficultés et de réajuster le projet au sens que les élèves font.

Un nouvel outil pédagogique

A côté de ce cycle, nous avons commencé l'élaboration d'un outil pédagogique entièrement consacré à la pratique de travail en projet et en partenariat dans le cadre de l'éducation à la culture et aux arts. Cet outil est déjà en partie visible sur notre site internet et comportera une série de vidéos thématiques, des fiches pédagogiques ainsi que des podcasts de projets illustrant certains propos.

Ce tutoriel a pour objectif de proposer des éléments de contextualisation et des points de méthodes très concrets à tous ceux qui souhaitent mener des projets culturels dans les écoles et donner du sens à ce qu'ils font. Nous visons les enseignants comme les opérateurs associatifs. Pour cela nous cherchons notamment à croiser les regards de différents acteurs de cette politique sur les enjeux de l'éducation à la culture, sur la participation des jeunes ou encore la méthodologie d'un projet culturel et le travail en partenariat.

Une attention toute particulière est portée à la participation des publics et à la problématique de la démocratie culturelle, approche insuffisamment développée dans le programme et devenue, grâce à nos recommandations de 2020, un objectif désormais prioritaire.

Nous avons déjà interviewé trois personnes actives dans quatre domaines : les enjeux de l'éducation à la culture, le projet culturel (qui ? comment ? pourquoi ?), la participation des élèves (postures des acteurs, méthodes, effets) et la plus-value des projets culturels.

Permanence de certaines activités

Nous avons continué à nous associer aux séances d'information organisées par l'administration dans le cadre de l'appel à projets 2022-23. Nous avons également participé aux 4 matinées prévues pour les jurys. Ici notre charge de travail a été allégée puisque nous n'avons dû lire « que » 105 projets. N'ayant pas de pouvoir décisionnel, notre rôle consiste avant tout à éclairer les jurés sur certains aspects des projets soumis en faisant appel à notre connaissance du terrain ou des acteurs. A la demande de l'administration, nous avons rédigé le rapport d'évaluation annuel du programme sur les conclusions de cette première expérience de formation et d'intervision. En fin d'année et à sa demande, nous avons pu faire état de la pertinence de la mission auprès du Cabinet afin de lui permettre de réactualiser l'offre de marché de services relative au programme. Il nous apparaît qu'un grand nombre d'activités sont pertinentes pour le déploiement du programme. Cependant en terme de faisabilité, certaines d'entre elles sont difficilement compatibles avec les ressources qui nous sont allouées pour les réaliser.

Approche du travail

Nous avons mené une partie de ces activités avec l'aide de collaborations en interne qui ont grandement alimenté notre réflexion sur notre posture et la qualité de nos interventions.

- Nous avons bénéficié des compétences de Judith Hassoun du secteur formation. Nous avons instauré des moments de supervision qui nous ont permis de mener une réflexion sur notre posture vis-à-vis des différentes activités à mener, des nouveaux outils et les compétences à développer. Judith nous a également servi de regard critique sur nos canevas de formation. Elle s'est associée à nous pour élaborer ensemble et mener les interventions à nos côtés.
- Nous avons aussi profité des compétences de Pascaline Adamantidis du secteur Info-diffusion pour l'élaboration de l'outil pédagogique, notamment pour le tournage et le montage des vidéos qui le composeront.





PARTIE II

Secteur **FORMATION**

1. Introduction

2022 aura été l'année du déconfinement : au fur et à mesure du premier semestre, les mesures iront en s'assouplissant, pour revenir enfin à 100 % de présentiel, sans plus devoir respecter le mètre et demi de distanciation sociale entre les apprenant.es : tandis que la FAQ (Formation d'animateur.trice en milieu multiculturel) avait dû, pour pouvoir répondre à cette mesure, se donner dans des locaux externes au CBAI, c'est au cours du printemps qu'ils réintégrèrent notre bâtiment.

Alors qu'Ikram Mââfi venait d'intégrer (fin 2021) le binôme devenu trio de responsables de la FAQ, une petite série de congés pour maladie bouscule quelque peu l'organisation pratique, dont la prise en charge du groupe ADMI de première année. C'est dans ce contexte que nous a rejoint.es Gilles Grossen, à la rescousse : d'abord comme remplaçant, puis, à partir de l'automne, comme formateur permanent.

Ces quelques péripéties de début d'année n'auront pas empêché le secteur Formation de totaliser un nombre de jours de formations supérieur à la moyenne.

Suite au succès de la mise au vert de l'été 2021, mais dans l'impossibilité financière de réitérer l'expérience en résidentiel, nous avons choisi de nous offrir deux fois deux jours de mise au vert, « au gris » de notre chère Bruxelles : souvent hâtifs.ves dans la course du quotidien, nous tenons à nous permettre de faire ces pas de côté, prendre ces moments de pause pour réfléchir à des questions de fond, de sens, à des difficultés pédagogiques récurrentes, pour nous observer nous-mêmes et réfléchir collectivement à notre manière de fonctionner.

Lors de la première, qui eut lieu dans le magnifique cadre du Grand Hospice, nous avons réfléchi sur la manière de donner et de recevoir des retours (et leurs impacts possibles), sur l'impact qu'ont les priviléges sur les trajectoires de vie, et sur l'accompagnement individuel : jusqu'où j'accompagne ? Qu'est-ce qui m'appartient, ou pas ? Nous avons terminé ces deux jours par une mémorable visite du musée de l'Afrique, guidée par François Makanga, guide décolonial du musée.

La seconde eut lieu en décembre, dans le bâtiment Maxima de l'asbl Communa. On y partagea sur les facettes de nos identités respectives qui nous avaient déjà causé des difficultés vis-à-vis de notre posture de formateurs.trices et sur les solutions que nous y avions trouvées. A la demande des plus récemment arrivé.es, on y prit également le temps d'analyser, méthodiquement et en profondeur, deux chocs culturels selon la grille d'analyse de Margalit Cohen Emerique, afin que celle-ci soit bien intégrée et passée au crible pédagogique, par l'ensemble du secteur. Mohamed Samadi nous a également transmis de ses connaissances sur les différents profils pédagogiques des apprenant.es, tandis que Mohamed Bellafki nous a appris à confectionner des marionnettes, ainsi que leur divers usages pédagogiques possibles : parmi ceux-ci, nous avons pris beaucoup de plaisir à expérimenter le « Journal parlé d'évaluation », pour faire celle de la mise au vert.



2. Formations intra-muros

2.1 Module : «Initiation à l'Approche Interculturelle»

10 jours – 15 participant.es

Pour cette session, treize femmes et deux hommes ont participé. Dans l'ensemble, les personnes avaient peu d'expériences liées à l'interculturalité : il a donc fallu mobiliser les expériences intragroupales tout au long de la formation. La motivation continue, l'intérêt des participant.es pour les thématiques abordées et les nombreuses expériences rapportées par le formateur ont stimulé les réflexions.

Plusieurs intervenant.es externes ont été accueilli.es :

Daniela Novac a témoigné de son expérience intracommunautaire dans la communauté Rom.

Bachir Barrou, travailleur social et réalisateur, est venu parler de l'intégration des jeunes issu.es de la communauté marocaine à Bruxelles à travers son documentaire « Enfants d'ici, parents d'ailleurs ».

Alexandre Ansay a abordé les processus liés aux rites de passage chez les adolescent.es, sous l'angle ethno-psychologique.

L'intervention de Reza Kazemzadeh, directeur du centre Exil sur les effets psychologiques de la migration des familles et leur installation en Belgique, a été très marquante pour le groupe et a permis une forte décentration de son cadre de référence culturel en le relativisant.

Le moment fort fut l'analyse des chocs culturels vécus par trois participant.es. Ce travail a permis encore une fois de montrer le grand potentiel de réflexivité possible à travers l'utilisation de la grille d'analyse des chocs culturels de Margalit Cohen-Emerique.

2.2 Initiation à l'approche interculturelle.

10 jours – 9 participant.es

Pour cette session d'initiation à l'approche interculturelle, allant d'octobre à décembre, une grande partie des participant.es étaient des chargé.es de projets qui souhaitaient mieux prendre en considération la dimension interculturelle. Ils et elles venaient avec de nombreuses questions, et un intérêt particulier pour les questions liées à l'égalité des genres, les féminismes, la décolonisation, l'intersectionnalité ... Autant de sensibilités qui ont permis de faire émerger de nombreux échanges. Les interventions de Reza Kazemzadeh (« psychologie en migration ») et de Daniela Novak (« Les communautés Roms en Belgique ») furent particulièrement appréciées. Peu de tensions ont émergé : est-ce dû à une certaine homogénéité du groupe, à la peur du conflit... ? A la demande du groupe, un focus particulier a été amené en fin de formation sur le développement de projets interculturels. Cela a globalement rencontré les attentes des personnes demandeuses, même si l'une ou l'autre restaient encore assez déstabilisées quant à la perspective de retourner sur leur terrain. Elles attendaient manifestement de cette formation des solutions clé sur porte, à appliquer pour ne plus avoir à vivre tous les inconforts, ce dont l'approche interculturelle ne protège pas : elle permet par contre de comprendre pourquoi ceux-ci émergent, et comment tenter de les dépasser.

2.3 « Des stéréotypes aux racismes »

5 jours, 9 participant.es

Suite au succès des mallettes pédagogiques et aux demandes d'être formé.es à leur utilisation, nous continuons de proposer notre formation en cinq journées « Des stéréotypes aux racismes », dans laquelle nous présentons



entre 35 et 40 outils qui se trouvent dans notre mallette pédagogique du même nom.

Le format plaît, cinq journées remplies d'outils et jeux « ludico-conscientisants ». Nous commençons par découvrir la différence entre un stéréotype et un préjugé (même si nous nous centrons sur la question raciale, nous faisons des liens avec les autres oppressions identitaires), ensuite nous expérimentons la discrimination, découvrons les 19 critères protégés par la loi contre les discriminations de 2007. Nous testons des animations sur la couleur de peau et le racisme (en tant qu'idéologie qui prône la supériorité d'un groupe sur un autre), pour terminer sur les actuelles différentes formes de racisme spécifiques à l'oeuvre en Belgique : l'antisémitisme, la négrophobie, la romanophobie, l'islamophobie, la migrantphobie et l'asiaphobie.

L'évaluation a été encore une fois très positive : « *Satisfaction sur toute la ligne, y compris le formateur* » ; « *Très bonne dynamique de groupe. Celui-ci contenait plusieurs nationalités ou plusieurs cultures, ce qui a permis d'avoir des points de vue différents et cela a enrichi certains débats. De plus, la place a été donnée à chacun pour s'exprimer et le formateur veillait bien à ce qu'on ait compris tous les raisonnements/dires/informations de chacun* » ; « *Merci de nous avoir donné gratuitement cette superbe et riche mallette pleine d'animations* ». « *Il faudrait rajouter quelques journées, tellement c'était riche, varié et intéressant* ». Néanmoins, après quelques années d'expérimentation des différents outils qui s'y trouvent, nous avons détecté quelques aspects à y perfectionner : nous avons donc décidé de prendre le temps en 2023 pour l'actualiser et l'améliorer.

2.4 « Identités en jeux »

3 jours – 14 participant.es

Cette année, nous avons organisé cette formation sur trois journées, à la fin du mois d'avril. Les 14 participant.es étaient particulièrement enthousiastes à prendre part à cette formation car ils et elles cherchaient des outils pour travailler le concept d'identité avec leurs publics : cette boîte à outils et cet espace de discussion tombaient à point nommé. Ce fut une formation qui en a marqué plus d'un.e, et particulièrement la formatrice, parce que dès la fin de la première journée, des tensions importantes sont apparues dans le groupe. À l'origine de ces tensions, il y avait le jeu des 6 questions, souvent utilisé en formation au CBAI pour explorer différentes facettes de nos identités. Parmi ces 6 questions, « Dis quelque chose sur le sexe auquel tu appartiens » a heurté une participante, particulièrement sensibilisée aux enjeux liés au genre : sans en avoir l'intention initiale, elle illustra son indignation par une comparaison qui à son tour heurta fortement une autre participante : s'en suivirent des échanges maladroits qui générèrent du malaise et un sentiment d'insécurité dans le groupe. Heureusement, les tensions ont été en partie apaisées, en effectuant un travail de réflexion sur le cadre de sécurité que le groupe s'était créé. Cette formation restera cependant dans les annales. Elle est venue questionner le CBAI quant à la manière avec laquelle on aborde les enjeux liés au genre en formation. Elle interroge la posture à adopter, le travail à réaliser sur soi et le cadre à élaborer lorsque l'on propose des animations sur l'identité. Et enfin, elle interpelle lorsque l'on souhaite créer des espaces interculturels et favoriser le vivre ensemble: comment favoriser les échanges et donner une place à chacun.e dans un groupe où les vécus de domination et l'hypersensibilité par rapport à certains enjeux ne sont pas identiques ?

3. Formations sur mesure : approche interculturelle

3.1 Proforal : 15 et 29/01/22 ; et 19/02 et 02/04-22

2 x 2 jours, 26 participant.es

Ces journées de formation s'inscrivent dans le certificat en didactique du Français Langue Étrangère, organisé par Proforal et l'UCL. Les 26 participant.es ont été répartis en deux groupes afin d'alléger leur nombre par



séance. Le CBAI propose une initiation à l'approche interculturelle. En tant que formateurs.rices en FLE, ces participant.es viennent avec beaucoup de questionnements et ils et elles profitent aussi de ce temps de formation pour mettre en commun leurs stratégies et leurs outils. Ils et elles témoignent souvent de leur solitude face aux nombreux challenges que représentent leur profession.

3.2 Mission locale de Saint-Josse, « interculturalité – vivre ensemble »

Formation ciblée Technicien PC 1 (7 participants, que des hommes cette année)

Formation ciblée Employé administratif (13 participant.es)

Formation ciblée Aide comptable (12 participant.es)

Formation ciblée Technicien PC 2 (12 participant.es)

Suite au succès des premiers groupes en 2021, la Mission locale de Saint-Josse nous a de nouveau attribué son marché public, pour une journée d'initiation à l'interculturalité et au vivre ensemble. Afin de permettre la mise en place d'une bonne dynamique de groupe, le CBAI est donc sollicité pour intervenir dans les semaines d'introduction et de démarrage de 4 différentes déterminations COFTeN, ciblées sur trois métiers : employé administratif, technicien de maintenance PC (deux groupes) et réseaux, et aides-comptables.

Le module a pour objectif de faire se rencontrer les participant.es (au niveau culturel et religieux), et de démarrer une bonne dynamique de groupe pour la suite de la formation qui va durer de nombreux mois. La journée est aussi utile pour préparer leur rencontre avec leurs futur.es collègues de travail. Le contenu de la formation est basé sur des exercices de réflexivité et apports théoriques autour des concepts de communication interculturelle, de cadre de références et d'identité (une demi-journée) ; idem autour de la culture et de ses composantes, des chocs culturels et des enjeux d'interculturalité dans les groupes, tout en tenant compte de ces préjugés et stéréotypes (une demi-journée).

Les évaluations pour les 4 groupes furent, à nouveau, extrêmement positives pour les participant.es, aussi bien au niveau de la découverte des autres, que de la prise de conscience des enjeux interculturels dans le groupe et dans leur futur travail. Tous et toutes ont apprécié la journée pour leur propre dynamique de groupe, futur métier et culture générale. La Mission Locale de Saint-Josse est également très positive sur les retours des participant.es et souhaite poursuivre avec nous en 2023.

« Pour ma part, j'ai trouvé cette journée passée en votre compagnie, pleine de nouvelles connaissances, cultivant et surtout très animée. Vous nous avez ouvert le cœur, vous nous avez aidés à tisser des liens amicaux très rapidement pour seulement le 2^e jour de notre rencontre du groupe. En tout cas je vous remercie énormément. »

« Je souhaiterais te remercier pour cette journée de réels échanges, de rapports humains et d'agréabilités. Ce fut également très instructif, d'une part pour la culture générale que tu nous as transmise et également car chacun a pu s'exprimer en ressentant une tolérance certaine et commune. Je parlerais dorénavant toujours en 'je' et plus en 'on' ou 'nous'. »

3.3 Centre Hospitalier EPICURA – Sensibilisation à l'approche interculturelle 7 x 1 jour + approfondissement 1 jour, 12 à 14 participant.es par groupe

Fin 2021, le service des ressources humaines du centre hospitalier Epicura contacte le CBAI pour organiser une journée de formation. Le principal enjeu de cette formation était d'obtenir « l'accréditation Canada ». Celle-ci atteste de « la démarche d'amélioration continue, au regard de normes d'excellence internationales» de la qualité



et la sécurité des soins, et des services proposés aux patient.es. L'un des critères évalués concerne l'organisation d'une formation sur l'approche interculturelle dans la relation de soin. Il s'est avéré qu'au-delà de l'accréditation, la formation allait répondre à un réel besoin du personnel soignant. Ils et elles ont formulé la nécessité de ce type de formation pour réfléchir à la relation aux patient.es issu.es de milieux socioculturels divers dans un contexte hospitalier en grand changement organisationnel.

En effet, Epicura regroupe trois sites hospitaliers dont les réalités sociologiques, démographiques et culturelles sont très différentes. Les équipes des sites respectifs se confrontent à la volonté de créer une culture organisationnelle commune et de standardiser les pratiques. Cette harmonisation répond à la fois à des contingents économiques, et s'inscrit dans une optique de garantir l'égalité de la qualité des soins. Ainsi, le personnel soignant raconte que leurs pratiques et la relation aux patient.es sont bousculées par ces changements. Les chocs culturels les plus déstabilisants ne sont pas toujours vécus avec les patient.es, mais avec les collègues des autres sites ou avec d'autres services. Cette formation offre aux participant.es un temps souvent manquant pour se rencontrer autour de leurs pratiques et d'échanger sur leur éthique professionnelle et relationnelle.

L'approche interculturelle propose un cadre pour analyser les situations sensibles et partager les bonnes pratiques qui, parfois, sont celles qui détournent la règle. Le refus de soin, le rapport à la mort et aux rites funéraires durant le Covid, le rapport au corps et à l'intime en fonction des relations de genre, le rapport à la famille et à la règle en situation de soins palliatifs ou d'euthanasie, le rapport à la maladie et à la croyance magico-religieuse sont autant de sujets que nous avons abordés durant la formation. Fin 2022 et pour 2023, sur base de la demande des participant.es aux sept journées de formation données en 2022, trois journées d'approfondissement sont organisées (une en 2022) en plus de dix autres journées de sensibilisation prévues.

3.4 Formation VIA – Intégration de l'approche interculturelle dans les pratiques professionnelles

6 jours – 20 participant.es, puis 4 jours – 42 participant.es

Ces dix journées de formation avaient pour objectifs de mettre à niveau tous les travailleurs.euses de VIA, ancien.nes et nouveaux.elles, concernant l'approche interculturelle, et de les sensibiliser davantage aux enjeux interculturels. Il s'agissait également de renforcer les ponts entre les membres de l'équipe, à titre individuel mais aussi au niveau collectif. Les résultats attendus se situaient à deux niveaux : améliorer les relations avec le public primo-arrivée, ainsi qu'entre collègues, toutes fonctions confondues.

La formation a été conçue en deux temps.

Les 6 premières journées, réparties entre mars et avril, étaient destinées aux nouveaux.elles travailleurs.euses de VIA pour leur permettre de découvrir les concepts théoriques de l'interculturalité, mettre ceux-ci en lien avec leurs pratiques et leur propre expérience : culture, identité, zone sensible, choc culturel, cadre de référence,... Un focus a notamment été apporté sur la menace identitaire des professionnel.les et la posture de l'accompagnateur.trice social.e.

Les quatre dernières journées, entre mai et juin, ont rassemblé l'ensemble des travailleurs.euses de VIA (42 personnes). L'heure était à l'approfondissement des concepts liés à l'approche interculturelle, la mise en pratique des grilles de lecture pour travailler sur les cadres de référence, les représentations, les stéréotypes, les croyances, les tabous, ainsi que les valeurs sous-jacentes, parfois révélés à travers l'utilisation de l'iceberg et qui questionne davantage l'invisible, les non-dits et les champs émotionnels. Nous nous avons également exploré la.les (sous-)culture.s, l'identité et les zones de tension de VIA en tant qu'association.

Les participante.s ont apprécié la formation : (ré)appropriation des principes et la méthodologie de l'approche interculturelle, les moments conviviaux et les temps d'échanges pour mieux connaître les collègues, ainsi que le travail sur la.les (sous-)culture.s de VIA. Deux petits bémols : ils ont néanmoins signalé que leur envie de découvrir de nouvelles approches, plus récentes et issues notamment d'auteurs de cultures et d'origines diversifiées, n'a pas été rencontrée. Ils ont également déploré le fait que la continuité entre les interventions des 4 différents



formateurs.trices du CBAI n'ait pas toujours été optimale.

3.5 Service Civil International (SCI) – projets internationaux

2 jours – 13 participant.es

Cette équipe de 13 personnes souhaitait être accompagnée dans sa réflexion autour de ses pratiques de gestion des tensions et des difficultés dans des groupes multiculturels qui participent aux projets du SCI. Elle souhaitait acquérir et mettre en place plus collectivement de nouveaux outils de gestion de conflit, à la fois pour l'équipe du SCI elle-même mais aussi à destination des coordinateurs.trices de projet bénévoles.

Nous avons exploré ensemble des outils communs pour approfondir l'analyse des enjeux et tensions qui gravitent autour de ces projets. Lors de la deuxième journée, nous avons travaillé à partir d'apports théoriques liés à la gestion de conflit, et l'équipe s'est exercée à l'assertivité et au feedback. Il n'est resté que très peu de temps pour des mises en situation, mais l'équipe s'est montrée satisfaite.

3.6 Service de prévention et de cohésion sociale de Watermael-Boitsfort

5 jours – 13 participant.es

Suite à une évolution démographique des quartiers Cités-Jardins à Watermael-Boitsfort dans lesquels sont actifs les travailleurs.euses sociaux.ales de différents organismes, sont apparus des conflits de voisinage entre d'ancien.nes habitant.es et de nouveaux locataires. Les profils socio-économiques et leurs référents culturels seraient fort différents.

La demande du Service de prévention et de la cohésion sociale de Watermael-Boitsfort est de pouvoir, dans un premier temps, faire découvrir l'interculturalité en expérimentant des outils, en analysant des situations vécues sur le terrain, ou encore en imaginant des actions communautaires, afin d'être davantage sensibilisé.es à la dimension culturelle agissante dans la relation d'aide ou de service apportée aux bénéficiaires : ceci, afin de préparer des rencontres futures entre les travailleurs.euses des logements sociaux et les locataires sociaux.ales, ainsi que de faciliter la cohésion sociale dans les quartiers concernés.

Dans un second temps, il s'agirait d'organiser deux demi-journées de suivi – supervision, afin de consolider ce qui a été vu en formation par un retour sur sa mise en pratique sur le terrain. Treize travailleurs de sept associations et services différents ont participé à une formation d'initiation à l'approche interculturelle de cinq jours répartis entre septembre et novembre 2022. Ce fut l'occasion de mieux comprendre les enjeux liés à l'identité (tensions identitaires, stratégies identitaires), la culture (valeurs, normes, tabous, codes, croyances) et les chocs culturels, afin d'adopter une posture professionnelle adaptée aux publics avec lesquels ils et elles travaillent. Cette formation, qui sera donc suivie par une intervention de deux demi-journées en 2023, leur aura permis de mieux connaître leur cadre de référence et celui de leur public, d'adopter un langage commun et d'envisager des actions communes permettant de favoriser le dialogue interculturel.

« J'ai pu réfléchir à mon cadre de référence , à mes parts « non visible de l'iceberg » et que l'autre vit aussi ce genre de « tension », qu'en cela on se rejoint... ».

« Dans mes médiations, interroger davantage les cadres de référence différents qui peuvent engendrer malentendus et conflits ».

ONE : « Mieux décoder les règles culturelles »

1 jour – 9 participantes

Cette formation était destinée aux PEP's, les Partenaires Enfants-Parents, chargées de l'accompagnement des nouveaux parents et des nouveaux nés. Neuf personnes étaient présentes, attirées par le titre de la formation



choisi par l'ONE, « Mieux décoder les règles culturelles ». Après avoir fait un focus sur le concept de culture et la démarche interculturelle, nous sommes passées à des analyses de chocs. Les récits des vécus de ces professionnelles étaient parfois durs. Il a été notamment question de faits de violences conjugales. Ces professionnelles avaient également suivi une formation sur ces sujets pour accompagner au mieux leur public. Elles ont démontré une capacité d'analyse remarquable et un accompagnement psycho-social très humain. Cette journée de formation a permis un espace d'échange de pratiques et de questionnements, et s'est déroulée dans la bonne humeur.

3.7 PAC, Formation écrivain public : démarche interculturelle

2 jours – 16 participant.es

A l'occasion de leur formation de base d'initiation à la fonction d'écrivain.e public.que d'une durée de 24 journées, leur formateur interne étant absent, Présence et Action Culturelle a demandé au CBAI de sensibiliser leurs 16 participant.es (principalement Belges de souche) pendant deux journées à la démarche interculturelle. Après avoir introduit la formation par notre célèbre animation des « salutations », nous leur avons fait découvrir par différents exercices leurs identités multiples, ce qui nous a permis de nous intéresser aux identités de leurs futurs publics. Ensuite, le groupe a découvert la définition anthropologique de la culture, ainsi que toutes ses composantes. Après avoir relié, avec l'exercice de l'arbre de la culture, les deux concepts, nous avons pu mieux comprendre le schéma de l'action interculturelle. Nous avons proposé quelques exercices pour découvrir la construction des préjugés à partir des stéréotypes. Ces exercices ont permis qu'un certain nombre de préjugés puissent sortir, ce qui nous a donné l'occasion ensuite de les déconstruire (non sans mal). La formation s'est terminée par un long échange sur différents chocs culturels vécus sur leur terrain d'intervention.

Le groupe était très satisfait du contenu, des exercices, des échanges entre participant.es et avec le formateur. Beaucoup se sont dits désormais plus sensibles aux enjeux interculturels, aux différents cadres de références. La formation a augmenté leur capacité d'écoute empathique, leur curiosité envers les différences et leur tolérance.

3.8 Bras Dessus Bras Dessous

2 jours – 12 participant.es

Bras Dessus Bras Dessous a contacté le CBAI pour organiser deux jours de formation pour toute leur équipe. Cette association, en pleine expansion, s'attaque à l'isolement des personnes âgées. Elle organise entre autres des binômes entre une personne âgée et une autre personne bénévole qui vit dans son quartier, sa région. Les travailleurs.euses, dérouté.es par des propos racistes de certain.es des aîné.es avec lesquel.les ils et elles travaillent, souhaitaient s'outiller ensemble pour pouvoir y faire face et développer une vision et une culture commune à leur équipe qui tienne compte de la pluralité de celle-ci, concernant le respect des valeurs de Bras Dessus Bras Dessous et la posture à adopter face au public. Ces deux journées furent bien appréciées par l'équipe, même si les chantiers entamés n'ont pas pu être clôturés. Ce fut l'occasion pour l'équipe de faire la rencontre de ses collègues nouvellement arrivé.es.

3.9 ONE : projet Ciné club

2 x 1 heure – 100 personnes

Dans le cadre du Ciné-club organisé par l'ONE, le CBAI a été invité à intervenir à deux reprises après la projection du documentaire « Bébés » de Thomas Balmès, pour présenter brièvement l'approche interculturelle et notre formation type sur la communication interculturelle. L'événement a été organisé deux fois, l'une à Boitsfort et l'autre à Waterloo. Ces moments étaient principalement destinés aux PEP'S, les Partenaires Enfants-Parents, chargé.es de l'accompagnement médico-social de la femme enceinte et de l'accompagnement du nouveau-né et de ses



parents. En effet, de par leurs missions, les PEP's se retrouvent au carrefour de cultures différentes, face à des nouveaux parents parfois assez démunis, voire même malmenés par le milieu médical, déboussolés par les recommandations de l'ONE qui parfois semblent s'opposer à leurs propres pratiques culturelles.

En sensibilisant à l'utilité de la démarche interculturelle et aux enjeux interculturels liés à leur accompagnement, l'ONE souhaitait attiser l'intérêt des PEP's à s'inscrire à cette formation organisée en interne et donnée par le CBAI, le but final étant d'améliorer l'accompagnement des parents et des nouveaux-nés. Une centaine de personnes ont répondu présentes et une partie d'entre elles a témoigné de difficultés et de chocs vécus, qui nourriront l'échange.

3.10 ADDE, Parcours « Intégration et Droits » : Intégration et interculturalité

1 jour – 25 participant.es

Cette formation d'une journée sur l'approche interculturelle était destinée à des travailleurs.euses sociaux.ales de différents services sociaux et socio-juridiques de Bruxelles en contact avec les personnes primo-arrivantes. Dans ce contexte l'ADDE, notre partenaire de longue date, estime que ces travailleurs et travailleuses ont besoin d'une initiation à l'approche interculturelle afin de compléter leur formation. Cela fait maintenant plus de huit ans que le CBAI intervient donc à cet effet, en proposant des séances de sensibilisation à l'approche interculturelle. Une journée de six heures a permis de sensibiliser les travailleurs.euses aux notions de base de la communication interculturelle et de faire découvrir la grille d'analyse des chocs culturels, susceptible d'amener une réflexion quant à la juste posture à adopter lors des interactions avec les personnes primo-arrivantes dans un contexte d'aide sociale et juridique. Ainsi, il a été opportun de lever certains malentendus et mécompréhensions inhérents à la rencontre entre des porteurs.euses de cultures différentes et de relever quelques postures interculturelles qui indiquent que les travailleurs.euses arrivent à se décentrer.

Comme le groupe était nombreux, le local inadapté et qu'un seul formateur a pu être mis à la disposition du groupe (faute de budget disponible), les participant.es n'ont pas pu être répartis en sous-groupes pour travailler sur des cas vécus. Plusieurs participant.es ont exprimé qu'ils et elles souhaiteraient avoir plus de temps pour approfondir davantage la thématique.

Pour des raisons budgétaires la deuxième séance, sur le thème « Familles et migration », n'a pas pu être organisée comme cela avait été le cas les années précédentes.

« Cette formation est utile pour l'accompagnement social et pour créer du lien avec les personnes. »

« Cela a permis d'apprendre à prêter attention à certaines choses afin d'avoir une posture idéale en tant que formateur. »

« Rappel de l'importance de la communication et apprentissage d'astuces et gestes en approche interculturelle ».

3.11 FOCEF Hainaut et FOCEF Brabant, Conférences :

« Le français langue d'apprentissage et l'interculturalité »

2 x 3 heures – 60 personnes et 72 personnes

Il s'agit d'une conférence inaugurale destinée à des enseignant.es de l'enseignement fondamental ordinaire (sections maternelle et primaire) du Réseau Libre Confessionnel qui travaillent entre autres avec des élèves allophones et des élèves francophones vulnérables. L'objectif était de conscientiser les enseignant.es sur l'importance de tenir compte de la dimension interculturelle lors de l'apprentissage du français, langue d'enseignement. En effet, il s'agissait de faire prendre conscience que les compétences métalinguistiques se développent dès la petite enfance au sein du terreau familial. Or, quand leur langue maternelle n'est pas le français et que les parents ne savent pas accompagner leur enfant pour pallier à certaines carences linguistiques de leur progéniture, beaucoup d'élèves scolarisé.es en FWB vont alors éprouver des difficultés d'apprentissage ; et le système scolaire



n'arrive pas à y remédier complètement.

Pouvoir s'appuyer sur la langue maternelle des enfants en tenant en compte de la structuration de leur langue est un moyen d'y pallier. Ainsi, à travers la présentation d'expériences pédagogiques au Canada et en France, mettant en avant d'une part la création d'un imagier multilingue créé par les élèves et présenter par elles et eux aux sections maternelles, et d'autre part en comparant les structures grammaticales de plusieurs langues en présence dans la classe, les élèves du primaire on pu se sentir valorisé.es, comparer les structures de leurs différentes langues et communiquer de manière à développer leurs compétences métalinguistiques, compétences qui, selon les sociolinguistes, améliorent l'apprentissage de la langue de l'enseignement et favorise la réussite scolaire.

3.12 Rhizomes : médiation interculturelle

7 demi-jours – 8 participant.es

Depuis 2017, un collectif de voisin.es qui occupait le rez-de-chaussée d'un immeuble de logements sociaux de la chaussée de Boondael a initié de nombreuses actions sociales et culturelles destinées à rompre l'isolement, favoriser la mixité, et améliorer ensemble la qualité de vie dans le quartier. Le projet développe un café solidaire (un lieu de convivialité, de rencontres et d'échanges, ouvert à tous.tes, sans discrimination ni obligation de consommer), un Repair-café, un GASAP (Groupe d'achat en soutien à l'agriculture paysanne) qui s'est transformé en une distribution solidaire (particulièrement utile depuis la pandémie de Covid), des activités de vacances, etc. Le projet devient dès 2018 une asbl et continue à se développer au gré de l'investissement que les volontaires apportent.

Malgré plusieurs complications et déconvenues (le Covid et ses conséquences, la nécessité de déménager le café et le refus des nouveaux riverains quant à son installation...), les volontaires ne se découragent pas et l'asbl reçoit heureusement, en septembre 2021, une réponse positive à leur demande de subside dans le cadre de l'appel à projet du PCI, qui consiste en :

- a) un accompagnement méthodologique par le CBAI au projet « Boondael interculturelle » (6x 2h tout le long du projet, dont 4 x 2h en 2022),
- b) une formation à la médiation interculturelle par le CBAI pour le noyau central des volontaires, afin d'améliorer la cohabitation entre les différentes cultures et religions dans les sous-projets (7 x 3h, en 2022).

La formation leur a permis de mieux se connaître et de mieux comprendre ce qui se joue dans les relations interculturelles.

« J'ai beaucoup aimé, c'était passionnant ! La formation m'a également permis de mieux connaître les autres et aussi de me redécouvrir. »

« J'avais déjà une ouverture d'esprit, mais cela m'a permis d'aller plus loin, de faire plus attention »

« Même si on ne connaît jamais assez les choses, cela m'a permis de mieux structurer ce qui a été appris. Les différents outils me permettent de mieux travailler le futur en tant que citoyen engagé dans le quartier. »



3.13 CRIBW : La notion d'interculturel

2h30 – 15 participant.es

Le Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon organisait le 28 avril une plate-forme interculturelle à l'intention des associations participant à l'appel à projets lancé par la Région wallonne en janvier, lequel développait de nouveaux axes intitulés « interculturels ».

Cette réunion de 2h30 a rassemblé une quinzaine de personnes dans une discussion autour de la notion d'Inter-culturel, qu'il s'agissait pour elles de mettre en œuvre dans leurs projets associatifs locaux.

Cette discussion a été introduite par un exposé de Marc André, ancien formateur du CBAI, intitulé « L'interculturel, de quoi parlons-nous ? ». Les participant.es ont ensuite été invité.es à discuter en deux sous-groupes à propos de leurs représentations des significations et implications concrètes de la notion d'Interculturel, avant de partager en plénière les points saillants de leurs discussions et un ensemble de questions, illustrées par des exemples concrets, concernant la mise en œuvre associative de cette notion d'interculturel. L'objectif était de faire connaissance et de partager des représentations diversifiées : il ne s'agissait donc pas d'aboutir à une seule représentation commune et normative.

3.14 ERAP – Formation des Gardien.nes de la Paix : « l'interculturel et la gestion de la diversité »

5 x 2 jours – 14 participant.es par groupe

Cette année, 5 groupes de gardien.nes de la paix ont été formés par notre asbl pour le commanditaire École Régionale d'Administration Publique (ERAP). Le CBAI achève sa deuxième année du marché public qui en compte 4. La formation s'inscrit dans la formation initiale des gardien·nes de la paix (groupe hétérogène en âges, sexes, anciennetés de fonction, niveaux de diplôme et origines nationales), formation obligatoire à l'obtention du titre de Gardien de la Paix. A la suggestion des participant.es de 2021, nous avons obtenu un jour de supplémentaire, passant à deux jours de formation.

Nous avons pu, grâce à l'allongement de la durée de formation, approfondir l'initiation à l'approche interculturelle à travers l'analyse de quatre situations réelles de chocs culturels vécus directement par les gardien.nes. En deux jours, les gardien.nes ont appris à se décentrer pour mieux communiquer avec leur public malgré les différences de vision du monde et d'interprétation des règlements en vigueur.

En nous basant sur une approche en lien avec les situations de travail réellement vécues, les jeux de rôle ont eu un effet très positif. Cette approche est basée sur le théâtre-action : deux personnes jouent une situation et une troisième peut intervenir à tout moment pour améliorer l'issue de l'échange en s'appuyant sur une posture interculturelle (écoute empathique, prise en compte du cadre de référence de la personne représentant l'usager, etc.). Les participant.es ont apprécié de pouvoir parler du manque de considération par leur public, mais aussi des difficultés de communication au sein de leurs propres équipes, notamment dans les relations hommes-femmes. Les participant.es ont saisi l'importance de ne pas trop vite juger les personnes afin de mieux comprendre les demandes ou comportements des usagers quand ils et elles sont en relation avec elles et eux. Il s'agit de surseoir au premier jugement de valeur pour adopter une posture d'ouverture à la différence et à la diversité, quelle qu'elle soit.

3.15 Abracadabus

5 jours au total, 34 participant.es au total



L'asbl Abracadabus existe depuis plus de vingt ans, elle intervient dans les écoles maternelles et primaires en Région de Bruxelles-Capitale. Essentiellement composée de bénévoles à la retraite, celles et ceux-ci content des histoires auprès d'enfants majoritairement issus de l'immigration. L'association a fait appel au CBAI afin de sensibiliser leurs bénévoles à l'approche et à la communication interculturelles. En mai 2022, deux fois une journée ont été dispensées. Finalement, la formation fut tellement appréciée et à la fois considérée trop courte, qu'une nouvelle formation de deux jours fut ajoutée en novembre pour un nouveau groupe de 13 bénévoles, ainsi qu'un jour d'approfondissement pour les participant.es qui avaient déjà suivi la formation en mai. Cette deuxième session aura permis d'adapter le contenu à leurs publics et missions spécifiques, les albums de jeunesse, pour nourrir le dialogue interculturel. Tous.les participant.es ont trouvé la formation très utile pour mieux comprendre les publics avec lesquels les bénévoles interagissent.

« Une manière de mieux comprendre les fonctionnements des enfants en fonction de leurs cultures, leur religion, etc. afin de s'adapter en conséquence. »

« La formation me paraît indispensable »

3.16 UMons (Mons-Bruxelles)

2 jours au total – 50 participant.es au total

Pour la septième année consécutive, une journée formation du CBAI est intégrée dans le cursus, à l'université de Mons, d'une formation en horaires décalés à l'interprétation et à la médiation pour les services publics en contexte migratoire, en milieu social & médical. Cette année, il y avait 20 inscrit.es. En une journée, nous essayons d'aborder de la manière la plus ludique possible les notions de culture, valeurs, codes, normes, tabous, choc culturel, la tension entre tradition et modernité et la négociation. Une autre formation d'une demi-journée est également organisée en parallèle pour les interprètes du SeTIS. Le format plus court (une demi-journée) ne nous permet pas d'approfondir les concepts de tradition et modernité. Comme il y a eu beaucoup d'inscrit.es cette année, le module au SeTIS a été programmé deux fois. Le public étant d'origine étrangère avec un parcours de vie souvent très riche, les participant.es expriment beaucoup d'enthousiasme à suivre ce module qui, selon leurs dires, leur apporte beaucoup sur le plan personnel autant – si pas plus – que professionnel, l'occasion de réfléchir à leur vécu, leur identité et de prendre du recul. Certain.es participant.es ont confié que cette formation leur donne pour la première fois l'occasion de mieux se connaître.

Par contre, depuis le Covid, la formation pour l'université de Mons se donne en distanciel sur Teams, à la condition que les participant.es ouvrent leur caméra et participent aux différents exercices. Les retours sont très positifs également. L'existence d'une équipe Teams permet de prolonger l'échange puisque les étudiant.es peuvent encore poser leurs questions sur Teams après la formation.

4. Formations sur mesure : thématiques connexes

4.1 Le Centre Placet : des stéréotypes aux racismes

1 jour – 15 participant.es

Cette journée de formation était destinée aux travailleuses, bénévoles et toutes personnes intéressées par les activités du Centre Placet à Louvain-la-Neuve. Il s'agissait de sensibiliser aux enjeux liés aux stéréotypes, préjugés, discriminations, racisme et racismes spécifiques. Les chargées de projet souhaitaient découvrir les outils de notre boîte « des stéréotypes aux racismes ». Comme souvent, de nombreux témoignages touchants sont



apparus et les participantes d'horizons divers ont pu faire plus ample connaissance.

4.2 Maison de Jeunes Regard : Stéréotypes

2 heures – 14 participant.es

Dans le cadre du lancement d'un projet plus large, la Maison de Jeunes Regard à Evere a sollicité le CBAI pour venir rencontrer et initier son groupe-porteur à la thématique « Qu'est-ce que le racisme ordinaire ? Comment le combattre ? ». En deux heures, nous n'avons pu réaliser que deux exercices, tellement les questions et les débats furent vifs et énergiques. Le sujet touche et ébranle en effet les jeunes, même s'ils et elles ont des difficultés à distinguer la xénophobie (stéréotypes et préjugés) du racisme (comme idéologie de déshumanisation et de domination sur d'autres groupes humains).

4.3 Siréas asbl : Identités

2 heures – 17 participant.es

La demande initiale de cette formation concernait la découverte des outils de la boîte « identités en jeux » pour les participant.es d'une formation en bureautique. Il s'est avéré que les attentes visaient plutôt les échanges entre participant.es autour de leurs vécus (de discriminations) au sein de la société belge, multiculturelle. La formatrice a également présenté une série d'acteurs dans la lutte contre les discriminations. Il a été question des discriminations à l'égard des personnes racisées, mais également des discriminations entre les personnes racisées, notamment entre les personnes originaires d'Afrique noire et les personnes originaires du Maghreb.

4.4 Solidarcité asbl : sensibilisation aux mécanismes menant aux discriminations

1 demi-jour – 18 participant.es

Il y avait seize jeunes entre 16 et 25 ans, en début de leur « année citoyenne », pas encore tous·tes certain.es de participer à la suite du processus, et deux accompagnateurs. La formatrice a proposé plusieurs jeux pour se plonger dans cette matière, issus de notre boîte à outils « Des stéréotypes aux racismes ». Il a fallu un peu de temps pour que chacun.e participe aux échanges et partage son point de vue et ses vécus. La fin de l'animation s'est terminée par un débat improvisé sur toutes ces thématiques abordées. Certain.es ayant elles et eux-mêmes vécu de nombreuses discriminations basées sur leurs origines, les jeunes ont tout d'abord exprimé un certain scepticisme et du fatalisme quand on les a questionné.es sur les possibles stratégies de lutte contre le racisme et les actions à mettre en place. Le fait de reconnaître ses propres priviléges et de se mettre en jeu en parlant de ses propres convictions a eu pour effet un regain de participation, et les échanges ont finalement dû être arrêtés car la fin de la séance avait été dépassée.

4.5 Watermael-Boitsfort – rencontre intergroupes :

« Balance tes préjugés »

2x 1h30 – 14 et 16 participant.es

Dans le cadre de ses « journées d'inspiration », le service de Prévention et Cohésion Sociale de la commune de Boitsfort a convié le réseau associatif et les services publics de proximité pour une journée « Balance tes préjugés ». Les participant.es avaient le choix de deux ateliers parmi trois :



- 1) « Que fais-je lorsque j'entends des propos racistes ? » (BePax)
- 2) « Comment déconstruire les stéréotypes que j'entends à l'aide de faits objectifs ? » (Migration, au-delà des préjugés de l'ULB).
- 3) « Quels outils puis-je utiliser pour favoriser la rencontre intergroupe dans mon travail ? » (CBAI) : Explorer les dynamiques de groupe et quels outils peuvent favoriser la création de lien dans notre public.

Malgré un temps beaucoup trop court et une salle trop petite, les deux groupes étaient très satisfaits de l'animation ludique, participative et instructive.

L'après-midi, nous avons pu assister au spectacle de théâtre improvisé « No(us) » de la Compagnie Tadam : une expérience immersive autour de nos différences et de nos points communs, une recherche de proximité dans l'acte théâtral entre le public et les comédien.nes, une rencontre où la notion d'échange est primordiale.

4.6 Le Centre culturel La Villa – « La communication interculturelle, un outil pour améliorer les relations »

1 jour – 12 participant.es

Avec cette journée, la direction souhaitait rassembler l'équipe afin de travailler sur des tensions apparues entre volontaires et permanentes de l'équipe, et améliorer les relations de tou.tes avec le public participant aux activités du Centre culturel La Villa. Au niveau du contenu, la formatrice a amené quelques jeux pour introduire l'approche interculturelle et aborder les enjeux liés aux stéréotypes et préjugés au sein d'une équipe multiculturelle. En tant que personne tierce, la formatrice a pu accompagner les échanges et accueillir l'expression de certains désaccords. La journée était assez conviviale, et aura participé aux initiatives mises en place par le Centre culturel pour prendre soin des relations éprouvées entre ses divers.es acteurs.trices.

4.7 Bruxeo – Atelier sur la gestion de l'expression religieuse au travail

1 demi-jour – 10 participant.es

Cet atelier a été animé dans le cadre d'une série d'ateliers organisés sur la gestion de la diversité au travail, avec treize organisations actives dans le secteur de l'Insertion socio-professionnelle. Nous y avons travaillé à partir de situations vécues sur le terrain concernant des demandes d'ordre convictionnel faites par le public ou des travailleurs.seuses. Nous avons, dans un premier temps, amené chaque participant.e à réfléchir à son rapport au religieux, puis nous avons présenté des grands repères juridiques et organisationnels pour aider les participant.es à répondre à des demandes d'ordre convictionnel.

4.8 Clowns Sans Frontières – table ronde : « Enfants et migrations : le cirque social comme outil de résilience et d'intégration »

2 heures – 15 personnes

L'asbl Clowns Sans Frontières, selon ses propres mots, est une « ONG artistique et humanitaire qui intervient tant en Belgique qu'à l'international pour apporter, à travers le rire et le spectacle, un soutien psychosocial à des populations victimes de crises humanitaires ou en situation de grande précarité, en premier lieu les enfants. » En vue d'une table-ronde dans le cadre de la Quinzaine de la Solidarité (événement organisé par la Ville de Bruxelles), leur coordinatrice refit appel au CBAI, après une expérience formative concluante en 2021 : connaissant le passé de Zoï Dethier comme professeure en cirque social à l'étranger, celle-ci fut invitée pour compléter le panel composé de deux coordinateur et coordinatrice d'ONG circassiennes en projets aux quatre coins du monde, afin d'enrichir la discussion de réflexions d'ordre interculturel.



Ce fut l'occasion d'aborder, outre les principes de base de l'approche interculturelle adaptés à ce contexte, la question des identités visibles et invisibles, et comment celles-ci influencent les relations circassien.nes en mission – publics bénéficiaires : dans un système-monde emprunt de relations inégalitaires au profit de certains groupes et au détriment d'autres, lorsque émanent de notre apparence les caractéristiques visibles de groupes dominant ces populations (par exemple, blanc.hes – non-blanc.hes), quelle attitude humanitaire est réellement bénéfique, c'est-à-dire émancipatrice, favorable à leur résilience ? Est-ce à « nous », venu.es de l'Occident dont on connaît le rôle à l'international, de les y exhorter ? Fidèles à l'approche interculturelle, comment faire du vrai « et-ét », sans glisser dans des travers comme le paternalisme, la charité condescendante, le syndrome du « sauveur blanc » ?

Pour les intervenant.es tout comme pour les quelques personnes ayant répondu présentes à la mobilisation, ce fut un délicieux moment ; presque intimiste étant donné leur petit nombre.

4.9 Jagora : ouverture du chantier de réflexion « Enrichir l'approche interculturelle ? »

3 jours – 8 participant.es

Depuis plusieurs décennies, cette association (anciennement appelée C.J.D.) accompagne les 16-35 ans dans la création et le suivi de leurs projets pour favoriser le vivre ensemble, ayant au coeur de ses visions & missions, l'action interculturelle.

Mise en contexte de la demande: certaines luttes, menées depuis longtemps de manière marginal(isé)e, ont récemment émergé de manière plus visible dans la société: décolonisation, anti-racisme, féminisme, pour les droits des personnes LGBTQIA+ et pour ceux des personnes handicapées, contre la grossophobie etc., et plus largement, des thèmes de réflexions comme l'impact des priviléges, l'inclusivité et l'intersectionnalité. Là où, pendant longtemps, la plupart de ces thématiques étaient considérées comme une affaire (inter-) personnelle, voire groupale, une partie grandissante de la société se met à observer ces phénomènes dans ce qu'ils pourraient avoir de systémique, macro; induit et maintenu par la structuration-même de cette société. Bien que ce soit loin d'être les seul·es, les jeunes sont parmi les plus enthousiastes pour cheminer en ce sens. Comme il s'agit précisément du public de Jagora, les travailleur·ses de l'association ont décidé d'ouvrir un vaste chantier de réflexion interne, afin d'avoir la plus grande justesse et adéquation possibles avec à la fois les valeurs de celle-ci, et le public qu'elle soutient (ainsi que, plus largement, la société actuelle). Traduit en une question, ce projet donne: "Dans la volonté d'évoluer, tout en nous inscrivant fidèlement dans la continuité de notre histoire, comment enrichir l'approche interculturelle sans pourtant la trahir?"

Tout au long de cette intervention hybride entre formation et accompagnement, la formatrice proposa un va-et-vient permanent entre apports théoriques, expérimentations et réflexions collectives, afin d'aider cette équipe dans leur volonté de "mettre à jour" leur identité, d'identifier et prioriser les pistes à poursuivre pour évoluer. Au sortir des trois journées, le groupe avait le sentiment d'avoir beaucoup cheminé, et prévoyait de faire à nouveau appel au CBAI plus tard dans leur processus.

5. Projet ZELDA

(Zones of integration for the Cohen-Emerique's intercultural approach Leading to Developments in Adult education) - Programme de l'Union européenne Erasmus +



Le CBAI a participé au projet Zelda dans un consortium avec cinq autres partenaires européens : RUAH (Italie), CESIE (Italie), Fondation Artemizio (Hongrie), ELAN Interculturel (France), DIESIS (Belgique). Ce projet a couru de novembre 2019 à mai 2022.

L'objectif général du projet est de promouvoir la méthode de l'Approche Interculturelle conceptualisée par Margalit Cohen-Emerique et d'y intégrer les développements apportés par les différents partenaires en réponse aux exigences des contextes nationaux et des publics concernés.

Les objectifs spécifiques du projet consistent en la mise en place :

- d'un cadre de compétences pour les formateurs.trices,
- d'une formation de formateurs.trices (neuf jours) et une formation pour éducateurs.trices d'adultes (trois jours),
- d'un recueil des zones sensibles dans la communication interculturelle,
- d'une boîte à outils à destination des formateurs.trices et éducateurs.trices,
- de matériel multimédia,
- d'un site web du projet.

Plusieurs supports à destination des formateurs ont été réalisés :

- des capsules vidéos qui illustrent des chocs culturels, accompagnées par des fiches pédagogiques;
- un recueil d'activités pédagogiques innovantes;
- neuf articles centrés sur des zones sensibles qui ont été peu ou pas traités par Margalit Cohen Emerique et qui posent de nouveaux défis pour les formateurs.trices à l'approche interculturelle : le statut et la hiérarchie, le genre, le rapport aux animaux, la justice, l'hygiène, la face, le rapport au fait religieux, la rationalité

L'ensemble de ces productions du projet est désormais accessible sur le site web créé pour l'occasion, www.training4interculturality.eu/fr/

Chaque partenaire a organisé des événements entre mars et mai 2022 pour clôturer le projet et en assurer la diffusion. Ainsi, le CBAI a organisé le 29 avril, une journée intitulée « A quoi sert (encore) l'interculturel ? », en présence d'une centaine de personnes. La matinée portait sur la présentation du projet et une conférence d'Altay Manço, directeur scientifique de l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM). L'après-midi était consacrée à l'expérimentation, en sous-groupes, de certains des outils pédagogiques créés dans le cadre du projet, à destination d'animateurs.trices et formateurs.trices. Pour clore la journée, Ariella Rothberg, auteure d'un ouvrage co-écrit avec Magalit Cohen Emerique et formatrice depuis 20 ans à l'approche interculturelle en France, nous a fait part de son expérience pédagogique et des nouveaux enjeux de l'approche interculturelle. Enfin, nous nous sommes retrouvées, avec l'ensemble des partenaires du projet, pour une journée de clôture finale en avril 2022 chez RUAH à Bergame, en Italie.

6. Appui aux professionnel.les qui travaillent avec les primo-arrivant.es

6.1 FOFOCI (Formation de Formateurs.trices à la Citoyenneté)

16 jours – 19 participant.es

Les membres du groupe de ce cinquième cycle étaient très peu ancrées dans la vie professionnelle en tant que formateurs et formatrices.

Nous avons pu néanmoins nous appuyer sur l'hétérogénéité du groupe pour développer la dimension interculturelle de cette formation. La grande majorité des participant.es ayant eu un parcours de migration, cela a permis une décentration plus rapide et a rendu l'échange dans le groupe enrichissant et formatif. Les contenus de la formation ont pu être travaillés à partir du vécu des participant.es et de leurs questionnements. Nous avons également pu nous appuyer sur l'expérience de deux personnes qui avaient un parcours professionnel dans le secteur de la formation au sein des BAPA.

Le lien entre l'approche citoyenne et l'approche interculturelle a pu se faire aisément grâce à notre expertise dans ces deux domaines : comprendre qu'informer sur les droits et les devoirs peut être une démarche de citoyenneté si la posture du ou de la formateur.trice favorise un décentrement critique, et qu'elle peut ne pas l'être si le ou la formatrice adopte une posture normative ou prescriptive, a été une belle découverte par le groupe. Se pose la question de savoir s'il faut se cantonner à donner une information la plus neutre possible ou plutôt se positionner dans une attitude plus réflexive et critique : cette réflexion interroge la neutralité du formateur ou de la formatrice : que veut dire « être neutre » pour un.e formateur.trice dans des ateliers citoyens ? Est-ce seulement possible ? Serait-il plus adéquat de parler d'impartialité ?



En s'appuyant sur leur vécu et leur parcours d'immigration, les futur.es formateurs.trices pourront plus aisément créer des liens avec les participant.es et les soutenir ; encore faut-il garder la « juste distance » afin de ne pas empêcher l'expression des expériences et points de vue divergents. Il convient de s'interroger sur la manière la plus efficiente de préserver ce lien tout en protégeant ses propres choix individuels, par exemple quand des participant.es nous demandent si nous avons mis notre enfant dans un établissement scolaire confessionnel pour les aider à choisir pour le leur, ou pour quel parti politique on a voté aux dernières élections.

L'approche interculturelle et notamment le travail sur les tensions identitaires vécues lors de l'accompagnement des primo-arrivants, mais également sur les différents modes de stratégies d'acculturation mises en place par celles et ceux-ci pour s'adapter à la société d'accueil, a permis d'entamer un travail de distanciation (décentralisation) par rapport au vécu personnel et professionnel des participant.es. Le moment phare relevé par plusieurs d'entre eux.elles est l'analyse des chocs culturels, car celle-ci a «permis l'expression de sentiments, de craintes, d'impasses et de ressources à développer, en apprenant à prendre distance de son propre cadre de référence culturel, cela permettant de mieux comprendre ses propres tensions, incohérences et atouts. Ce sont là des postures interculturelles indispensables pour mener à bien un processus de formation destiné à des personnes primo-arrivantes et les aider à mieux s'intégrer dans notre société.

6.2 Groupe d'analyse de pratiques pour les formateurs.trices des Bureaux d'Accueil pour Primo-Arrivant.es (BAPA)

8 demi-jours – 26 participant.es

La convention liant la COCOF, les BAPA et le CBAI, afin d'assurer un suivi et un accompagnement pédagogique au-delà de la FOFOCI pour les formateurs.trices des trois BAPA (Bruxelles, Via et Convivial), a permis à 26 formateurs et formatrices d'être accompagné.es pour l'analyse de leurs pratiques de formation cette année.

En juin, le suivi du parcours d'accueil est devenu obligatoire pour une personne si :

- elle est inscrite pour la première fois au registre des étrangers d'une commune bruxelloise avec un titre de séjour de plus de 3 mois ;
- elle a entre 18 et 65 ans ;
- elle séjourne légalement en Belgique depuis moins de 3 ans.

L'espace d'échanges, de réflexion et de co-analyse des pratiques des formateurs et formatrices des BAPA a permis de cibler certaines problématiques récurrentes, telles que : comment travailler avec un public constraint ? Comment tenter de garder son impartialité en tant que professionnel.le face à des personnes qui vous interpellent sur votre identité personnelle ? Pour les formateurs et formatrices qui ont eux.elles-mêmes migré, comment ne pas projeter sa propre réalité liée à l'installation en Belgique sur celle du public ?

A travers le partage d'expériences et de questionnements quant aux enjeux de la formation « citoyenneté » dispensée pour les primo-arrivants dans un contexte de changement des politiques publiques en matière d'accueil et de suivi à travers le parcours d'accueil, différentes pistes ont pu être dégagées. En voici quelques-unes :

- Ne pas assigner une personne à son identité ou supposée identité (ethnique, nationale, sexuelle...), et trouver un équilibre entre le renvoi d'un individu à une appartenance et la reconnaissance de son individualité.
- Ne pas expliquer les « défauts » d'un comportement par une appartenance, une mentalité collective, un antisémitisme culturel.
- N'aborder des questions sensibles qu'au bout d'un certain temps et dans un climat serein : égalité des hommes et des femmes, libertés religieuses,... Dans ce dernier cas, on peut commencer par une discussion en petits groupes de pairs, ou « caucus » (ethniques, sexuels, religieux) avec des porte-parole, suivie d'une mise en commun.



- Lorsque sont abordés des sujets susceptibles de toucher à des zones sensibles liées à l'identité des personnes primo-arrivantes et / ou des personnes chargées de formation (propos sexistes, attitudes d'intolérance religieuse à l'égard de certaines minorités, remise en question du principe d'égalité homme-femme, etc.), une attitude de vigilance, et à la fois de souplesse et de fermeté s'impose pour pouvoir maintenir le cadre de sécurité autour de la conversation : cette posture professionnelle peut être cultivée grâce aux apports de la communication et de l'approche interculturelle.

La méthode des cercles de parole ProDas et l'emprunt d'outils basés sur l'approche systémique ont été des éléments facilitateurs pour libérer la parole et permettre aux participant.es d'adopter une posture réflexive.

En effet, pouvoir s'entraîner à l'expression authentique de soi et à l'écoute bienveillante du vécu de chacun.e permet de mettre des mots sur les difficultés vécues et les impasses momentanées qu'on peut éprouver quand on est face à un groupe de personnes qui ont des vécus parfois très douloureux liés à leurs expériences migratoires. Selon une évaluation réalisée en juin, il ressort que les participant.es apprécient la méthode de travail, la manière de questionner leur pratique mais aussi d'amener une dynamique où chacun.e se sent concerné.e par le sujet abordé et libre de parler sereinement sans se sentir jugé.e.

7. Accompagnements et supervisions

7.1 Rhizomes Café solidaire

4 x 2 heures – accompagnement individuel

Pour l'historique du projet dans lequel aura lieu cet accompagnement, lire en thématique 2 : « Rhizomes : médiation interculturelle ». En effet, comme mentionné plus haut, la demande au CBAI de ce collectif de voisin.es devenu asbl était double : en plus d'une formation à la médiation interculturelle pour le noyau central des volontaires, s'ajoutait un accompagnement méthodologique par le CBAI à leur projet « Boondael interculturelle » (6 x 2h tout au long du projet, dont 4 x 2h en 2022).

En 2022, nous avons donc encore rencontré la coordinatrice à quatre reprises pour faire le point sur l'évolution du projet : une des rencontres a permis de développer l'idée de la création d'un journal de quartier : « Le solidaire Boondael » (qui s'avéra un gros succès participatif et informatif) ; l'asbl a développé un large réseau de contacts et de partenaires, aussi bien au niveau local (même s'il n'existe pas énormément d'asbl dans ce coin d'Ixelles), qu'au niveau régional (Quartiers Durables Citoyens, Repair Together) ; nous avons travaillé avec elle sur les relations avec la commune, la société de logements sociaux Binhôme et sur les relations tumultueuses avec quelques habitant.es spécifiques ; nous avons également essayé d'ouvrir de nouveaux canaux de subventionnement. Mais le subside principal s'arrête : l'équipe, ayant reçu son préavis, décide de continuer bénévolement. Un petit subside communal, un autre de la Cocof (« Associations en Transition ») et celui de Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité (PCI) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, permet de continuer et de rentrer un dossier « Impulsion » à la Cocof. Une journée de rencontre, le 19 octobre, avec des participant.es de plusieurs groupes, collectifs et associations du quartier, est organisée pour se renforcer mutuellement. Fin décembre, la bonne nouvelle arrive enfin, le projet peut continuer. Une fête pour la réouverture des anciens locaux se prépare pour le 11 mars 2023.



7.2 Visit Brussels-Salle Homo Bruxellensis

1 demi-jour

L'exposition « [Experience.brussels](#) » présente la Région de Bruxelles-Capitale en une dizaine de salles thématiques et donne envie de partir à la découverte de Bruxelles. Inaugurée en 2008, sa gestion a été attribuée à [Visit.brussels](#) en 2017. Depuis lors, ils ont rénové toute la partie technique (hardware et câblages) et mettent à jour son contenu. Cependant, l'exposition méritait une nouvelle jeunesse et [Visit.brussels](#) a décidé de la rénover à l'occasion des travaux de reconfiguration du rez-de-chaussée du BIP Meeting Center. Ces travaux sont prévus en 2024.

L'exposition actuelle sera ainsi « recyclée » : leur ambition est de conserver tout le matériel en bon état au service de la nouvelle exposition. Ils étaient à la phase de définition du contenu des futures nouvelles salles. L'une de ces salles, actuellement appelée « Homo Bruxellensis », sera dédiée aux habitant.es de la région bruxelloise.

Le CBAI (grâce à notre connaissance de la démographie et/ou de la sociologie bruxelloises) a été invité pour (re) visiter la salle et participer à une session d'échange d'idées, de suggestions et souhaits autour d'un lunch avec 7 autres acteurs.trices bruxellois. Voici, en résumé, les points échangés : accessibilité et reconnaissance, les migrations multiples, les autres multiples identités, des cartes et des chiffres, passé et avenir, création de liens et médiation entre les différentes communautés, etc. Le Manager Visitor Services était ravi, il a obtenu de belles propositions d'innovation pour sa nouvelle salle.

7.3 Acteurs Jeunesse Ixelles

2 demi-jours – 25 participant.es

Le CBAI a été contacté dans l'objectif de faciliter deux demi-journées de rencontre entre des membres de structures associatives et communales d'une part (éducateurs.trices de rue), et policières locales de l'autre (agent.es de quartier, agent.es de circulation et brigade urgentiste – 101), toutes fonctions confondues (coordinateurs.trices, travailleurs.euses sociaux.ales, éducateurs.trices, inspecteurs.trices principaux.ales, policiers.ères...), avec pour principale finalité de dialoguer dans l'intérêt des jeunes. Facilitées par Judith Hassoun et Ikram Maâfi, les deux rencontres ont permis aux deux corps de métier de mieux appréhender et comprendre les modèles, la structure, la méthodologie d'intervention de part et d'autre. Ils et elles ont pu découvrir de plus près les réalités de terrain respectives et les difficultés du quotidien qui y sont liées (par exemple, la difficulté d'établir un lien de confiance avec les jeunes, les habitant.es ; les difficultés liées aux pouvoirs subsidiaires, à la hiérarchie ; les difficultés liées aux interventions de terrain, etc.). Des pistes concrètes en vue de l'amélioration d'un travail de terrain conjoint ont pu être identifiées à l'issue des deux séances ; citons notamment le projet de co-construire une cartographie des services et compétences des différentes institutions en vue de favoriser un travail de réseau plus pertinent.

7.4 Accompagnements d'équipe

5 demi-journées – 6 participant.es

En 2022, nous avons accompagné l'équipe d'un lors de quatre séances, pour travailler avec elle des tensions portant notamment sur des regards différents sur le public (travail notamment sur les préjugés), sur le rôle et la place de chacun.e, sur les liens entre salarié.es et bénévoles. « Comment faire équipe ensemble, avec des cadres de références professionnelles différents ? », fut l'une des questions travaillées.

³ Brevet d'Aptitudes à la Gestion d'Institutions Culturelles et à la coordination de projet global d'organisations culturelles et socioculturelles



Nous avons également accompagné le directeur d'une association en Insertion socio-professionnelle sur les questions de dynamique d'équipe.

Pour des questions de confidentialité, ces accompagnements ne peuvent être relatés.

8. Formation longue d'Agent.e de Développement et de médiation interculturelle

8.1 Rencontre bisannuelle InterBasic – 03 mai 1 jour – plus de 80 participant.es

Cette journée InterBasic est l'occasion pour les 4 opérateurs offrant une formation donnant accès au BAGIC³ (accessible chez nous au terme de la formation ADMI) et la Fédération Wallonie-Bruxelles d'élaborer ensemble une journée de formation, de rencontres et d'échanges à destination de tous.les leurs apprenant.es. Cette année, le thème de la journée était l'Espace public. Le Covid étant passé par là, cela faisait quatre ans que cette journée rassemblant tous les « bagicier.nes » n'avait plus été organisée. Plus de 80 personnes étaient au rendez-vous, dans les locaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La matinée a été consacrée à 7 ateliers simultanés, chacun.e abordant différents enjeux liés à l'espace public ; genre et espace public, espace public numérique, décolonisation de l'espace public, participation et espace public... Il s'agissait d'inspirer, de sensibiliser et de nourrir la réflexion des participant.es. L'après-midi fut réservée à des ateliers d'échanges de pratiques entre bagicier.nes, compte tenu des apports du matin, en groupes remélangés : une attention particulière a été apportée à la répartition des participant.es dans chacun de ces ateliers afin de diversifier un maximum les bagicier.nes en fonction de leur opérateur de formation et de leur atelier du matin. Malgré quelques soucis au niveau organisationnel et logistique, l'évaluation de cette journée fut globalement positive. Ce fut une belle occasion d'approfondir notre compréhension de l'éducation permanente et les challenges actuels qui la traversent.

8.2 De janvier à juin 2022: Cycle 2020-2022, fin de deuxième année 18 participant.es.

Nous avions commencé la 2^e année avec 18 participant.es qui sont tous.les allé·es jusqu'au bout (même si deux membres du groupe ont été très irréguliers) avec une moyenne finale de 82% de taux de présence sur les deux ans. Au niveau contenu, les grandes nouveautés ont été l'arrivée de Lucien Barel comme intervenant en Entraînement mental et Joëlle Timmermans pour le module de médiation. Étant elle-même experte plutôt en médiation collective, elle nous a emmené.es dans différents cercles de parole, dont celui de la justice réparatrice et/ou restauratrice. Le contenu colle très bien avec notre deuxième année, qui explore plus les niveaux collectif et sociétal. La présentation de l'histoire de Bruxelles réalisée par le professeur d'histoire de l'ULB, Jean Puissant, a eu lieu dans la salle d'exposition sur l'histoire industrielle de Bruxelles, dans les bâtiments de la coopérative Coop à Anderlecht. Notre troisième week-end de dynamique de groupe avec Roland Lambeau s'est déroulé à la mer du Nord en résidentiel et a permis de revisiter l'évolution de la dynamique du groupe au fil des deux ans, autant les moments les plus agréables (dont la fête de fin de première année), que désagréables (dont le projet des auberges espagnoles récurrentes, qui a provoqué des conflits autour des questions de rapports de genre, d'interculturalité et d'organisation).

Autre nouveauté qui fut fortement appréciée, fut l'intégration d'un moment intitulé « Mes 30 minutes de gloire



» afin de permettre aux participant.es de présenter un projet, une action ou une thématique importante à leurs yeux. Pour le week-end d'expression, nous avons donné la parole à deux des participant.es, spécialisé.es dans l'impro théâtrale. Les projets de deuxième année se sont déroulés chez : Les Amis d'Alladin/La Poissonnerie (organisation collective d'une distribution de colis alimentaires) ; Biloba vzw (mise en place de lieux d'entraide et de rencontres pour les aîné.es du quartier) ; Logement molenbeekois (travail avec les bénéficiaires sur les questions de rénovation et de relogement) ; CTL-Barricade (initiation au numérique en temps de Covid) ; l'Université Populaire d'Anderlecht (soutien scolaire – cafés philo) ; Centre d'hébergement pour femmes et leurs enfants de New Samusocial (activités avec les femmes) ; TEP asbl (accueil des bénéficiaires) ; Croix-Rouge Stockem (initiatives de quartier) ; Centre Fedasil de Jodoigne (ateliers avec les MENA) ; CPAS de Schaerbeek (stimuler la participation culturelle) ; Eyad (production d'une valise sur « Être mère » avec des femmes en migration) ; Singa asbl (atelier slam) ; SCI-Projets internationaux (mise en place d'un groupe d'animation bruxellois) ; Cedas (activités avec un groupe d'enfants) ; Cassonade asbl (mise en place d'une exposition avec les bénéficiaires) ; ASMAE (Formation et animation en éducation à la Citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS), exposition sur les migrations) ; ReSources Enfance (découverte de la fonction de coordination).

Enfin, quelques morceaux d'évaluation :

« Après cette formation qui a tant changé ma vision sur les réalités de l'interculturalité en Belgique (voire en Europe), je me sens capable d'appréhender les démarches vis-à-vis d'un groupe et /ou d'une communauté vivant sur le sol belge. »

« Le CBAI m'a ouvert l'esprit sur les réalités institutionnelles de la Belgique; j'ai bénéficié de larges informations sur le mode organisationnel de quelques services et notamment des asbl ; Aujourd'hui je me sens capable de discuter de certains aspects de la Belgique avec d'autres qui ont vécu plus longtemps que moi en Belgique. »

« J'ai changé ma vision sur les réalités de l'interculturel. »

« Les deux années m'ont permis de renforcer mes capacités et mes connaissances dans plusieurs domaines (construction de projet, conduite de réunion, meilleure communication avec les autres et compréhension des valeurs et démarches de l'Éducation permanente. »

« J'ai adoré les nombreux jeux et exercices que nous avons vécus durant les deux ans. Venant d'études surtout théoriques cela a fait du bien. »

« J'ai appris à animer des groupes (cfr. fiches techniques) car j'ai augmenté ma confiance et mon estime de moi, je connais mieux mes compétences et les lacunes à améliorer. »

« J'ai découvert et surtout mieux compris pourquoi les gens s'excitaient sur l'intersectionnalité et le genre. Je distingue mieux la différence entre les enjeux interculturels de sexe et de genre. »

8.3 Jury BAGIC 2022 – 14 et 16 décembre

11 bagicien.nes, 7 juré.es

Réalisé en fin d'année, ce jury BAGIC permettait aux apprenant.es de clôturer leur formation d'Agent de Développement et Médiation Interculturelle par l'obtention de ce brevet reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et de se lancer dans de nouveaux projets : parmi les onze qui se sont présentées, dix personnes terminaient leur cycle de formation 2020-2022 et une avait suivi le cycle 2019-2021. Les présentations se sont déroulées

sur deux journées. Nous avons accueilli une nouvelle personne dans le jury : Charlotte Renouprez des Équipes Populaires. Ce furent des moments assez enrichissants pour toutes les personnes présentes, tant les échanges et les questionnements liés à ces projets en éducation permanente faisaient écho avec nos propres pratiques de terrain. Pour les candidat.es qui passent devant le jury, c'est toujours un moment assez stressant mais cette année, ils et elles furent soutenu.es par un public présent en nombre.

Alexandre Ansay étant indisponible à cette période, la présidence du jury a été reprise par Zoï Dethier, coordinatrice du secteur formation. Ce fut l'occasion pour elle d'approfondir les enjeux liés à cette formation. Ce seront des connaissances précieuses pour poursuivre le processus d'harmonisation entamé avec l'équipe de formation ADMI-BAGIC. Après délibération du jury, sept BAGIC ont été accordés tandis que pour trois personnes, un petit complément a été demandé en vue du même octroi. Il n'y a qu'un seul candidat qui n'a pas pu démontrer sa capacité à coordonner un projet en éducation permanente : le jury l'a invité à développer un nouveau projet, dans un autre contexte, pour ensuite revenir le présenter devant les jurés.

8.4 De janvier à juin 2022 : Cycle 2021-2023, fin de première année 21 participant.es

Ayant débuté la formation quelques mois plus tôt, la dynamique du groupe était lancée et celui-ci apprenait de mieux en mieux à se connaître et à travailler ensemble. En effet, l'approche pédagogique qui se veut socio-constructiviste implique de partir des apprenant.es et le groupe est donc souvent invité à travailler en sous-groupes afin de faire émerger leurs représentations, expériences et connaissances pour les partager ensuite à l'ensemble du groupe.

Ce semestre fut surtout marquant car une des deux formatrices référentes partit en congé maladie pendant quatre mois. L'autre formatrice référente du binôme a donc dû temporairement assurer le suivi du groupe seule, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau formateur en mars 2022, avant de devoir s'absenter à son tour, tandis que l'autre formatrice était revenue pour quelques mois. Malgré ces 'perturbations' au niveau du 'staff pédagogique', cela a néanmoins eu peu d'incidence sur la dynamique du groupe. Au contraire, cela a même renforcé la cohésion du groupe.

Au niveau des modules, ce semestre a permis d'approfondir la gestion de projet et la conduite de réunion, et d'introduire l'approche interculturelle. Des modules assez précieux étant donné que souvent, c'est la période dans laquelle les apprenant.es sont amené.es à faire des stages dans le milieu associatif, ce qui permet de mettre en pratique ce que nous voyons en formation. Le week-end de dynamique de groupe, donné par Roland Lambeau, a permis de révéler certaines tensions et de renvoyer aux formatrices la nécessité de revenir sur le contrat de groupe et de mieux structurer l'accompagnement. L'arrivée du nouveau formateur, qui finalement remplacera définitivement la formatrice qui était en congé maladie pour la deuxième année du groupe, a permis de retrouver un équilibre dans son accompagnement. La participation à la journée ZELDA (projet européen, voir supra) ou encore à l'InterBagic sont quelques évènements qui ont permis au groupe de mieux comprendre les enjeux de l'interculturalité, voire de la formation dans son ensemble.

Nous avons terminé l'année sur un week-end d'expression corporelle et voix, qui fut précieux pour la plupart car il permit de mieux comprendre ce qui se vit dans nos corps : une autre manière de mieux se connaître, et du coup de pouvoir se décentrer. L'année fut clôturée par une belle fête qui, de façon improvisée, concordait avec la fête de la FAQ. Malgré le temps, cela n'a pas empêché les participant.es des deux groupes de danser sous la pluie !



8.5 Septembre à décembre 2022 : Même groupe, début de deuxième année 19 participant.es

Deux membres du groupe n'ont pas pu poursuivre la formation pour des raisons diverses. Malgré ces deux départs, nous tenons à souligner une implication constante des apprenant.es. Et puis, il est toujours agréable d'entendre que, pendant les grandes vacances, des apprenant.es se sont revu.es, ont partagé des activités ensemble. Petit à petit, des liens se créent...

La deuxième année est une année où les contenus de la formation portent plutôt sur des enjeux plus macros : histoire de la Belgique, le fonctionnement de ce pays (institutions, niveaux de pouvoir, clivages...), la politique des grandes villes, les dispositifs publics (cohésion sociale, éducation permanente, ISP...), les subsides, la vie associative, etc., sont quelques modules qui permettent aux participant.es de mieux comprendre les enjeux sociopolitiques et de situer leur action, leur lieu de travail ou de stage dans un secteur, un champ, voire une histoire. Parallèlement, nous continuons à approfondir l'approche interculturelle en abordant ce qui se joue dans le dialogue interculturel. En ce sens, tout un module est consacré à mieux comprendre comment agissent les stéréotypes, les préjugés et les discriminations. Plusieurs intervenant.es comme le Mrax ou encore notre coordinatrice, sont venu.es éclairer ces enjeux à travers d'autres grilles de lecture. Des rencontres avec des acteurs.trices de terrain comme les équipes populaires ou la FESEFA permettent aux apprenant.es de clarifier des contenus vus en formation, et à la fois de relier ceux-ci à une pratique de terrain tangible.

Cette deuxième année est décisive, puisque les apprenant.es sont amené.es à conduire ou participer à l'élaboration d'un projet dans le cadre de leur stage. Projet qu'ils et elles vont devoir défendre devant le jury BAGIC au terme de la formation. Ce premier trimestre aura permis de clarifier les attendus, et de creuser la question de l'éducation permanente qu'ils vont devoir mettre en pratique dans leurs projets.

8.6 De septembre à décembre 2022 : Cycle 2022-2024, début de première année 22 participant.es

Dix années se sont écoulées depuis le dernier groupe de formation organisé en soirée. Nous avons décidé de reprendre un groupe les mardis et les jeudis de 18h à 21h00. Nous avons eu 49 candidat.es pour 22 personnes retenues. Comme les années précédentes, l'arrivée de primo-arrivants se confirme dans nos groupes et la valorisation de leur diplôme constitue toujours un frein pour leur intégration sociale et professionnelle. Certain.es doivent parfois accepter un emploi pour lequel ils et elles sont surqualifiés. Nous avons eu beaucoup de très bonnes candidatures, plus de candidats hommes que femmes, et très peu de candidatures correspondant aux critères ISP, auxquelles la moitié des places doivent être attribuées. Cela déséquilibre le groupe : plusieurs bonnes candidatures d'hommes sont refusées au profit de candidates ISP, ce qui rend les femmes plus nombreuses. Plusieurs candidat.es se désistent en dernière minute. Finalement, nous avons démarré avec 22 personnes de différentes nationalités ou origines : marocaine, tunisienne, algérienne, togolaise, érythréenne, burkinabée, congolaise, syrienne, libanaise, colombienne, brésilienne, portugaise, française, turque, belge et suisse. En ce qui concerne la proportion hommes – femmes, il y a finalement 9 hommes et 13 femmes.

Le premier trimestre de la formation a été marqué par les récits migratoires, qui ont une nouvelle fois eu un effet très cathartique sur le groupe, et permis de renforcer sa dynamique. Les histoires des demandeurs.euses d'asile sont souvent très dures à écouter. Une grande partie des personnes ont eu un parcours directement lié à la mi-



gration. Trois personnes ont illustré leur récit migratoire par ce que nous ne connaissions que théoriquement : les routes qui traversent le Moyen-Orient et les Balkans et celle qui traverse la Méditerranée, avec des embarcations de fortunes pendant 300 à 400 km (en passant par la Libye puis par l'Italie). Ce travail de témoignages liés au vécu de la migration a été complété par trois interventions sur la socio-anthropologie, l'histoire de l'immigration et les politiques de l'immigration dispensées par Javier Leunda, Anne Morelli et Hamel Puissant. La réappropriation de ce travail a permis de faire la synthèse de ces phénomènes migratoires, en le reliant à des vécus, des expériences subjectives ; ce qui a permis aux participant.es d'apprendre sur elles et eux, sur leurs identités multiples, sur les similarités et les différences entre les projets migratoires. Cette expérience a aussi permis de faire des liens avec leur public, pour favoriser une écoute empathique, afin de ne pas tomber dans le piège de la culpabilité ou de la projection. Car il est important, dans le travail social et l'action socio-culturelle, d'être capable de relativiser sa propre expérience, face à celles des personnes qui ont souffert et qui ont toujours du mal à s'insérer dans la société d'accueil. Ces découvertes et expériences seront utilisées pour la suite de la formation en 2023, notamment dans le module « sensibilisation à l'approche interculturelle » que nous aborderons au second trimestre de la formation. Dans ce groupe, plusieurs personnes ont un ancrage associatif ou militant dans leur pays d'origine ou en Belgique. Ce qui ne veut pas dire que cela facilite leur ancrage en Belgique : comme souvent, les primo-arrivants décident de chercher un nouvel ancrage pour aborder la formation. Cette année, beaucoup ont des difficultés à chercher et trouver un lieu de stage où observer un projet associatif. Un autre constat, cinq personnes, qui avaient au départ un statut de demandeur d'emploi (ISP), ont trouvé un emploi au cours du premier trimestre.

La méthodologie de la co-construction du contrat de groupe, inspirée de l'éducation populaire, à savoir la recherche et la négociation de règles de fonctionnement communes, a favorisé le travail collectif en créant des balises. Le groupe a voulu tester une nouvelle façon de prendre la parole mais a dû renoncer quelques semaines plus tard. Il doit faire face à de nombreuses absences et retards (dû.es à des maladies, des durées de travail qui se prolongent, des gardes (ou naissance) d'enfants, mais aussi de la fatigue professionnelle). Serions-nous toujours confronté.es aux nombreuses conséquences psycho-sociales de l'après Covid ?

La dimension interculturelle agissant dans le groupe, les expériences associatives et familiales ont constitué deux facteurs qui ont permis d'illustrer les phénomènes en jeu dans toute communication humaine interpersonnelle. À l'aide de l'approche systémique de la communication (école de Palo Alto), de la Communication non-violente et grâce à un premier week-end de Programmation Neuro-Linguistique, les participant.es ont expérimenté des séquences de communication qui ont révélé l'importance de privilégier la relation sur le contenu du message, et de prendre en compte le contexte social, culturel et politique pour favoriser l'efficacité et l'efficience dans la communication. Le module « communication » a atteint ses quatre objectifs principaux : apprendre à utiliser un outil, développer un savoir-faire communicationnel, soigner la relation avec l'autre différent de soi pour lui faire passer un message, et développer son rapport à soi-même.

9. Formation longue d'Animateur.trice en milieu multiculturel (« F.A.Q. », pour Formation d'Animateur.trice Qualifiante)

9.1 Formation d'animateur.trice en milieu multiculturel 10 mois – 14 participant.es

9.1.1 Historique de la formation

La formation d'animateurs.trices en milieu multiculturel existe depuis 2008, dans le cadre de la mission d'Insertion socio-professionnelle (ISP) du CBAI.



La fonction d'animateur.trice au sein du tissu associatif n'a de cesse de se diversifier depuis quelques années. Bien que la profession soit dévaluée sur le terrain, le besoin d'avoir un personnel qualifié pour encadrer les publics est de plus en plus grand. En ce sens, nous avons de plus en plus de personnes détentrices de CESS voire de diplômes de l'enseignement supérieur qui souhaitent suivre la formation d'animateurs.trices en milieu multiculturel. Nous sommes convaincu.es de la pertinence d'ouvrir davantage la formation à des personnes diplômées qui souhaitent s'ancre dans le secteur associatif à travers la fonction d'animateur.trice. En effet, bien que le métier ne soit pas protégé, le besoin de qualifications spécifiques se fait bel et bien ressentir sur le terrain.

Par ailleurs, la FAQ a eu le plaisir, cette année, d'en revenir à un format de 100 % de présentiel, ce qui a permis de retrouver la qualité principale de ce type de dispositif : l'apprentissage par le vécu partagé, le savoir expérientiel.

9.1.2 Description du public

Le groupe de formation de la FAQ 2022 a été constitué de 14 stagiaires (sélectionné.es parmi une quarantaine de candidat.es). La promotion a débuté le 26 janvier pour prendre fin le 19 novembre. Ce groupe avait la particularité d'être plus hétérogène sur l'aspect des origines que sur l'aspect du genre. En effet, la prépondérance féminine est indéniable (10 femmes pour 4 hommes), alors que nous pouvons compter les différentes nationalités d'origine suivantes au sein du groupe : belge, congolaise, finlandaise, française, guinéenne, honduriennne, iranienne, libanaise, marocaine, portugaise et enfin, syrienne. L'âge des stagiaires variait de 20 à 56 ans.

Deux stagiaires ont cessé de suivre la formation avant la fin de celle-ci. Un premier stagiaire a quitté la formation en mai pour débuter un nouvel emploi suite à de trop grosses difficultés financières. Une stagiaire a, quant à elle, arrêté la formation en septembre afin de faire évoluer son projet socio-professionnel. En effet, elle a souhaité intégrer un bachelier d'assistante sociale pour la rentrée académique 2022. C'est ainsi suite à notre accompagnement et notre soutien pour passer son examen d'entrée (n'ayant pas le CESS), qu'elle a pu intégrer la Haute École de son choix, en passant par une procédure de Valorisation des Acquis par l'Expérience assez lourde que nous avons introduite avec elle.

Douze stagiaires ont donc mené à bien l'ensemble de la formation. De par le travail d'accompagnement à l'écriture acharné de Julie Aglave, seuls deux stagiaires n'ont pas finalisé la rédaction de leur rapport de stage. Dix stagiaires ont ainsi obtenu le certificat d'aptitude lors de la cérémonie de clôture du 19 novembre 2022. Un stagiaire reste en attente de remise de son rapport de stage et pour terminer, un stagiaire a obtenu une attestation de présence mais pas l'attestation d'aptitude. Cette décision a été prise par les formateur.trices suite à des manquements divers de la part du stagiaire, portant préjudice notamment à la dynamique du groupe, mais aussi à sa propre implication au sein du processus de formation.

Pour en revenir à la rédaction du rapport de stage, celle-ci constitue l'une des difficultés notoires que le groupe a pu rencontrer en fin de formation. En effet, comme chaque année, plusieurs stagiaires se sont retrouvé.es face à la crainte de devoir utiliser l'outil informatique d'une part, mais aussi de devoir effectuer un travail de rédaction fort laborieux à leur sens. Nous continuons à penser que la souplesse doit rester de mise face à cet outil d'évaluation. Soulignons cependant que quelques stagiaires se sont attelé.es à la tâche avec plaisir et que l'exercice leur a permis de davantage consolider les savoirs et compétences acquis durant les dix mois de formation.

9.1.3 Objectifs de la formation

Le dispositif FAQ, au-delà de permettre aux stagiaires de développer des compétences utiles à leur futur champ d'action, demeure un laboratoire d'expérimentations humaines plus intenses les unes que les autres. L'aspect inter-



culturel du groupe et l'intensité horaire de la formation (tous les jours de 09h30 à 16h30 excepté le mercredi matin) permettent d'emblée aux stagiaires de rentrer dans le vif du sujet. En effet, ils.elles expérimentent tout de suite les aspects autant positifs que plus difficiles de la dimension interculturelle d'un groupe, et ce à travers leur propre groupe de formation. Ainsi, c'est tout doucement à travers la dynamique du groupe elle-même que se mettent à se dessiner l'acquisition de compétences en termes d'animation et de gestion de groupes multiculturels.

Plus spécifiquement pour la FAQ 2022, en termes pédagogiques, la disparité existant dans le groupe quant à la maîtrise du français et au niveau de la formation initiale des stagiaires a été un enjeu auquel nous avons été attentif.ves tout le long de la formation. Le dispositif de formation tel qu'il est initialement pensé, vient d'emblée pallier à cette réalité à travers l'offre diversifiée de modules de formation et d'intervenant.es internes et externes. En effet, cette diversité des modules et des intervenant.es permet à chacun.e, in fine, d'y trouver son compte. Par ailleurs, nous visons toujours un équilibre entre acquisition des savoirs, savoir-être et savoir-faire, en mettant un focus particulier sur l'apprentissage par le savoir expérientiel.

Aussi, nous avons pu constater, cette année, que les stagiaires donnaient une attention particulière à leur objectif de « certification ». En effet, celle-ci semble représenter pour beaucoup un réel enjeu, d'une part de reconnaissance pour leur avenir professionnel, mais aussi comme objet de reconnaissance d'une identité professionnelle, garante d'un ancrage plus concret au sein de leur processus d'insertion socio-professionnelle. Ce constat nous a poussé.es à proposer un nouveau module pour la promotion 2023 : « évolution professionnelle », module permettant de travailler l'identité professionnelle de l'animateur.trice en milieu multiculturel à travers des moments d'échanges formels autour des spécificités de la fonction dans le champ socioculturel.

9.1.4 Méthodologie

Le dispositif FAQ reste ancré, comme le veut la tradition, dans une culture de l'acquisition de compétences par les pairs et par la dynamique du groupe, mais surtout par le partage des savoirs expérientiels. Les savoir-faire se pratiquent et se développent lors des expériences de stages, mais aussi (et surtout) lors des camps résidentiels avec des groupes de jeunes. Nous avons pu observer que ces moments-là permettent aux stagiaires de peaufiner leur identité professionnelle, qui demeure un « work in progress » tout au long de la formation et se poursuit (nous l'espérons) encore après.

Aussi, la FAQ exige de la part des formateur.trice référent.es une valse incessante entre accompagnements individuels et travail de la dynamique du groupe, dans son caractère formel et informel. Par ailleurs, étant donné le panel d'intervenant.es internes et externes, il est primordial de veiller à offrir une cohérence d'ensemble et à faire des liens entre les modules. En ce sens, le travail de mise en perspectives des différents contenus effectué par les formateur.trice référent.es lors des moments d'évaluation est précieux.

En outre, l'une des difficultés récurrentes que nous avons rencontrées réside dans l'espace qui est imparti à la FAQ, puisqu'il colle difficilement aux exigences pédagogiques liées à l'exercice de la fonction d'animateur.trice. En effet, les locaux de l'« annexe » sont trop exigus pour pouvoir accueillir quatorze stagiaires et deux formateurs.trices, et y tester des techniques d'animation (impliquant mouvements et déplacements) vouées à être utilisées au sein de lieux bien plus spacieux. Enfin, étant donné l'intensité horaire de la formation, cette promiscuité semble participer à favoriser l'apparition de conflits et d'irritabilité entre les stagiaires.

9.1.5 Évaluation

La FAQ 2022 est la première promotion qui passe de deux formateur.trice référent.es à trois. L'encadrement pédagogique du groupe a ainsi été grandement facilité de par la diversité de compétences du nouveau trio d'une



part, mais également de par une répartition des tâches plus proche des besoins et réalités du terrain, de l'autre.

Aussi, parvenir à trouver un équilibre entre la gestion de la dynamique de groupe et les aspects relationnels qui y sont liés, et les objectifs pédagogiques de la formation, a été un challenge que nous sommes parvenu.es à relever en trio, mais aussi grâce au soutien des collègues du secteur et de sa coordinatrice. Le partage quant aux questionnements que nous a posé notre fonction de formateur.trices référent.es en ce sens a été primordiale : prendre le temps d'y réfléchir collectivement en secteur nous a été précieux.

L'une des principales questions que nous avons pu nous poser a été celle des limites de l'accompagnement individuel : « Jusqu'où l'accompagnement individuel demeure-t-il une priorité ? Celui-ci ne s'arrête-t-il pas là où il met la dynamique du groupe en péril, ou du moins la secoue de manière démesurée ? ».

9.1.6 Témoignages

« L'entretien individuel avec Mohamed et lkram faisant suite aux évaluations de juin nous a permis de réactiver nos modules de début de formation, nos connaissances. J'ai apprécié qu'on puisse revenir dessus et préciser les oubliés ou les incompréhensions ».

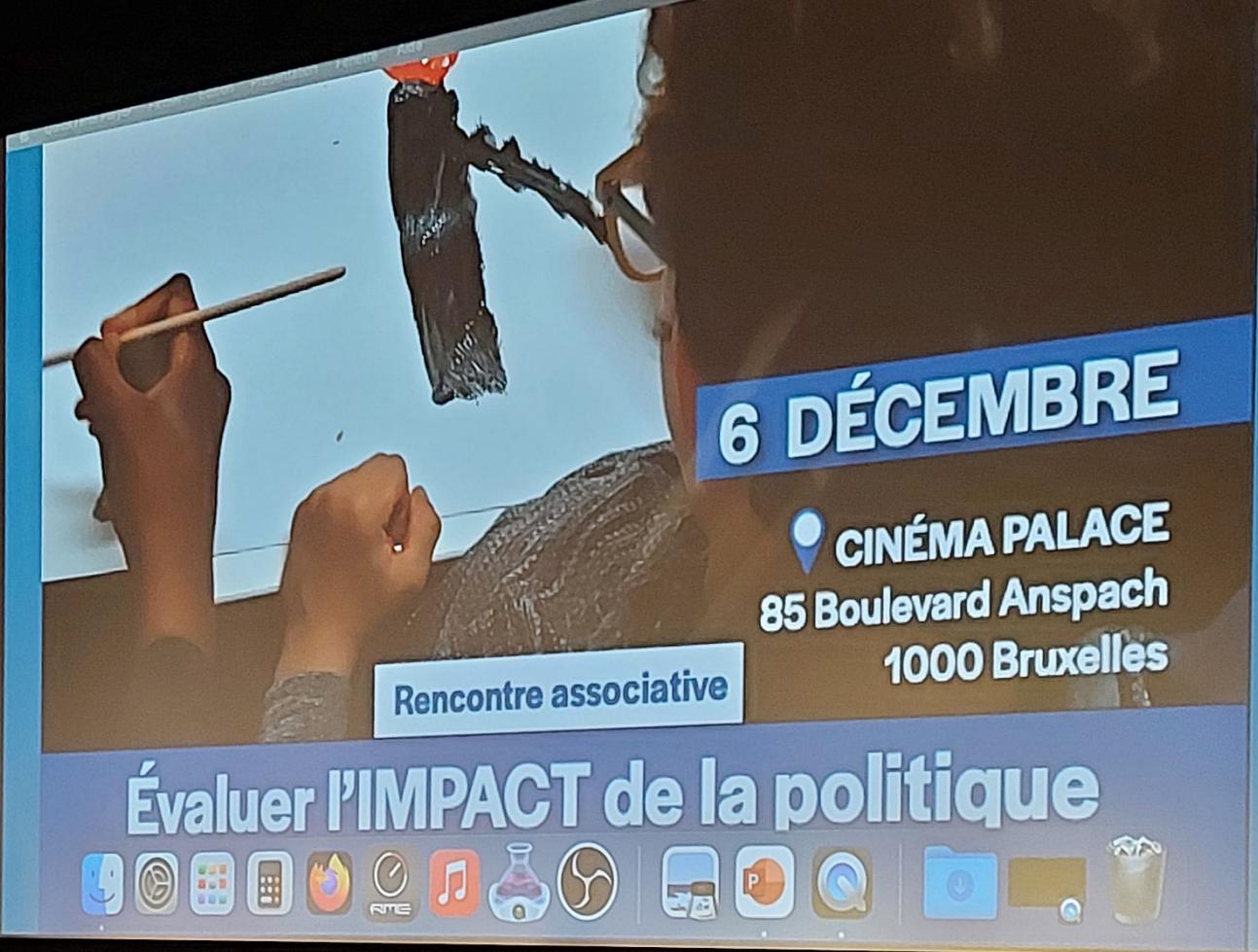
« En me formant à la FAQ, j'ai pris conscience qu'il est important d'avoir un bon contact avec les jeunes mais aussi avec leurs parents. S'intéresser à culture est un atout. Je ne connaissais pas le terme « choc culturel », maintenant que je maîtrise le sujet je comprends mieux certains enjeux de mon passé et je pourrai aider mon public avec mon savoir. »

9.1.7 Remerciements

Nous tenons à remercier le Centre socioculturel Alevi de Bruxelles et le CPAS de la Ville de Bruxelles, qui ont mis à notre disposition leurs locaux durant la période Covid, qui exigeait lors des premiers mois de 2022, des mesures de distanciation sociale que nos locaux ne permettaient pas.

10. CADMI

Depuis le départ à la pension de Marc André, c'est notre collègue Hamel Puissant qui a repris le flambeau dans ce réseau des ancien.es du CBAI. Au départ uniquement composé d'ancien.nes participant.es de nos formations ADMI, celles et ceux-ci ont été rejoints par des ancien.nes de la FAQ. Un groupe privé sur Facebook a été créé pour construire des liens entre les plus de 100 membres qui en font partie : il sert à faire circuler des infos, des demandes d'aide, des offres d'emploi, la promotion d'activités multi- et interculturelles à Bruxelles. Le noyau se réunit une fois par mois dans les locaux du CBAI, autour du partage d'un jeu ou animation d'introduction, une interview sur un problème professionnel vécu par un.e des participant.es, de débats et d'échanges sur l'actualité des enjeux interculturels à Bruxelles. Ces réunions servent également à préparer des activités plus larges. Par exemple, cette année, le groupe a participé avec un calicot du CBAI à la marche contre le racisme du 21 mars, à organiser une rupture de jeûne multiculturelle, une visite guidée au musée de l'Afrique de Tervuren (précédé d'un pique-nique dans le parc), une soirée « Ubuntu » pour découvrir la culture Bantou en Afrique centrale et surtout sa fête des 10 ans le 25 juin 2022, en présence de 80 personnes (autour d'un cercle de parole communautaire, des ateliers de préparations culinaires, un succulent barbecue, des chansons et de la danse). Cela faisait un bien fou de pouvoir revivre la collectivité après le Covid.





PARTIE III

Secteur CRAs

CENTRE RÉGIONAL D'APPUI À LA COHÉSION SOCIALE

1. Présentation du CRAs

1.1 Missions

Les missions du Centre régional d'appui à la cohésion sociale dont il va être rendu compte concernent un cahier des charges qui s'applique :

- au décret Cocof relatif à la cohésion sociale
- au décret Cocof instituant le parcours d'accueil à destination des primo-arrivants.

Les missions visent essentiellement la production de rapports annuels et l'appui fourni aux acteurs et actrices de ces politiques publiques : les associations qui mettent en œuvre les actions ainsi que l'administration COCOF et les Cabinets des Ministres compétents en la matière.

Nous produisons 3 rapports annuels :

- Un rapport annuel autour de la politique de cohésion sociale :
- Un rapport annuel d'évaluation autour de la politique d'accueil : nous traitons les données contenues dans l'application pour primo-arrivants (APA) et analysons les rapports d'activité des trois BAPAs pour fournir un portrait le plus précis et clair possible sur les actions mises en œuvre par les bureaux d'accueil, sur le nombre de dossier traités et les bénéficiaires touchés ainsi que sur leur profil. Nous intégrons également les constats qualitatifs des opérateurs linguistiques en terme d'accompagnement et pratiques pédagogiques pour les modules linguistiques organisés dans le cadre du parcours d'accueil.
- Un rapport de recherche annuel autour de la politique d'accueil à destination des primo-arrivants. Les questions de recherche peuvent porter sur la façon dont la politique est mise en œuvre mais peuvent également prendre en compte la parole directe des bénéficiaires de cette politique publique.

1.2 Formations

Dans le cadre de la formation continue de l'équipe du CRAs, nous veillons au renforcement des compétences requises pour les missions qui nous sont confiées mais aussi aux défis que certains changements institutionnels engendrent pour l'équipe.

Dans cette ordre d'idées, nous prévoyons un plan de formation individuel et collectif de l'équipe.

En 2022, nous avons prévu deux formations collectives :

Une journée de formation collective et d'échange avec le sociologue Abraham Franssen : à partir de questions qui concernent notre pratique et qui nous interrogent sur les méthodes de recherche utilisées, nous avons pu cibler les dimensions d'échange autour desquelles Abraham Franssen nous a accompagnés dans la réflexion.



Ces dimensions ont trait notamment à l’implication des publics dans l’évaluation des politiques publiques, à l’utilisation des méthodes quantitatives et qualitatives, aux pratiques d’auto-évaluation comme moyen de faire progresser les actions mises en œuvre et enfin à la complexité de distinguer l’évaluation du contrôle dans la démarche de recherche.

Une formation collective sur la méthode d’analyse en groupe (MAG) : la MAG est un outil d’analyse, d’intervention et de formation mis en œuvre dans la perspective concrète de recherche-action, de prise de décision et de formulation des recommandations basées sur l’expérience pratique des acteurs et des différents points de vue en présence. L’équipe a été formée par le directeur Alexandre Ansay qui a largement pratiqué cette méthode au cours de son expérience au CRAcs.

Une formation linguistique en néerlandais pour la cellule primo-arrivants : les chargés de missions de la cellule primo-arrivants et la coordinatrice ont entamé en 2022 un parcours de formation linguistique au néerlandais en vue de la future cocomisation de la politique d’accueil. Cette formation a permis à l’équipe d’acquérir les compétences de base en néerlandais dans le cadre des changements à venir des missions qui relèvent de l’évaluation. L’équipe sera amenée à travailler dans un contexte de bilinguisme et dans un panorama institutionnel qui implique aussi les acteurs néerlandophone du parcours d’accueil bruxellois. La formation, d’une durée de 80heures pour un module de langue, se déroule au cours de l’année 2022-2023.

Une formation individuelle au logiciel R (Fun Mooc) : Dans le cadre des missions de traitement et d’analyse des données quantitatives issues de l’APA, Simon Debersaques a suivi et réussi une formation en ligne intitulée « Introduction à la statistique avec R » sur la plateforme FUN MOOC et proposée par l’Université Paris-Saclay (Professeur Bruno Falissard). Cette formation d’un mois lui a permis de se perfectionner au logiciel R (langage S) et aux différentes méthodes statistiques de base (description d’une variable, associations de variables, intervalles de confiance, tests statistiques, régressions linéaires simple, multiple et logistique, et méthodes exploratoires multidimensionnelles).

2. La cellule de cohésion sociale

2.1. Contexte

- Des moyens pour mettre en œuvre le décret

L’année 2022 a vu l’entrée en vigueur de toutes les dispositions du décret du 30 novembre 2018 relatif à la cohésion sociale sauf pour la partie qui concerne les articles de l’agrément.

Des moyens supplémentaires ont été dégagés pour la Bourse Innovation (art.46), pour la mesure Investissement (art. 53), pour garantir la formation des volontaires mais également pour le renforcement de l’ex-FIPI, aujourd’hui ‘Impulsion’. Au même temps, l’appel à agréments a été reporté en 2023 pour une reconnaissance en 2024.

L’année écoulée a donc représenté une phase de transition et de charge de travail assez importante pour les coordinations communales mais aussi pour les concertations locales qui ont testé les procédures de cotation et de vote pour Impulsion ainsi que continué le travail autour du diagnostic local et le ROI prévus par le textes légaux.

- L’incertitude concernant les agréments et le contexte de crises successives

Si des moyens ont été libérés pour les articles hors agréments, l’année 2022 a été caractérisée par une certaine inquiétude concernant le financement de l’appel à agréments. Le contexte de pandémie d’abord et de crise éner-



gétique par la suite, ont mis le secteur face à une difficulté importante : d'une part, la précarité accrue des bénéficiaires qui a complexifié d'avantage le travail sur le terrain (voir le rapport du CRAcs « La résilience associative en temps de crise sanitaire »), d'autre part la crise énergétique et les indexations successives de salaire, ont constitué un vrai problème de survie pour les petites comme pour les grandes structures. Le manque d'informations autour de la mise en œuvre des agréments, intervient donc dans une phase assez difficile pour les associations, ce qui a engendré une imprévisibilité d'imaginer l'avenir des projets associatifs. De plus, les associations ont témoigné des traces encore visibles engendrées par le contexte de la pandémie, notamment en terme d'isolement de certains publics, de précarité accrue mais aussi de retard scolaire aggravé chez les enfants et les jeunes. La numérisation des services publics et privés n'a pas été moindre à la sortie de la crise sanitaire, ce qui a augmenté le travail d'accompagnement et de résolution des situations individuelles critiques d'une grande partie des bénéficiaires.

A la fin de l'année l'annonce de la Ministre en charge de la cohésion sociale relativement à l'obtention de 5,3 M supplémentaires pour la mise en œuvre des agréments et les moyens pour faire face aux indexations de salaire, a rassuré le secteur quant aux suites des contrats communaux et régionaux. L'obtention de ces moyens a été calculée sur la base de l'étude d'incidence du CRAcs réalisée en 2020. Il s'agit de la projection minimale estimée dans l'étude mais qui devrait assurer le financement des catégories prévues dans l'arrêté.

2.2. Appui

Réunions entre le CRAcs et le Service du Collège de la COCOF

Le CRAcs s'est réuni avec la COCOF et le Cabinet à plusieurs reprises, afin de planifier et d'échanger sur la mise en œuvre et le suivi des chantiers conduits ou accompagnés par le CRAcs. Plus précisément, ces réunions ont été dédiées à :

- La réalisation des diagnostics en cohésion sociale par les coordinations locales
- La mise en place des procédures et des documents pour le lancement de l'appel à agréments (e.g., accompagnement à l'élaboration du « memento », relecture des plans quinquennaux, du formulaire de la demande)
- Le lancement de l'appel « Impulsion »
- Le suivi des recommandations émises par le CRAcs et notamment celles destinées à la prévention des risques psycho-sociaux dans le secteur de la cohésion sociale
- La liste des formations pour les volontaires de la cohésion sociale (art.52 du décret)

2.3 Concertations locales

Le CRAcs participe en tant que membre permanent aux concertations locales qui sont organisées par les coordinations de cohésion sociale. L'appui fourni par le CRAcs varie selon l'ordre du jour de chaque concertation, ainsi que selon les besoins et les attentes exprimés par les coordinations. Il se concrétise dans la réponse à des questions ponctuelles, dans l'aide à la mise en place des groupes de travail que certain.es coordinateurs et coordinatrices proposent lors des concertations.

Les chantiers les plus importants des concertations - pour lesquels l'aide du CRAcs a été sollicitée - sont les suivants : « ROI des concertations », « Impulsion » et « Agrément ».

En 2021, nous avions déjà entamé l'élaboration et le groupe de travail autour du ROI des concertations selon les modifications amenées par le nouveau décret. En 2022, nous avons accompagné les concertations et les coordinations dans l'élaboration des parties non obligatoires du ROI, dans la définition des modalités de vote et d'approbation au sein des concertations.



Les deux autres chantiers seront l'objet de paragraphes spécifiques ci-après.

2.4 Chambre des coordinations

Le CRAcs assure sa participation à la Chambre des coordinations, ainsi qu'un appui aux coordinateurs et coordinatrices locales.

En 2022, le secrétariat de la Chambre des coordinations a été géré par la coordination de la commune d'Etterbeek et elle s'est réunie 3 fois. Dans ce cadre, nous avons surtout accompagné les coordinations dans la réflexion autour de la réalisation des diagnostics locaux de cohésion sociale en vue de l'élaboration du pacte local (art.48 du décret) qui établit le nombre minimum et maximum d'actions mais aussi les éventuelles orientations spécifiques pour compléter les agréments associatifs.

2.5. Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé – section Cohésion sociale

Dans l'année 2022, une nouvelle constitution de la section cohésion sociale du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé a vu le jour. La nouvelle composition prévoit des changements importants : la présences des échevins et échevines de cohésion sociale des communes éligibles mais aussi l'élection de deux représentants pour chaque concertation locale. Cette composition a créé des difficultés pour atteindre le quorum aux séances dans la prise de décisions ou remise d'avis.

Dans ce contexte, le CRAcs a été sollicité pour formuler des propositions en termes de dynamisation des échanges grâce à des rencontres préalables aux séances du Conseil Consultatif.

Pour ce faire, nous avons coanimé plusieurs séances et moments de réflexion sur les orientations et les chantiers que les membres avaient envie d'investir.

Les chantiers identifiés par le Conseil relèvent de la composition et du rôle du Conseil Consultatif, de la création d'un Manifeste des acteurs et actrices de la cohésion sociale et enfin, une réflexion sur les pratiques d'évaluation associatives.

Nous avons également participé de façon active à la rédaction d'une « carte blanche » de la section Cohésion sociale du Conseil consultatif à destination du Collège de la Cocof.

Cette carte blanche, lue pendant le jeudi de l'hémicycle de la cohésion sociale, avait l'ambition de visibiliser le travail des associations de cohésion sociale ainsi que leur rôle essentiel pendant la crise de la Covid19. Ainsi, elle demandait le financement du décret dans toutes ses parties et l'application de l'arrêté d'exécution. L'aboutissement de cette carte blanche s'est formalisée dans la création d'un groupe de travail qui s'est réuni 2 fois avec le CRAcs.

2.6 Diagnostics locaux

Pendant l'automne 2021 et le printemps 2022, les treize coordinations locales de cohésion sociale ont réalisé des diagnostics locaux de cohésion sociale, à savoir une étude qui propose un état des lieux du secteur à l'échelle communale. Le « diagnostic en cohésion sociale » est un élément constitutif du Pacte Local, il détermine les besoins existants pour chaque quartier en lien avec les actions prioritaires identifiées par le décret. Le CRAcs



a été chargé d'accompagner les coordinations de cohésion sociale et l'administration COCOF dans la mise en place de ce dispositif, comme les paragraphes suivants l'expliquent.

Accompagnement des coordinations locales

L'accompagnement des coordinations locales a pris plusieurs formes, selon les exigences, les ressources, et le temps des coordinations. L'accompagnement s'est uniquement adressée aux coordinations qui en ont exprimé le besoin et /ou l'intérêt. Nous pouvons distinguer trois grandes «catégories» de suivi et d'appui fournis par le CRAcs.

I. Relecture, envoi des commentaires et suivi

L'équipe du CRAcs a relu attentivement les diagnostics reçus et a fourni des commentaires et pistes d'améliorations. Ces derniers étaient orientés pour : enrichir les contenus des diagnostics ; clarifier les choix méthodologiques des coordinations ; améliorer la structure des diagnostics ; faire le pont entre les éléments quantitatifs et qualitatifs et éventuellement impulser d'autres pistes de réflexion sur des sujets spécifiques (e.g., Quid de besoins émergents hors priorités définies par le décret ? Quid des publics invisibles ?).

II. Note de cadrage et suggestion gestion d'un canevas de diagnostic

Certaines coordinations ont exprimé l'intérêt et le besoin d'élaborer un protocole méthodologique directement avec le CRAcs. Pour accompagner la réalisation du diagnostic et pour guider la récolte des données qualitatives, nous avons réalisé une note de cadrage qui instruisait les points suivants : les contenus/thématiques à viser dans les diagnostics, les acteurs et actrices à interroger afin de récolter les informations utiles pour l'élaboration des diagnostics, des suggestions méthodologique pour récolter les données nécessaires, la structure/le canevas pour rédiger les diagnostics.

Nous avons également co-animé des groupes de discussion pour les coordinations qui en ont fait la demande. Ceci afin de les aider à faire émerger les constats du terrain et récolter les données qualitatives. Les sessions d'animation ont vu la participation des associations de cohésion sociale et, le cas échéant, de certains services communaux.

Les participant.es ont été invité.es à réfléchir à leur territoire, notamment leur quartier, à ses spécificités, aux problématiques saillantes, aux tendances qui y ont lieu et à des thématiques spécifiques (e.g., la relation entre le public de cohésion sociale et les institutions de proximité, la mobilité du public). Dans un deuxième temps, les associations ont eu l'occasion de se focaliser sur les actions à développer en cohésion sociale, tout en soulignant des lacunes à combler et les actions qui nécessitent d'être renforcées davantage.

Les animations se sont appuyées sur différentes méthodologies (géographie subjective, focus groupes, récits) dont le but était d'encourager un processus d'analyse co-construite et dynamique.

III. Rencontre : « communes transfrontalières »

Des tendances ou des problématiques peuvent se manifester au sein des quartiers se trouvant au croisement de communes limitrophes. Le but de ces rencontres a été de faire le point sur les thèmes majeurs qui peuvent se retrouver dans ces quartiers, en matière de politique de cohésion sociale.

Les rencontres ont vu la participation des coordinations ayant demandé une telle réflexion (i.e. Anderlecht, Forest, Saint Gilles) et de l'équipe du CRAcs qui a préparé un protocole d'animation et systématisé le contenu des échanges.



L'appui apporté à l'administration COCOF

Le CRAcs a élaboré une fiche synthétique pour chacun des treize diagnostics reçus. La fiche technique n'a pas seulement eu l'objectif de synthétiser les éléments principaux avancés dans chaque diagnostic. Par ailleurs, elle visait à : réfléchir aux éléments de convergence et divergence des analyses menées par la COCOF (à l'aide de l'étude de programmation réalisée par le CRAcs en 2020) et l'analyse qualitative portée par les coordinations dans leur diagnostic; proposer - pour chaque commune - une classification et un regroupement de quartiers sur la base de leurs besoins; saisir les points forts et faibles de la politique de cohésion sociale dans chaque commune.

Les informations et les pistes de réflexions émergées pendant le chantier « diagnostic » ont été présentées dans le document « La réalisation des diagnostics de cohésion sociale : les méthodes utilisées et l'analyse transversale par le CRAcs ».

Journée d'étude à destination des coordinations

Pour conclure, nous soulignons qu'une journée d'étude a été organisé le 10 mars 2022 avec la participation des treize coordinations, du Cabinet de la Ministre de cohésion sociale, des gestionnaires de l'administration COCOF, des centres régionaux CREDASC et CREDAF et du sociologue Andrea Rea. Si la matinée a été animée par un présentation d'Andrea Rea portant sur les principaux enjeux et défis de la cohésion sociale à Bruxelles, dans l'après-midi les coordinateurs et coordinatrices ont été divisé·es en sous-groupes pour pouvoir travailler plus aisément et permettre des échanges divers selon les expertises et les connaissances de terrain différentes des uns et des autres.

Nous avons suggéré la réflexion à partir des thématiques ressorties lors des consultations préalables des coordinations. Ce faisant, nous avons travaillé sur : les indicateurs de la cohésion sociale ; les éléments positifs et les éléments de difficulté que le diagnostic a fait surgir ; et enfin nous avons accompagné une réflexion sur l'évolution possible de la priorité 4 du décret 'le vivre et faire ensemble' sur la base des constats de terrain et des problématiques saillantes identifiées dans le cadre des diagnostics.

2.7 Liste des formations

Selon l'article 137 de l'arrêté d'exécution, le CRAcs est chargé de fournir une liste actualisée reprenant l'offre de formations à destination des volontaires actifs auprès des opérateurs agréés de la cohésion sociale. En 2022, grâce aux moyens libérés pour ce soutien prévu dans le décret, nous avons pu élaborer et finaliser une liste des formations mise à disposition pour les volontaires des associations reconnues dans le cadre du contrat communal. La création de cette première liste a été précédée par un travail d'exploration auprès des organismes de formation en lien avec les thèmes de cohésion sociale mais aussi à un travail de classification et catégorisation des formations.

La liste de formations réunie environ 300 titres de formations courtes et non-certifiantes. La liste n'est pas exhaustive. Les associations devront justifier leur recours à une telle formation auprès des services du Collège, notamment selon l'activité ou axe prioritaire développée par le volontaire.

La liste est divisée en 13 chapitres thématiques :

1. Axe prioritaire 1
2. Axe prioritaire 2
3. Axe prioritaire 3
4. Axe prioritaire 4



5. Outils d'Animation et de Formation
6. Communication, Médiation et Savoir Être
7. Interculturalité et Antiracisme
8. Les questions de genre
9. Éducation aux médias, Théorie du Complot et TICs (Technologies de l'Information et de la Communication)
10. Travail communautaire & Participation
11. Gestion du temps et de la pensée
12. Santé Mentale et Sécurité
13. Gestion et Évaluation de projets.

Nous comptons revoir l'actualisation de la liste une fois par an avant la sortie de l'appel.

2.8 Suivi des recommandations : les risques psycho-sociaux pour les travailleurs et travailleuses du secteur

Dans notre rapport de recherche de l'année 2021 « La résilience associative en temps de crise sanitaire », nous avions émis une recommandation concernant les effets répandus de la précarité des publics engendrée par la Covid et par la charge de travail accrue dans le secteur. En effet, nous avons mis en évidence la difficulté des équipes à répondre aux demandes et à faire face à des réalités de plus en plus difficiles relayées par le public. L'état généralisé d'incertitude causé par la crise et l'explosion des suivis individuels ont contraint les équipes à devoir gérer un phénomène inattendu et pour lequel elles n'étaient pas formées. Nous avions alors proposé dans nos recommandations la prise en compte d'un suivi des risques psycho-sociaux pour les équipes de première ligne et notamment pour les opérateurs qui assurent les permanences socio-juridiques (P3A). Nous nous réjouissons de la prise en compte de notre recommandation par le Cabinet de la Ministre qui nous a davantage sollicités pour construire une proposition concrète pour le secteur. Pour ce faire, des échanges avec la COCOF nous ont permis de cibler l'ABBET (l'association bruxelloise pour le bien-être au travail) comme organisation pouvant répondre aux attentes du secteur. Une rencontre a été réalisée en juin 2022 avec les associations de cohésion sociale pour présenter le travail de l'ABBET et pour vérifier les principales difficultés présentes dans le secteur. Cette rencontre a été suivie par un travail de communication du CRAcs dans les concertations locales afin d'informer les associations des possibilités et des modalités pratiques de faire appel à l'ABBET. Pour cette action le Cabinet de la Ministre a dégagé des moyens supplémentaires affectés au secteur de la cohésion sociale.

3. Évaluation et recherche

Le rapport annuel 2022 du CRAcs s'est penché sur la proposition de construction d'un monitoring de la cohésion sociale. L'idée d'un rapport qui met le curseur sur cette thématique spécifique découle d'une demande du cabinet de la Ministre en charge de cette politique. Ce dispositif de monitoring est censé répondre à l'exigence d'avoir des données de terrain fiables, qui puissent fournir une meilleure « vision » de la mise en œuvre du décret, un panorama plus clair sur les publics, les besoins du terrain et l'impact de cette politique.

Si chaque démarche évaluative peut porter son attention sur les ressources accompagnant la mise en œuvre du projet, sur les réalisations du projet, ou encore sur les résultats et les impacts de ce dernier, le rapport CRAcs 2022 « Vers la construction d'un monitoring de la cohésion sociale » réserve une attention particulière à l'évaluation de l'impact et donc à la recherche d'indicateurs. Et cela pour deux raisons. Premièrement, la volonté de combler une lacune importante, notamment l'absence, à notre connaissance, d'outils ou d'espaces de discussions permettant de questionner et d'analyser les effets de la politique de cohésion sociale. Deuxièmement, l'accent sur l'impact permettrait également de valoriser davantage le travail des professionnel·les du terrain et, le



cas échéant, d'interroger leur pratique et les aspects qui méritent d'être renforcés.

Pour élaborer ce rapport, nous avons mis en place un processus « multi-phase », qui a vu la consultation et la participation de plusieurs acteurs et actrices de la politique : la communauté scientifique, les institutions, les expert·es d'autres politiques sociales, les professionnel·les du terrain et le public. Par rapport à ces deux derniers points, l'équipe CRAcs a organisé 4 rencontres avec les opérateurs des quatre priorités et deux rencontres avec des bénéficiaires de la priorité 1 ('L'accompagnement à la scolarité et à la citoyenneté des enfants et des jeunes') et 4 ('Le vivre et faire ensemble') du décret.

Ce travail de recherche nous a permis d'identifier des indicateurs d'impact, de ressource et de résultat, propres à chaque axe prioritaire, ainsi que des indicateurs transversaux aux quatre axes. Les indicateurs d'impact pivotent autour de ces notions : capacitation, émancipation, engagement. Ces derniers se déclinent d'une manière spécifique selon l'axe prioritaire et sont opérationnalisés grâce à des questions spécifiques - nos variables - identifiées suite aux rencontres associatives par le CRAcs.

La réflexion autour de la construction d'un monitoring de la cohésion sociale aboutit à la formulation d'une recommandation qui porte sur la mise en œuvre d'une enquête auprès du public de la cohésion sociale et à une feuille de route pour la mise en place du « monitoring de la cohésion sociale ».

4. Étude de faisabilité pour le projet « enquête »

Une des recommandations principales du rapport CRAcs 2022 appelait la réalisation d'une enquête de type quantitatif par le biais d'un questionnaire. Cette enquête vise à interroger - pour la première fois dans le cas de ce dispositif - les bénéficiaires de la politique de cohésion sociale. Le CRAcs estime que ce dispositif d'enquête peut accroître les connaissances s'appliquant aux contextes associatifs dans lesquels se déplient les processus de cohésion sociale et plus précisément aux impacts que ces mêmes processus produisent sur les publics qui fréquentent l'offre associative développée dans le cadre du décret.

Le CRAcs a introduit une demande de bourse « Initiative » pour financer une étude de faisabilité en vue de la réalisation d'une enquête auprès des bénéficiaires de cohésion sociale.

Cette action a permis de réfléchir à toute question liée à la réalisation de l'enquête, d'un point de vue de contenus, de la méthodologie et de la logistique de l'enquête. Plus précisément, nous nous sommes penchés sur les activités suivantes : la consolidation des questions de recherche, la construction de l'échantillon et du questionnaire, la prise de contact avec les associations pour les impliquer dans la démarche, entendre leur point de vue et garantir l'adhésion au projet pour l'accès au terrain.

Cette étude de faisabilité a constitué la première composante du dispositif. Elle nous a permis de : établir une formulation des questions qui vont présider à la mise en place de cette enquête ; soumettre ces questions que nous précisons pour chacun des axes prioritaires à un comité d'accompagnement (constitué du Cabinet, de la COCOF, des coordinations locales de cohésion sociale, des deux centres régionaux CREDASC et CREDAF et d'expert·es académiques) ; élaborer le protocole RGPD ; procéder à un échantillonnage des associations ; présenter notre dispositif auprès des acteurs et actrices de la politique de la Cohésion sociale et tenir compte des leurs suggestions et avis et enfin lancer les profils de poste pour le recrutement des enquêteurs et enquêtrices.



5. Interventions internes

L'équipe CRAcs est intervenue dans le cadre de la formation « Agent de développement et de médiation interculturelle » dispensé par le CBAI. L'objectif de l'intervention a été de présenter le dispositif de cohésion sociale. L'intervention du CRAcs dans cette formation se légitime d'autant plus par le fait qu'elle est censée former les futurs coordinateurs et coordinatrices des asbl. La connaissance du décret permet d'une part de rendre visible la politique mais elle permet aussi aux futur·es professionnel·les de s'approprier des connaissances générales pour pouvoir demain être un acteur de cette politique publique.

Dans ce cadre, nous avons reparcouru l'historique du Décret de cohésion sociale et le contexte qui a impulsé sa naissance. Nous avons également présenté les éléments clés du décret et du dispositif de la cohésion sociale et son évolution, ainsi qu'échangé autour des défis de cette politique dans le contexte des changements sociétaux remarqués par les stagiaires dans leur lieu de stage et au contact avec les bénéficiaires de l'offre associative.

6. Valorisation

6.1 Rencontre associative du 6 décembre 2022

Comme chaque année, le CRAcs a organisé une rencontre associative pour présenter son rapport annuel. La présentation du rapport 2022 « Vers un monitoring de la cohésion sociale » a eu lieu le 6/12/2022. Environ 100 personnes représentant le secteur de la cohésion sociale, toutes priorités confondues, ont participé à cet événement. Quatre intervenantes, venant du domaine de la recherche et de l'associatif ont été invitées à débattre autour de la thématique suivante : « Comment peut-on évaluer l'impact d'une politique sociale ? ».

Christine Schaut (ULB) s'est prononcée autour de l'apport et la légitimité des méthodes qualitatives dans une démarche de recherche et dans un processus d'évaluation d'une politique publique. L'exposé d'Estelle Geordin (ULG-ESPRIST) portait sur la question suivante « Faire de l'auto-évaluation dans un contexte de contraintes administratives et politiques et dans un souci d'harmonisation des pratiques : comment faire ? ». Marjorie Lelubre (Forum des inégalité, CREBIS) s'est attardée sur les pratiques de recherche collaborative du centre de recherche CREBIS dans le domaine du social-santé. Marta Marsili, coordinatrice de l'Asbl « Le Bazar asbl », association active dans le soutien à la scolarité des enfants et des jeunes, s'est focalisée sur le sens de l'auto-évaluation et sur ses obstacles sur le terrain auprès de son public.

Pendant la matinée nous avons également projeté une vidéo de 15 minutes, réalisée en collaboration avec l'équipe et les bénéficiaires de l'ASBL Camera quartier de Schaerbeek. La vidéo avait l'ambition d'illustrer le rapport du CRAcs « Vers un monitoring de la cohésion sociale » à l'aide de l'entretien eu avec les bénéficiaires du projet en priorité 4A de Camera quartier mais aussi à l'aide du retour fourni par son équipe.

Cette réalisation a été possible grâce à l'aide des collègues du secteur info-diffusion du CBAI pour la deuxième année consécutive, dans l'idée de proposer autrement (au moyen de l'outil audio-visuel) le contenu de notre rapport annuel.

6.2 Jeudi de l'hémicycle

Le 6 octobre 2020, le CRAcs est intervenu dans le cadre des « jeudis de l'hémicycle » du Parlement de la Commission communautaire française. Suite à la demande de la Présidente du Parlement, le CRAcs a été sollicité pour présenter les principaux constats et les grands enjeux de cette politique à un moment charnière : celui des négociations budgétaires sur les moyens supplémentaires à mettre en œuvre le décret.

Pour ce faire, nous avons pensé qu'il était important d'organiser cette présentation avec les deux autres centres



régionaux, le CREDAF et le CREDASC. Nous avons ainsi préparé des interventions complémentaires. Le CRAcs a pu présenter l'analyse transversale des besoins ressortis des diagnostics de cohésion sociale, les chiffres du secteur en termes d'actions reconnues et de leur financement. Nous avons aussi eu l'occasion de revenir sur les projections de notre étude d'incidence réalisée en 2020 sur les grilles de financement de l'arrêté de 2019 et sur les principaux enjeux que ces grilles posent suite aux crises successives (notamment la crise sanitaire et énergétique) qui ont largement bouleversé le scénario associatif et leur pouvoir d'action. Après la journée, le CRAcs a également diffusé la courte vidéo de la matinée (réalisé par le secteur info-diffusion du CBAI) afin d'arriver aux associations qui n'ont pas pu participer à la séance.

6.3 Interview pour la revue l'Échos de Bruxelles laïque

La coordinatrice du CRAcs a participé sous forme d'interview au dernier trimestrielle de la revue l'ECHO de Bruxelles laïque qui s'est focalisé sur le thème de la cohésion sociale et qui visait à dresser un état des lieux sur ce secteur. L'interview intitulée « Tenir la société à bout de bras » a été axée sur les constats de terrain qui émergent des acteurs de terrain mais aussi sur les enjeux institutionnels et budgétaires liés à la mise en œuvre du décret de 2018.

7. Perspectives

L'année 2023 sera une année décisive pour le secteur : d'une part, le CRAcs réalisera un travail d'accompagnement autour de la procédure d'agrément, d'autre part, il continuera le chantier de l'enquête auprès des bénéficiaires de la cohésion sociale.

7.1 Enquête auprès des bénéficiaires de la politique de cohésion sociale

L'étude de faisabilité autour de l'enquête (voir supra) a préparé le terrain pour le déploiement d'une enquête auprès des bénéficiaires de la politique de cohésion sociale prévu en 2023. L'enquête répond à deux types d'objectifs : elle est avant tout un outil de connaissance du public du dispositif de cohésion sociale. Nous soulignons que, depuis le décret instituant le dispositif de cohésion sociale (2004), aucune enquête auprès du public de cohésion sociale n'a jamais été réalisée. Il s'agit donc d'un premier effort de produire - à large échelle - des données quantitatives sur les publics de la cohésion sociale. En deuxième lieu elle vise aussi à nourrir et affiner la réflexion autour (de la mise en place) du monitoring et se situe donc en continuité avec notre rapport 2022.

Trois grandes questions guideront notre enquête : Quelles sont les caractéristiques sociales des publics de la cohésion sociale ? Qui sont-ils et qui sont-elles ? Quels sont les enjeux et les motivations, individuelles ou collectives, de la participation aux associations et activités de la cohésion sociale ? Pourquoi ces personnes y viennent-elles ? Quels sont les effets, sur les bénéficiaires et leurs trajectoires (à court terme) de leur participation aux associations et activités de la cohésion sociale ?

L'enquête ne prétend pas répondre de manière exhaustive à ces problématiques en si peu de temps, mais elle sera en mesure d'apporter des réponses à ces questions jusque-là très peu explorées. Elle apportera aux acteur·rices politiques une meilleure connaissance des populations auxquelles ce décret est destiné mais sera également un atout pour les acteur·rices associatif·ves qui auront un retour général sur leurs actions et leurs effets sur les bénéficiaires, au-delà de leur propre structure. Enfin et surtout, l'enquête vise à offrir aux bénéficiaires une possibilité de faire entendre leur parole sur une politique qui leur est destinée.

7.2 Les agréments associatifs



Le deuxième grand chantier qui occupera le CRAcs en 2023 sera la procédure concernant les agréments associatifs. Dans ce cadre, le CRAcs aura une place centrale comme acteur d'appui au secteur. Le CRAcs sera notamment aux côtés des associations qui devront candidater mais aussi en soutien des coordinations locales. L'appui aux associations se concrétisera sous forme de séances d'échange et de réflexion autour du plan quinquennal et de son contenu, notamment pour les associations actuellement reconnues dans l'axe prioritaire 3 et de l'axe prioritaire 4 qui a trait au vivre et faire ensemble.

Le processus sera traversé de trois enjeux majeurs :

Le premier concerne la remise d'avis. Le CRAcs sera aussi amener à suivre et éventuellement accompagner - à la demande des coordinations - le processus de vote des concertations locales, qui sont censées remettre un avis motivé pour chaque demande d'agrément. Cette procédure, dont les modalités ont été définies dans les ROI des concertations, se révèle un enjeu important pour les associations du contrat communal mais aussi pour les coordinations qui disposent d'un temps relativement limité à cause d'un calendrier qui est très serré. Après l'introduction, l'instruction et la remise d'avis sur les dossiers, le Collège dispose de 90 jours ouvrables pour statuer sur les demandes et communiquer au plus tard les décisions dans le premier trimestre 2024 afin de garantir la continuité des actions associatives et des emplois dans le secteur.

Ainsi, le contexte de remise d'avis est une phase essentielle pour les projets associatifs qui visent l'agrément car si l'avis de la concertation et de la coordination convergent, le Collège est obligé de suivre l'avis. Les associations estiment ce moment de vote comme une procédure difficile, qui peut les mettre en tension entre elles et les voir comme juges et parties de ce processus au sein des concertations.

Le deuxième enjeu lié à l'obtention de l'agrément est la reconnaissance de la catégorie financière attribuée par le Collège. Si certaines associations vont voir leur dotation augmenter, notamment pour les projets en P1 et P2, d'autres risquent de perdre des moyens ou encore de ne pas être reconnues à la hauteur des actions mises en œuvre suite à l'élargissement de l'offre en dehors de leur convention spécifique dans le quinquennat passé (huit ans avec les prolongations).

Enfin, le troisième enjeu pour le secteur associatif et les communes concerne l'élargissement de l'offre associative (les nouvelles actions) au niveau communal dans une situations de crédits budgétaires limités.

8. La cellule primo-arrivants

Introduction et contexte

Depuis l'institution du parcours d'accueil bruxellois par voie de décret en 2013, le CRAcs a été désigné pour assumer des missions de recherche et d'évaluation sur la politique d'accueil menée par la COCOF. Ces missions ont par la suite été détaillées par voie d'arrêté en 2016. Elles comprennent trois volets principaux : l'appui, la recherche et l'évaluation. Ces trois piliers de nos missions sont interdépendants : la recherche comporte une visée évaluative et a pour horizon une forme d'appui, dans l'aide à la prise de décision pour les pouvoirs publics. Réciproquement, les missions d'appui, qui se traduisent entre autres par le traitement de la base de données administrative ou la participation à différents espaces de participation, nourrit une connaissance fine du dispositif qui à son tour, nourrit nos activités de recherche. Cette année, le CRAcs a donné une dimension nouvelle à ses missions en menant différentes actions de valorisation et de diffusion de nos recherches. Comme il apparaîtra dans ce rapport d'activité, l'année 2022 a donc d'abord été marquée par une intensification de nos missions, via ces nouvelles activités de valorisation, de diffusion et de mise en réseau des acteurs.



Mais l'année 2022 également été marquée par trois éléments importants quant au contexte de nos missions : la guerre en Ukraine, qui a entraîné un afflux important de personnes fuyant la guerre, l'entrée en vigueur de l'obligation de suivi, en juin 2022 et enfin le début des travaux en vue de la création d'un parcours d'accueil bicomunautaire, sous la coupole de la COCOM et qui devrait, à terme, se substituer au parcours d'accueil organisé par la COCOF.

Appui

Dans le cadre de ses missions, la cellule « primo- arrivant.es » du CRAcs participe à un travail régulier de concertation entre les différents acteurs du parcours, en particulier entre les opérateurs et l'Administration de la COCOF. Ce travail de concertation se concrétise dans différents types de réunions.

Réunion BAPA-COCOF

Le CRAcs participe de façon structurelle aux réunions de concertation qui réunissent les directions des trois BAPA et les Services du Collège de la COCOF. Ces réunions régulières constituent une épine dorsale du fonctionnement du dispositif. La présence du CRAcs à ces réunions est importante à plusieurs égards. En premier lieu parce que la participation à ces réunions permet au CRAcs de construire et maintenir une connaissance fine du dispositif. Ce point d'ancrage constitue une réelle plus-value pour les activités de recherche et d'évaluation.

Réunions BAPA-Opérateurs linguistiques (COCOF)

Depuis plusieurs années, la cellule « pimo-arrivant·es » du CRAcs a été désignée pour animer des réunions de concertation entre les directions des bureaux d'accueil (BAPA) et celles de leurs partenaires linguistiques (OL). Ces dernières ont pour objectifs d'échanger sur leur travail respectif, que ce soit sur leurs actualités, sur leurs difficultés rencontrées, sur la coordination de l'offre et des besoins linguistiques, ou encore sur les effets des évolutions législatives. Par ailleurs, l'Administration de la COCOF est régulièrement invitée à participer à ces réunions afin d'informer sur certaines modifications législatives et certains aspects administratifs impactant cette collaboration. En 2022, deux réunions « BAPA-OL » ont été organisées. La première réunion (23 mars) sur l'entrée en vigueur de l'obligation de suivi du parcours d'accueil et sur une présentation par la COCOF des données quantitatives relatives aux formations linguistiques en 2021. Cette réunion a également été l'occasion pour le CRAcs de présenter son agenda 2022 et de proposer une collaboration avec les opérateurs en vue d'une meilleure visibilité de leur travail au sein du rapport d'évaluation (courte synthèse sous forme de questions-réponses). La deuxième réunion (23 novembre) s'est déroulée en deux temps. La première partie entre les BAPA, les OL et le CRAcs, a permis d'échanger sur les actualités respectives. Ce moment a notamment été l'occasion pour le CRAcs de résister aux opérateurs linguistiques les « outputs » de la journée d'étude du 17 mai. La deuxième partie de la réunion, avec la participation de l'Administration de la COCOF, avait pour but d'échanger sur différents aspects techniques et logistiques de la collaboration BAPA-OL (notamment, la nouvelle collaboration avec les Établissements de Promotion sociale).

Réunions Application Primo-arrivant (APA)

La Cellule « primo-arrivant·es » du CRAcs participe à un troisième type de réunions : les « réunions APA ». Ces réunions plus techniques portent sur le suivi de la maintenance de l'Application Primo-arrivé (APA) entre les directions des BAPA, l'Administration de la Cocof et ses informaticiens. Si la participation du CRAcs à ces réunions reste relativement passive (n'étant pas un usager quotidien de l'application), cette présence permet au CRAcs d'être à jour sur les modifications de l'APA, et ainsi d'anticiper les changements à apporter dans le traitement annuel des



données. En 2022, au vu des changements législatifs de la politique (obligation et élargissement des publics), l'APA a connu des modifications importantes. Dans ce contexte, le CRAcs a ainsi participé à trois réunions APA.

Réunion et note sur les défis de l'insertion socioprofessionnelle (septembre 2022)

Sous l'impulsion de la cellule « primo-arrivants » du CRAcs (Rapport de recherche 2021 et Journée d'étude du 17 mai 2022), une réunion interministérielle entre le Cabinet Maron, en charge de la politique d'accueil, le Cabinet Clerfayt, en charge de l'insertion socio-professionnelle et de la politique régionale en matière d'emploi, et les opérateurs de la politique d'accueil, a eu lieu le 29 juin 2022 afin de réfléchir à l'insertion socio-professionnelle des personnes primo-arrivantes. Suite à cette réunion, il a été demandé au CRAcs de synthétiser ces échanges, mais aussi les notes rédigées par les trois BAPA sur leurs expériences et leurs pratiques en matière d'insertion socio-professionnelle. Cette synthèse était structurée en trois parties : les constats et défis partagés, les bonnes pratiques mises en œuvre, et enfin les perspectives afin d'améliorer cette composante du parcours d'accueil et de renforcer les synergies entre les politiques publiques en la matière.

Appui et suivi dans la perspective de la bi-communautarisation du parcours d'accueil à Bruxelles

L'année 2022 a été marquée par l'entrée en vigueur de l'obligation et le début des travaux en vue de la création d'un parcours d'accueil bi-communautaire, sous l'égide de la COCOM et qui aura vocation à remplacer le parcours organisé par la COCOF. Dans le cadre de ces travaux, le CRAcs – a l'instar des bureaux d'accueil – a été consulté et sollicité. Tout au long de l'année 2022, le CRAcs a émis des conseils, à toutes les étapes de la construction de l'avant-projet d'ordonnance.

Le comité d'expert·es

Les missions du CRAcs telles qu'elles avaient été définies à l'origine, lui offraient la possibilité d'assurer « l'animation et le secrétariat d'un comité d'experts auquel il revient de mettre des avis relatifs à la mise en œuvre du décret. Ce comité est ouvert aux représentants du membre du Collège de la Cocof chargé de la Cohésion Sociale, des Services du Collège, des BAPA, des opérateurs linguistiques et de formation citoyenne, d'associations de migrants, ainsi qu'à des chercheurs en linguistique et politique migratoire. »

Après avoir étudié la faisabilité et la pertinence de cette mission en 2022, grâce à des entretiens exploratoires avec les directions des trois bureaux d'accueil, la cellule primo-arrivants a conclu que le comité d'expert·es pourrait prendre la forme d'un groupe de travail, réuni annuellement sur une thématique spécifique et qui prenne pour point de départ les résultats de recherche du CRAcs.

Expertise technique

Dans le cadre de ses missions d'appui, le CRAcs fournit également une expertise technique dans le traitement de la base de données issue de l'Application Primo-Arrivants (APA). Cette expertise se traduit dans des tâches structurelles et conjoncturelles. L'année 2022 a été marquée par deux demandes spécifiques : une estimation des « publics obligés » dans le cadre de l'entrée en vigueur de l'obligation et une cartographie de l'offre linguistique partenaire du Parcours d'accueil (EPS).

2.1. Traitement annuel des données de l'APA (Janvier 2021)

Chaque début d'année, le CRAcs fournit aux bureaux d'accueil les données qui leur seront nécessaires pour

produire leur rapport d'activités annuel. Ce traitement quantitatif consiste à la mise en relation des bases de données exportées de l'APA (une cinquantaine de tables), à son « nettoyage », et enfin à la production d'indicateurs standardisés portant sur le profil socio-démographique du public admis (genre, âge, nationalité, situation financière et socio-professionnelle, types et motif du permis de séjour, type de ménage, commune de résidence), sur les activités du parcours ventilées selon le genre (public accueilli, public admis, bilan social, bilan linguistique, les modules linguistiques pressentis, dossiers traités, attestation et durée du volet primaire, attestation et durée du volet secondaire, contenus des conventions signées, etc.), et enfin la charge de travail (dossiers actifs au 31/12/2021).

Dénombrement du « public obligé » du parcours d'accueil pour primo-arrivants

A la fin de l'année 2021, le cabinet du ministre Alain Maron, en charge de la compétence du parcours d'accueil pour primo-arrivants, a mandaté le CRAcs pour réaliser une estimation du nombre de personnes primo-arrivantes qui seront concernées par l'obligation de suivre ledit parcours (en vigueur dans le courant de l'année 2022). Pour ce faire, le CRAcs a fait une demande de données auprès de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA). Ces données ayant été obtenues début 2022 (« stock » des personnes primo-arrivantes en RBC au 1er janvier 2021), cette analyse a été réalisée dans le courant du mois de janvier. La note était divisée en deux parties. La première visait à fournir une estimation – sans prise en compte de tous les critères d'exemptions – du nombre de personnes qui seraient susceptibles de se présenter à cette date dans les bureaux d'accueil et qui seraient dans l'obligation de suivre le parcours d'accueil bruxellois. La seconde listait, à partir d'une analyse sur base des données de l'APA et de l'expertise du CRAcs, quelques points d'attentions relatifs à l'importance et la diversité des publics dits « ayant-droits » (non-obligés).

Cartographie de l'offre des opérateurs linguistiques (Avril-Mai-Juin 2022)

Dans le cadre de l'appel à candidatures pour le conventionnement et le subventionnement d'opérateurs de formation linguistique partenaires du Parcours d'accueil pour Primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale, l'Administration de la COCOF a sollicité le CRAcs pour réaliser une cartographie de l'offre linguistique existante en 2022. Cette intervention a nécessité un traitement des données de l'APA et s'est déroulée en deux temps. Une première étape qui visait à identifier les carences spatiales de l'offre grâce à une cartographie du volume de l'offre des Opérateurs linguistiques existants (OL) – selon le nombre de modules, le type de (sous)filière, et le type d'horaire – ainsi que les Établissements de Promotion sociale (EPS) éligibles. Cette cartographie a ainsi permis d'outiller le commanditaire pour élire sur base d'un critère spatial les nouveaux EPS partenaires à la politique d'accueil. Dans un second temps, et après sélection, il a été réalisé une cartographie des EPS élus au regard des OL conventionnés afin d'outiller les travailleurs et travailleuses des BAPA dans l'orientation des bénéficiaires vers ces opérateurs linguistiques.

Valorisation et diffusion du rapport de recherche 2021

L'année précédente, le CRAcs avait mené une recherche de grande ampleur sur l'impact et la pertinence de parcours d'accueil dans l'installation des personnes primo-arrivantes. En 2022, plusieurs actions ont été menées pour valoriser et diffuser les résultats de ce rapport. Ces actions répondaient à plusieurs objectifs : exposer ces résultats aux parties prenantes, à la société civile, au monde politique et également au grand public, mettre en discussion nos recommandations, renforcer notre réflexion en invitant à s'y joindre des expert·es de différents domaines.

Publication web des recherches 2021 à destination du grand public



Le rapport de recherche initialement remis aux Services du Collège et au Collège de la COCOF a été ensuite diffusé sur le site internet du CBAI.

A l'occasion de cette publication, le CRAcs a rédigé une synthèse de ces résultats qui a été également diffusée sur le site internet du CBAI. Le rapport initial avait un volume conséquent, et sacrifiait inévitablement une certaine lisibilité au profit de la rigueur méthodologique et analytique nécessaire à une recherche de qualité. Dans l'optique d'une diffusion au grand public, nous avons donc rédigé un document d'une douzaine de pages qui résume les résultats marquants de cette recherche. Cette publication supplémentaire s'inscrit dans la volonté de rendre accessibles les résultats de nos recherches au grand public et à la société civile.

Organisation d'une journée d'étude le 17 mai

Le CRAcs a organisé le 17 mai 2022 un événement consacré à une réflexion sur la politique d'accueil des personnes primo-arrivantes à Bruxelles.

Les objectifs de cet événement étaient multiples :

- diffuser et mettre en débat les résultats de nos recherches auprès des parties prenantes de l'accueil et de l'intégration des personnes migrantes (associations, acteur.rices de la société civile, administrations, cabinets)
- Rassembler des expertises sur des domaines clés de l'installation des primo-arrivants.es, que les recherches de 2021 nous ont permis d'identifier : le logement, l'insertion socio-professionnelle, l'apprentissage de la langue et la santé mentale.
- Promouvoir la mise en réseau des acteurs, la réflexion collective et l'échange de bonnes pratiques.

L'évènement s'est tenu sur une demi-journée, la matinée du 17 mai 2022, à la COOP à Anderlecht. Il s'est divisé en deux parties : une partie « plénière », avec des présentations d'intervenants face à l'ensemble des participant.es et une autre partie en sous-groupes répartis selon 4 ateliers de réflexion thématique : logement, ISP, apprentissage de la langue, santé mentale. Nous avons rassemblé un panel d'intervenant.es très riche :

Programme de l'évènement du 17 mai :

9h30 Panel d'intervenant.es

- Noé Grenier, chargé de recherches au CRAcs
- Juliana Santos Wahlgren, Chargée de plaidoyer à l'ENAR (European Network Against Racism)
- Alain Maron, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative

11h30 Ateliers thématiques

- ISP et Emploi : Altay Manço. Docteur en psychologie, directeur scientifique de l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM). Brechje Moerman Service diversité Actiris.
- Logement : Louisa Bentatou, Coordinatrice du service logement, CONVIVIAL
- Apprentissage de la langue : Jonathan Szajman, Proforal ou Bruxelles-FLE
- Santé mentale : Alain Vanoeteren, Directeur d'Ulysse, Ondine Delicour, coordinatrice du réseau « santé mentale en exil », Ulysse. Camélia Prado et Ana Tereza Brandao, ASBL A.e.t.c.i.s

L'évènement a été une réussite, tant en terme de fréquentation que de qualité et d'impact.



Fréquentation : l'évènement a eu un franc succès auprès des différentes parties prenantes : la COOP était au maximum de ses capacités d'accueil (90 personnes) et le public réunissait des personnes issues de différents horizons : administration de la COCOF, Observatoire de la santé et du social, Actiris, associations de cohésion sociale, d'ISP et d'éducation permanente, bureaux d'accueil, échevin·es, Fedasil, CPAS.

L'évènement a rempli ses objectifs : la grande variété d'acteur·rices institutionnels, politiques et associatifs a permis de diffuser et de soumettre à la réflexion les résultats de nos recherches auprès de l'ensemble des parties prenantes de l'accueil des primo-arrivants·es. La qualité des interventions a permis d'approfondir significativement les thématiques aborder, et les ateliers thématiques ont été l'occasion de mettre en réseau des acteurs qui ne se connaissaient pas encore. Ce fut d'ailleurs un des impacts directs et immédiats de cet évènement : des nouvelles perspectives de collaboration se sont ouvertes entre certains acteurs associatifs.

Rédaction et publication des actes de la journée d'études du 17 mai

Comme il a été expliqué précédemment, l'évènement du 17 mai a été bien plus qu'une occasion de valoriser et diffuser les recherches du CRAcs : la qualité des interventions et l'expertise des membres du public ont permis de poser de solides bases pour de futures réflexions sur la politique d'accueil des personnes migrantes. Il était donc important que nous puissions garder une trace des échanges et des débats qui ont eu lieu ce jour-là. Par ailleurs il y avait aussi une forte demande, de la part du public, pour pouvoir profiter d'une restitution des réflexions de la journée.

C'est pour répondre à ces deux objectifs que le CRAcs a produit des actes de la journée d'études. En plus de reprendre les interventions en plénières et les interventions des expert·es invité·es dans les ateliers, ces actes rendent compte des discussions et des échanges très riches qui ont eu lieu dans les ateliers thématiques. Pour chaque partie, nous avons synthétisé ces échanges en rassemblant d'abord les constats partagés, les bonnes pratiques identifiées et les perspectives d'avenir.

Les actes de la journée d'étude ont été publié sur le site web du CBAl et sont consultables au lien suivant : <https://www.cbai.be/actes-journee-17-mai-pa/>

Présentation du rapport et échanges avec l'équipe du BAPA VIA

Le bureau d'accueil VIA a émis une demande pour que nous venions présenter l'étude d'impact réalisée en 2021 à toute son équipe. Nous avons organisé ce moment d'échange le 24 mai et il a été particulièrement riche. La présentation a été faite devant l'équipe d'accompagnateur·rices sociaux et devant une partie de l'équipe de formateur·rices. Après la présentation, nous avons organisé des petits groupes de discussion, qui incluaient à chaque fois un·e membre du CRAcs. Ces échanges ont été particulièrement intéressant du point de vue de la pratique de recherche et d'évaluation du CRAcs : c'était l'occasion d'avoir les retours et les réactions de travailleurs de terrain, qui ont une expérience quotidienne des réalités des personnes primo-arrivants·es, mais n'ont pas forcément une vue d'ensemble, telle qu'elle est permise par l'approche quantitative. C'était en quelque sorte l'occasion de confronter différentes approches de la question de l'installation des personnes migrantes : l'expérience professionnelle de terrain et la méthode de recherche, les cas particuliers et les tendances globales,



etc. Mais plus encore, cet échange a été l'occasion de comprendre comment les travailleuses et les travailleurs des bureaux d'accueil abordaient – dans leur pratique professionnelle – les difficultés identifiées dans notre recherche.

Présentation au parlement le 18 novembre

Le décret relatif au parcours d'accueil pour primo-arrivants de 2013 prévoit que le rapport annuel du CRAcs soit communiqué à l'Assemblée de la Commission communautaire française. Cette année, nous avons décidé d'aller plus loin dans cette disposition, en proposant au Parlement francophone bruxellois une présentation des recherches du CRAcs au cours d'une commission plénière.

Le 18 novembre, nous avons donc présenté l'étude d'impact et ses résultats face aux député·es des différents groupes politiques représentés à l'Assemblée de la commission communautaire française, ainsi qu'en présence du ministre Alain Maron. La séance était organisée comme suit : 30 minutes de présentation, suivies d'un temps de question pour chaque groupe politique et d'une réaction du ministre Alain Maron, avant un court moment de réponse pour le CRAcs.

La démarche de venir partager à l'Assemblée les résultats de nos recherches a été unanimement saluée par les élus·es présent·es. Les questions posées témoignaient du vif intérêt des député·es présent·es pour la politiques d'accueil des primo-arrivants à Bruxelles. Les discussions ont notamment porté sur l'apprentissage du français et le niveau nécessaire pour une bonne insertion, sur les difficultés d'insertion socio professionnelle rencontrées par les personnes primo-arrivantes, mais aussi et surtout sur le rôle et les limites du parcours d'accueil face à des problèmes transversaux qui traversent toute la société et qui concourent à l'exclusion des personnes d'origine étrangère. Le compte rendu détaillé des échanges est publié et consultable sur le site web du parlement francophone bruxellois à l'adresse suivante : <https://www.parlementfrancophone.brussels/documents/compte-rendu-de-la-commission-pleniere-du-18-novembre-2022>

Pour le CRAcs, mais aussi pour certains députés qui se sont montré très favorables à la démarche, cette présentation a été un moment important dans l'exécution de nos missions, dans le sens où nos recherches participaient à un meilleur contrôle démocratique de la politique d'accueil des personnes migrantes à Bruxelles.

Interview pour la revue « Démocratie »

Au mois de novembre, la coordinatrice du CRAcs a participé au numéro de la revue « Démocratie » du MOC sous forme d'interview. L'article « Parcours d'accueil : quelle utilité pour l'avenir des personnes migrantes » interrogeait les principales conclusions du rapport de recherche 2021 sur l'impact du parcours d'accueil dans la vie des personnes primo-arrivantes mais aussi les changements législatifs actuels et futurs du parcours.

9. Interventions externes

En raison de son expertise sur la politique d'accueil des primo-arrivants à Bruxelles, le CRAcs est parfois sollicité pour intervenir dans des cycles de formation. La plupart du temps, les demandes concernent une demi-journée de présentation sur le cadre politico-légal des politiques d'accueil et d'intégration à Bruxelles et en Belgique. Cette année, nous sommes intervenus dans deux cycles de formation :

Le 17/02/2022 dans la formation ADMI délivrée par le CBAI.

Le 13/10/2022 dans le cycle de formation « parcours Intégration et droits » délivré par l'ADDE.



Organisation et modération du débat au Festival Cinémamed : Les éclaireuses

Dans le cadre du Festival du Cinéma Méditerranéen, le CRAcs a organisé l'échange et le débat suite à la projection du film documentaire « Les éclaireuses ». Ce documentaire retrace l'histoire de l'association « La petite école » mais aussi ses pratiques et sur les besoins auxquelles elle répond en matière d'accompagnement à la scolarité des enfants Dom, Rom et plus généralement des enfants qui n'ont pas été scolarisés dans leur pays d'origine à cause de l'exil. Même si cette thématique ne touche pas directement le parcours d'accueil et son contenu, le CRAcs s'est intéressé à l'organisation de cet échange pour plusieurs raisons : une partie des personnes migrantes témoignent d'un rapport difficile à l'école comme institution et ont du mal à faire confiance aux institutions qui prennent le relais avec leurs enfants ; les BAPAs et notamment VIA s'intéressent à la scolarité des enfants dans des projets spécifiques en dehors du parcours d'accueil tel que prévu par la législation actuelle, et enfin, le CRAcs s'est intéressé à l'organisation de l'échange car il a permis de mettre en réseau des acteurs associatifs. Dans ce cadre, nous avons assuré la modération du débat à la présence des personnes porteuses du projet 'La petite école' mais aussi du BAPA VIA, qui mène un projet spécifique autour du soutien à la parentalité et à la scolarité.

10. Rapport de recherche 2022

En 2022, la recherche du CRAcs s'est située dans la continuité des recherches menées en 2021. Le rapport 2021 avait conclu à un paradoxe : un parcours d'accueil qui semble efficace et utile du point de vue des bénéficiaires, mais qui ne parvient pas à favoriser des changements positifs sur l'installation des personnes primo-arrivantes. Nous avions avancé deux hypothèses qui pourraient rendre compte de ce paradoxe : soit le parcours d'accueil n'était pas tout à fait adapté aux besoins et aux réalités des personnes primo-arrivantes, soit l'effet positif du parcours d'accueil était subjugué par des limitations qui le dépassaient (exclusions systémiques, discriminations ...). La recherche menée en 2022 avait pour ambition initiale d'explorer ces deux hypothèses.

Pour ce faire, nous avons employé une approche complètement différente de celle adoptée l'année précédente. Plutôt que d'essayer de fournir des informations objectivées sur une série d'indicateurs, nous nous sommes attaché à comprendre comment se passait concrètement l'installation à Bruxelles pour les personnes primo-arrivantes et quel rôle jouait le parcours d'accueil dans cette installation. Notre recherche a donc reposé sur approche qualitative, plutôt que quantitative comme ce fut le cas l'année précédente. Notre objectif était de rencontrer des bénéficiaires du parcours pour recueillir leurs récits de vie, avec un focus sur le moment de leur installation à Bruxelles.

La récolte de récits de vie a requis la mise en place d'un dispositif d'enquête en étroite collaboration avec les trois bureaux d'accueil. La mise en place de ce dispositif a été menée en plusieurs étapes. La première étape a été de présenter les objectifs de la recherche et les formes d'enquêtes envisagées aux équipes des bureaux d'accueil, et déterminer avec celles-ci un modus operandi. Pour rencontrer les bénéficiaires, nous avions en effet décidé de venir dans les groupes de formation citoyenne pour présenter la recherche aux participant·es et leur proposer de participer à l'enquête, à travers des focus groups ou des entretiens semi-directifs. Ce mode d'accès au terrain a requis une collaboration constante avec les bureaux d'accueil tout au long de l'enquête, afin de coordonner avec les enquêteurs, les formateurs et les formatrices les moments d'intervention en groupe de formation à la citoyenneté. Ce travail de recrutement de participant·es pour l'enquête a duré de mai à septembre. L'enquête a été réalisée par deux enquêteurs : un membre du CRAcs et un enquêteur arabophone volontaire, qui avait déjà collaboré avec le CRAcs l'année précédente pour l'étude d'impact. Entre mai et juin, nous avons réalisé un focus group et une série d'entretiens semi-directifs avec des bénéficiaires des trois bureaux d'accueil. En tout,

21 personnes ont participé à l'enquête. Nous avons recueilli des récits de vie denses et riches, émanant de profils très différents, tant par le pays d'origine, le trajet migratoire, le titre de séjour, l'âge, le profil socio-professionnel, etc. Au cours de la même période, chacun des entretiens a été intégralement retranscrit en vue d'être analysé. Pour analyser ces récits de vie, nous avons combiné deux types d'analyses : l'analyse interactionniste et l'analyse intersectionnelle. Sans rentrer ici dans des détails théoriques, contentons-nous de dire que cette approche a permis à la fois de comprendre les ressources sociales auxquelles les personnes primo-arrivantes avaient recours pendant leur installation et la façon dont les personnes migrantes, du fait de leurs situations particulières, étaient exposés à des effets systémiques exclusifs.

Face à la richesse et la densité des données collectées, nous avons du opérer des choix. Nous avons finalement décidé de focaliser notre analyse sur 5 points : les interactions avec la politique migratoire fédérale, notamment à travers l'effet du titre de séjour sur les carrières d'installation des migrant·es, les interactions avec le marché du logement, les interactions avec le marché de l'emploi, la questions des ressources sociales et l'interaction avec les institutions publiques et associatives, et enfin l'effet du genre sur l'installation des personnes migrantes. Les conclusions de ce rapport dressent un tableau assez sombre de l'installation des personnes primo-arrivantes : lors de leur installation à Bruxelles, elles sont enserrées dans un enchevêtrement de difficultés liées entre elles par des rapports d'implications réciproques. Ceci a pour effet de créer des phénomènes « d'encapsulement », ce qui se traduit par une réduction progressives des perspectives et des moyens d'actions. Notons cependant que le suivi du parcours d'accueil semble avoir un effet positif sur ce phénomène d'encapsulement. Malgré ces conclusions difficiles, nous avons identifié une série de leviers, à tous les niveaux, qui permettraient d'agir sur ces situations. Nous les avons synthétisé dans des recommandations adressées au Collège de la COCOF, qui portent notamment sur l'accompagnement des demandeur·euses d'asile, l'accompagnement vers le logement, la coordination entre le secteur de l'accueil et le secteur de l'ISP et la lutte contre les discriminations directes.

11. Rapport d'évaluation annuel

Comme défini par l'Arrêté 2016/583 (Art. 8 et 9), le CRAcs élaboré un rapport annuel d'évaluation du dispositif « Parcours d'accueil pour primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale », à remettre au Collège et à l'administration au plus tard le 30 juin de l'année suivante. Ce rapport consiste en une synthèse des rapports d'activités des trois BAPA – dont les données quantitatives sont préalablement produites par le CRAcs sur base d'un traitement annuel des données de l'APA (cf. supra) – et à des analyses agrégées supplémentaires. Ce rapport d'activités propose ainsi une évaluation quantitative et évolutive sur la base d'indicateurs standardisés du profil sociodémographique du public admis dans les Bureaux d'accueil, du déroulement des différentes activités du Parcours d'accueil (volets primaire et secondaire), et de la charge de travail des Bureaux d'accueil.

Le rapport ne se limite toutefois pas en un exposer d'une batterie d'indicateurs et tente de faire parler ces chiffres en analysant et interprétant les nouvelles tendances observées au regard du contexte migratoire belge et régional. En 2021, l'enjeu principal était de montrer comment les BAPA se sont adaptés aux contraintes liées à la crise sanitaire et aux confinements successifs qu'elle a engendrés. À ce titre, les différents indicateurs ont montré de manière très significative une reprise généralisée des activités, qui n'a pu avoir lieu que par la proactivité et les adaptations continues réalisées par les bureaux d'accueil (en particulier, les formations en distanciel).



12. Récit : focus sur l'insertion socio-professionnelle. Une aide du CRAcs au processus de la prise en compte de cette dimension dans le parcours d'accueil

Un des moments marquants de l'année 2022 a été le travail d'appui et de concertation du CRAcs sur la question de l'insertion socio-professionnelle des personnes primo-arrivantes. Une des recommandations majeures issues du travail de recherche de l'année 2021 concernait l'insertion socio-professionnelle des personnes primo-arrivantes. Nous recommandions notamment de développer des actions d'insertion socio-professionnelle spécifiquement adressées aux personnes primo-arrivantes, en concertation avec le secteur de l'ISP. Loin de se contenter d'émettre cette recommandation, le CRAcs a mené tout au long de l'année 2022 un travail conséquent pour la faire vivre et aboutir.

Une première étape de ce travail a été effectuée lors de l'évènement du 17 mai 2022, au cours duquel nous avons consacré un atelier thématique à l'insertion socio-professionnelle des personnes migrantes. Pour cet atelier nous avons convié deux intervenant·es : l'IRFAM, représenté par Altay Manço qui a effectué un travail de recherche assez conséquent sur l'accès des personnes migrantes en Wallonie et à Bruxelles, et Actiris, qui commençait tout juste à mettre sur pied une « cellule primo-arrivants » au sein de ses services. Nous avions également convié, comme participant·es à cet atelier, des acteurs clés du secteur ISP à Bruxelles, et des représentant·es du cabinet du ministre Alain Maron. Cette première étape du travail a donc été l'occasion de réunir autour de la table différents acteurs : de la société civile, des pouvoirs publics et des chercheurs experts de la question. Beaucoup de constats ont été partagés sur le sujet et une des perspectives claires qui s'est dégagée de ces échanges fût la nécessité d'entamer un travail de collaboration entre les pouvoirs en charge de l'accueil et l'intégration des personnes migrantes et les pouvoirs publics en charge des politiques d'insertion socio-professionnelles et d'accès à l'emploi.

C'est à partir de cet évènement qu'a été organisée une rencontre entre le cabinet du ministre Bernard Clerfayt, le cabinet du ministre Alain Maron, les directions des trois bureaux d'accueil et le CRAcs. Le moment semblait particulièrement propice pour une telle rencontre, puisque le secteur ISP était en passe d'être réorganisé via l'écriture d'un nouveau décret. Une grande partie de la rencontre a été occupée à récolter des retours de terrain des bureaux d'accueil sur les constats en matière d'Insertion socio-professionnelle des primo-arrivante·s : comment fonctionne l'orientation des primo-arrivante·s vers les dispositifs ISP ? Quels difficultés rencontrent-ils ? La rencontre a été également l'occasion, pour chaque BAPA, de rendre compte des initiatives menées en complément du parcours d'accueil, afin d'identifier les bonnes pratiques, les sources de financement et les leviers possibles. Sur base de ces retours, un constat commun a été fait : celui d'un écart entre d'une part le niveau d'autonomie nécessaire pour accéder aux offres du secteur ISP et en tirer profit, et d'autre part le niveau d'autonomie auquel le parcours d'accueil peut amener les personnes primo-arrivantes. La discussion a donc porté sur les leviers imaginables pour combler ce « fossé ».

Le troisième temps de ce travail a consisté pour le CRAcs en la rédaction d'une note formelle qui rassemble et synthétise les constats faits par les BAPA, qui les mette en discussion avec les recherches du CRAcs, qui inventorie les bonnes pratiques existantes et les perspectives possibles. Cette note était adressée aux cabinets des ministres Alain Maron et Bernard Clerfayt et avait pour objectif de servir de base de travail dans les futures discussions entre ces deux cabinets.

Finalement, un appel à projets ouvert aux trois BAPA et à BON a été lancé par Actiris : le projet « one stop shop », financé par des fonds AMIF et qui consiste en la mise en place d'un accompagnement collectif et individuel



pour l'insertion socio-professionnelle des primo-arrivants au sein des bureaux d'accueil. Ce projet, qui résulte des travaux susmentionnés, apporte une réponse à une partie des recommandations du CRAcs concernant l'insertion socio-professionnelle. En effet le CRAcs recommandait « de passer d'une logique d'orientation vers une logique d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle. » et insistait sur « l'intérêt d'une approche collaborative, coordonnée et concertée entre le secteur ISP et la politique d'accueil de la COCOF ».

Pour l'équipe du CRAcs, l'ensemble de cette séquence a été particulièrement enrichissant. Pas seulement parce que nous voyions une de nos recommandations produire des effets positifs sur la politique d'accueil des primo-arrivants, mais aussi et surtout parce que ce travail a été riche d'apprentissage sur la façon de mener nos missions. Il est possible d'aller encore plus loin que la recherche évaluative et la formulation de recommandations basées sur des données et des analyses rigoureuses. Il peut s'avérer très judicieux de faire vivre nos recherches et nos recommandations, à travers un travail proactif et propositif, qui repose notamment sur la mise en réseau des acteurs clés, l'apport d'expertises supplémentaires et la mise en discussion de nos recherches à tous les niveaux pertinents (voire la partie « diffusion, valorisation » de ce rapport d'activités). A n'en pas douter, cette expérience très positive aura une influence sur la façon dont le CRAcs mènera ses missions à l'avenir.

13. Perspectives

Perspectives pour la recherche 2023

Pour l'année 2023, le CRAcs souhaite mener une recherche sur la question de l'orientation. Cette notion est centrale dans la façon dont sont été pensés les objectifs du parcours d'accueil. Elle est aussi au cœur d'une tension, entre plusieurs conceptions du rôle des bureaux d'accueil : proposent-ils une offre intégrée qui repose sur une accompagnement des personnes primo-arrivantes selon leurs besoins, ou ont-ils un rôle de bureau d'orientation vers les nombreux acteurs et dispositifs bruxellois susceptibles de rencontrer les divers besoin des primo-arrivants liés à leur installation ?

Cette recherche poursuit à plusieurs objectifs :

Un premier objectif « cartographique » : recenser les dispositifs et les structures vers lesquels les bénéficiaires sont orientés. Avec quelles structures collaborent les équipes des BAPA ? De quel carnet d'adresses disposent-ils ? Où sont orientés les bénéficiaires ?

Le deuxième objectif, plus évaluatif, interroge la cohérence externe : l'orientation est un des fondements de l'action du parcours d'accueil tel que défini dans le décret. Mais comment fonctionne cette orientation ? Y a-t-il un besoin de formaliser la coordination entre le parcours d'accueil et d'autres dispositifs ? Et pour les bénéficiaires, ces orientations fonctionnent-elles ?

Rapport d'évaluation annuel

Pour les années à venir, l'ambition est de remodeler la structure du rapport d'évaluation en parallèle aux modifications législatives à l'œuvre liées à la « cocomisation de la politique » : nouvelle ordonnance (fin de la distinction entre volets primaire et secondaire), entrée en vigueur de l'obligation et élargissement des publics admissibles (distinction entre nouvelles sous-catégories de bénéficiaires). Si la réflexion sur cette révision du rapport d'évaluation sera lancée dans le courant de l'année 2023, cette nouvelle forme et ces nouveaux indicateurs ne seront effectifs qu'à partir du rapport d'évaluation 2024 dans la mesure où les effets de ces modifications législatives restent trop partiels en 2022 (rapport 2023).



La « cocomisation » du parcours d'accueil et le futur des missions du CBAI-CRAcs

Comme annoncé précédemment dans la partie ‘contexte’ pour la politique d'accueil, le Ministre Alain Maron et le gouvernement ont décidé de « cocomiser » le parcours d'accueil. Avec cette définition, l'on entend le passage de l'exercice de la compétence relative à la politique d'accueil à l'administration de la Commission communautaire commune (COCOM). Cela signifie que les acteurs actuellement reconnus par la COCOF grâce au décret instituant le parcours d'accueil, devront intégrer l'égide de la COCOM à partir du 1er janvier 2024.

Il s'agit d'un changement majeur pour les acteurs qui mettent en œuvre le parcours d'accueil mais qui ne vas pas forcement impacter le public bénéficiaire de la politique.

Concrètement, les bureaux d'accueil pour primo-arrivants seront « cocomisés » et ils devront donc exercer et garantir un accueil dans les deux langues. Ce scenario investira aussi le CBAI-CRAcs dans la mesure où il voudra garder ses missions d'évaluation et de recherche.

Ainsi, le CBAI devra mettre en place toute une série d'aménagements requis par l'administration COCOM et qui ont trait notamment à la capacité de la communication externe de l'asbl dans les deux langues de la Région de Bruxelles-Capitale. Ainsi, l'équipe CRAcs devra probablement intégrer dans ses analyses et recherches les acteurs néerlandophones du parcours et produire ses rapports également en néerlandais.

C'est un chantier très important pour le CBAI-CRAcs qui a démontré tout son intérêt pour cette politique publique à partir de sa création. Une série de discussions ont eu lieu au sein de l'équipe CRAcs mais aussi dans les instances du CBAI, qui ont encore une fois manifesté et réaffirmé l'intérêt pour ces missions mais qui ont aussi démontré la légitimité à opérer dans le futur cadre.

Si le CBAI-CRAcs souhaite garder ses compétences, il faudra alors parvenir à opérer des changements assez importants pour la constitution d'un dossier d'agrément.

En parallèle, le CRAcs accompagnera et remettra son avis dans toutes les phases et les textes que le législateur devra mettre en œuvre pour donner une nouvelle base légale à ce parcours dans le cadre de la Commission communautaire commune.



Rapport d'activités 2022



Avec le soutien de :



formé pour l'anglais